

Cluster de recherche n° 14

# Enjeux et représentations de la science, de la technologie et de leurs usages

Responsable : Jean-Claude Zancarini, ENS LSH.

Ludivine RAIMONDO  
Chargée de mission Clusters Recherche SHS  
Bureau R308  
Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines  
15 parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON Cedex 07  
Tel. 04 37 37 62 68  
Courriel : [Ludivine.Raimondo@ens-lsh.fr](mailto:Ludivine.Raimondo@ens-lsh.fr)

Mis en place et soutenu par

**Rhône-Alpes** Région

# Présentation des projets : Synthèses

Annexe :

Nouvelles  
propositions  
2007

<b>Projet 1 : Les processus de modélisation et la théorie de la science</b>
---

**La réflexion sur la théorie de la science et la modélisation** puise ses sources dans les grandes philosophies classiques mais se nourrit, plus particulièrement, depuis la première moitié du XXe siècle, des travaux de l'épistémologie anglo-saxonne et française.

Sur la question de la théorie de la science proprement dit et ses différents problèmes (induction, connaissance incertaine, lois scientifiques, causalité, dynamique de la science, etc.) après les œuvres majeures de Russell et du Cercle de Vienne (Wittgenstein, Schlick, Neurath, Waismann, Carnap, Reichenbach...), après les épistémologies anglo-saxonnes post-positivistes de Popper et Lakatos, Kuhn et Feyerabend, les développements plus récents de Quine, Putnam, Van Fraassen, Hacking, ceux de l'école de Pittsburgh (Sellars, Brandom, Haugeland, Conant) et ses rayonnements américains (notamment R. Rorty et ses élèves), il faudrait citer la quasi-totalité de la philosophie anglo-saxonne des sciences contemporaines (de Hempel, Goodman et Kripke jusqu'à Laudan, Shapin ou Carey, Fine, Zahar et beaucoup d'autres).

Sur la question plus particulière de la modélisation, les premières remarques sont venues de P. Duhem, dans *La Théorie physique* (commentaires sur les travaux Maxwell), se sont poursuivies avec des travaux de M. Black, A. Badiou (la notion de modèle logique), S. Bachelard, Ph. Quéau (simulation) et, très récemment, F. Varenne.

Les sciences cognitives, dont les représentants français (Andler, Sperber, Jacob, Proust, Kistler, Engel...), poursuivent les travaux américains des Fodor, Dennett, Davidson et autres, nécessiteraient une bibliographie à part entière, tandis que l'étude épistémologique des nanotechnologies (B. Bensaude) reste encore embryonnaire.

L'étude des brevets et de la connaissance comme marchandise a jusqu'ici surtout concerné les juristes (problème de la propriété intellectuelle).

Quant à la question de la complexité, bien que le sujet soit extrêmement vaste et la bibliographie énorme, elle ne semble pas avoir été abordée, notamment dans le domaine de l'astrophysique, avec la méthode ici préconisée.

La mathématisation comme problème / Sophie Roux, Gre2	F : 12 000 €
Aspects épistémologiques et éthiques des nano-sciences et nano-technologies / D. Vernant-PLC, Gre2	
L'institutionnalisation de la "société de connaissance" Analyse comparative des politiques de recherche sur leur environnement institutionnel. A-M Rieu IAO, Lyon 3.	F : 3000 € I : 2000 €
Modèle rationel et compléxité / D.Parrochia, Lyon 3	F : 9550 € (dt 6000 pilotage+2000 ADR 2007) I : 2000 €
"Economie et biologie. Histoire et dynamique d'une mise en rapport". Michel Bellet CREUSET	F : 6000 € I : 1000 €
Le métier de chercheur dans l'interface avec physique et biologie / Sarah Franceschelli	F : 10000 € I : 2000 €
Jusqu'où la connaissance scientifique est-elle une marchandise ? / S. Auroux - ENS LSH	
Epistémologie des sciences cognitives / J-M Roy - ENS LSH	
L'école de Lvov-varsovie et la discussion des principes fondamentaux de la logique et de la pensée. B. Besnier Centre Desanti.	F : 1000 € I : 1500 €

**Budget : 50 050 €**

Responsable : Daniel Parrochia

### Recherches sur les relations entre sciences et médias

Il existe une histoire déjà ancienne des problématiques « sciences et société » abordées du point de vue de la communication : depuis les premiers travaux d'Abraham Moles, puis ceux de Baudouin Jurdant, Philippe Roqueplo, Daniel Jacobi, Bernard Schiele, Yves Jeanneret, Suzanne de Cheveigné, Sophie Moirand, Bertrand Labasse, Joëlle Le Marec, Igor Babou, etc., c'est plus de trente ans de recherches sur les questions de la vulgarisation et leur reformulation permanente, qui constituent aujourd'hui la culture de tout chercheur inscrit dans ce domaine de recherche. Le champ « STS » a aussi une dimension internationale (Panese, Trench, Wynne, Lewenstein, Kreimer, Semir, etc.).

Par rapport à cette histoire qui a construit des savoirs complexes, certaines manières de poser les enjeux des relations entre sciences et société restent pourtant de véritables ornières. Par exemple, on voit régulièrement apparaître des discours mettant en relation directe le taux de vocations scientifiques chez les étudiants et la diffusion des sciences dans les médias. Ceci présuppose un impact direct des médias sur les opinions et comportements du public, vision dénoncée par la sociologie des médias dès 1944. Pourtant, même s'il n'existe pas de communauté institutionnalisée travaillant sur ces relations, la quantité de publications et de manifestations scientifiques atteste de la vigueur des interrogations et de la production de recherche.

Le croisement de l'analyse des médias et de celle des sciences dans la société, permet de comprendre comment se confrontent différents types de constructions de la réalité à travers les formes du discours, et comment sont activés des rapports de légitimité liés au pouvoir de dire quelque chose de vrai sur le monde. Les travaux existants nous invitent à identifier les caractéristiques spécifiques de chaque média au sein des différents espaces publics qu'ils mobilisent en nous méfiant d'une sorte de vision unifiée de l'espace public. Les travaux menés en sciences de la communication montrent que les médias ne fonctionnent pas comme de simples relais des représentations sociales : il s'agit d'institutions, disposant de valeurs propres, à travers lesquelles se construisent des visions du monde relativement autonomes. S'il existe une confrontation entre sciences et médias, on a sans doute tout intérêt à l'observer dans le cadre de la mise en scène des valeurs propres de chacune de ces sphères sociales au sein même de la circulation des discours à propos de science.

L'analyse communicationnelle permet également de confronter différentes manières de constituer un public ou de le représenter. Dans le modèle que nous défendons, il n'y a pas une répartition des rôles entre d'une part les études de réception qui s'occuperaient de la connaissance à propos du public, et d'autre part les analyses de discours qui traiteraient de ce qui est préconstitué en tant que production. La notion de public est à la fois construite par l'analyse des discours médiatiques et des discours recueillis auprès des personnes constituées en public. C'est sur la double question de la production d'un discours à prétention de vérité, et des multiples formes sous lesquelles la notion de public est convoquée, souvent indépendamment de ceux qui se constituent comme membres d'un public, que s'ancre la possibilité d'élaborer un modèle théorique pour rendre compte de l'évolution des discours médiatiques à propos de sciences. Les articulations entre analyse des discours et études de réception peuvent alors être pensées dans un modèle de fonctionnement médiatique, lequel mobilise la notion de représentation sociale au sens que lui a donné Moscovici. Les études de réception ou de pratiques culturelles liées aux médias font ainsi apparaître chez les publics une culture de la complexité et de l'hétérogénéité des fonctionnements médiatiques. Cette culture montre que les publics ont une sensibilité aux légitimités respectives des différents supports dans le rapport à la science, et aux articulations parfois conflictuelles de leurs propres pratiques médiatiques liées au savoir (visites des musées, lecture de la presse, visionnement d'émissions, etc.).

### Recherches sur les pratiques de recherche

La recherche est aussi une pratique professionnelle dans laquelle nous sommes engagés comme salariés, et donc à ce titre engagés autrement que sur le plan des idées. Cet aspect paraît crucial et a été rendu visible par le mouvement de protestation des chercheurs.

La passion et les difficultés suscitées par cette tension ont été souvent sensibles dans certains colloques récents lorsque le travail des chercheurs est constitué en objet, soit que l'on s'intéresse à la vie de laboratoire, soit que l'on se situe dans le champ des usages des technologies de la communication dans le milieu universitaire, soit que l'on s'intéresse aux pratiques de communication des chercheurs. Ainsi, les chercheurs en sciences humaines et sociales, lorsqu'ils se réunissent en colloque pour débattre des questions de communication de la science, peuvent se retrouver dans la situation paradoxale de devoir obéir à des modèles d'optimisation de la communication : primat de la rhétorique sur le débat, utilisation récurrente de transparents, de diapositives informatiques, etc. Or, l'ensemble de ces dispositifs convoque des implicites sur l'efficacité de la communication, implicites que nous sommes obligés de problématiser lorsque nous observons les acteurs et leurs pratiques.

D'où les questions qui constituent des défis pour notre communauté et des axes de réflexion pour l'avenir : Les sciences constituent-elles un domaine de savoirs spécifiques à propos desquels les questions de communication se poseraient d'une manière particulière ? En quoi est-ce que les sciences sont différentes, du point de vue des communications sociales, de domaines de spécialité pour lesquels sont également mobilisées les figures de la rupture entre les profanes et les connaisseurs, savants ou amateurs (la culture, la musique, le vin, les passions, etc.) ? Pourquoi les savoirs construits en SHS sur les rapports entre sciences et société ne semblent-ils pas être ressentis comme nécessaires lorsque chercheurs et politiques se posent le problème de la

place de la recherche dans la société ? Les pratiques de recherches sur la vulgarisation des sciences de la nature et les constats de la faiblesse de leur prise en compte, ne devraient-ils pas nous conduire à une interrogation sur la place de ces recherches dans la société et sur leur propre vulgarisation ?

L'interdisciplinarité dans les approches représentées dans le projet

On observe une double dynamique de la recherche sur les liens entre sciences et société. Tout d'abord, les travaux sont orientés vers la prise en compte d'un nombre croissant de dimensions d'analyse. La mise au jour de la multiplicité des médiations sociales, sémiotiques et techniques qui caractérisent les phénomènes de circulation des discours à propos de science est une tendance de fond perceptible tant en sociologie des sciences, qu'en linguistique ou en sciences de la communication.

Les médias sont ainsi analysés en tenant compte de champs de concurrence et de co-présence, parfois d'intertextualité, dont peuvent être conscients à la fois les milieux professionnels et les publics. De même, la recherche fait apparaître l'évolution des rapports de légitimité et de dépendance entre chercheurs, journalistes, acteurs politiques, acteurs économiques, habitants, usagers, etc. Ces rapports ne sont pas fixes mais se modifient en fonction de conditions historiques.

Enfin, un second axe d'investigations émerge : un certain nombre de travaux récents menés par les équipes engagées dans le cluster s'intéressent aux pratiques et aux formalismes de communication au sein des communautés savantes, et dans les phases d'organisation et de gestion de la recherche. La communication n'est plus seulement envisagée comme une circulation de discours depuis les institutions scientifiques vers un public, mais également comme un cadre structurant les pratiques professionnelles des chercheurs et de leurs institutions.

Pour une histoire des recherches sur la vulgarisation et le champs sciences, technologie et société / Joëlle Le Marec/I. Babou/P.Mounier - C2SO	F : 17500 € (dt 3000 pilotage + 2000 ADR 2007) I : 2000 €
Pratiques de communication des chercheurs impliqués sur des thèmes sensibles / J. Le Marec et P. Simonet - C2SO	
Internet, technique et culture. Eric Guichard. ENSSIB	F : 4000 €
L'articulation culture et sciences : les rencontres entre démarche artistique et démarche scientifique / I. Pailliant-GRESEC	F : 28 000 € (dt 3000 pilotage + 2000 ADR 2007)
La notions d'espace public et les processus délibératifs concernant les enjeux scientifiques et techniques - GRESEC	I : 3000 €
Les références et les discours des différents acteurs autour du thème de la "convergence" - GRESEC	
Médias, communication et santé en Rhône-Alpes. Isabelle Pailliant. GRESEC	
Soutien à l'édition de journée d'étude et de colloque. Jean Caune. GRESEC	

**Budget : 50 500 €**

Responsables : Joëlle Le Marec et Isabelle Pailliant

## Projet 3 : Imaginaire et représentations des sciences et des techniques

Les recherches sur **l'imaginaire et les représentations des sciences et des techniques** doivent évidemment beaucoup à la figure de Gaston Bachelard soulignant combien la rationalité scientifique n'échappe pas à la fréquentation de l'imaginaire. Toutefois les relations entre ces termes n'ont pas toujours été clairement explorées, du moins dans le giron universitaire français. C'est ainsi que la science-fiction a été un objet peu légitime dans le champ des recherches en littérature, que la réflexion sur la dimension proprement imaginaire des sciences et des techniques n'a pratiquement pas eu droit de cité dans les universités de « sciences dures », ou bien encore que la technologie en général demeure un objet d'étude second pour les sciences humaines (à part de brillantes exceptions, telles Simondon, Lecourt, et quelques autres,...). Toutefois, la question de la science et de la technologie devient si prégnante dans les sociétés contemporaines que la question de leurs représentations et une approche par l'imaginaire acquièrent une acuité nouvelle. La question de la vulgarisation scientifique, puis de la médiation scientifique, objet de nombreux travaux de recherches (Jacobi 2005,) est absorbée dans une problématique plus vaste de « publicisation » des sciences et des techniques (Pestre 2006) où la question des représentations est décisive. De même, le passage d'une économie de production à une économie de consommation tirée par les « technologies de pointe » rend inévitable une réflexion sur les représentations et les imaginaires des sciences et des techniques, notamment pour favoriser l'innovation (Musso, 2005). Enfin, l'étude de la science et de la technologie comme faits culturels, déjà largement amorcée aux USA (Nye, 1994, Noble 1997), et dans de nombreux autres pays, trouve en France un nouvel essor (cf. colloque de Cerisy, juillet 2006, « science-fiction et imaginaires contemporains »). C'est ainsi que cette question des représentations des sciences et des technologies, de marginale devient aujourd'hui centrale pour les sociétés de la connaissance, confirmant que l'imaginaire constitue un invariant anthropologique irréductible.

D. Jacobi, S. Lochot, « Images d'exposition, exposition d'images », La documentation française, 2005

Dominique Pestre « Introduction aux sciences studies », La Découverte, 2006

P.Musso, L.Ponthou, E. Seulliet, « L'imaginaire au service de l'innovation - Fabriquer le futur », Village Mondial 2005

D. Nye : « American Technological Sublime », Cambridge, MIT Press, 1994

D. Noble « The religion of technology », Knopf, 1997

L'imaginaire de la "convergence NBIC" et ses enjeux / P. Pajon et P. Walter - CRI, Grenoble	F : 10000 € (dt 6000 € de pilotage)
Représentation de la science et ses possibles dans la science-fiction / H. Chabot et J. Goffette – LIRDHIST	F : 4000 €
Sciences, techniques, pouvoirs, fictions : discours et représentations, XIXème-XXIème siècles / Lise Dumasy - aq.acc. TRAVERSES 19-21, GRE3	F : 8000 €
Écritures littéraires, écritures de la science / A. Guyot - Eq.acc. TRAVERSES 19-21	
Vision anglo-saxonne de la science et de ses usages / P. Chézaud et D. Andréolle – CEMRA	F : 4000 €
Séminaire "technologie et individuations" (2006-2009) / Y. Citton et P. Pajon – LIRE	F : 4000 €
Sciences et religions / J-F Morreau – CERPHI	F : 4000 €
Séminaire transversal "Science-fiction". CRI.	(financé avec budget du pilotage)

**Budget : 34 000 €**

Responsables : Patrick Pajon et Philippe walter

## Projet 4 : Formation scientifique et didactique des sciences

Les apports de **l'épistémologie et de l'histoire des sciences** sont au cœur de nombreux travaux de didactique des sciences (M. Artigue, G. Arsac, J.P. Astolfi, G. Brousseau,, A. Giordan, J. Gréa, A. Sierpiska etc.). D'un autre côté, l'intérêt de l'histoire des sciences pour la formation scientifique tant des élèves, des étudiants, que des professeurs est soutenu par de nombreux chercheurs (D. Lecourt, J.Dhombres, E. Barbin, U. D'Ambrosio, J.J. Levy-Leblond, F. Balibar etc.). Ces travaux s'appuient sur l'hypothèse que la prise en compte de la genèse historique des connaissances permet de renouveler le rapport aux sciences développé par les élèves, les étudiants, les enseignants. Des travaux pluridisciplinaires croisant explicitement les concepts et les méthodes en épistémologie et histoire des sciences et les concepts et les méthodes en didactique des sciences restent cependant encore à développer.

Concernant **la diffusion des sciences**, un certain nombre de scientifiques de haut niveau publient des ouvrages de vulgarisation scientifique visant à mettre à la portée du plus grand nombre des résultats de la recherche contemporaine (, S.W. Hawking, H. Reeves, P.G. Degenne, A. Jacquart,,J.P. Delahaye. etc..). D'un autre côté, les relations entre représentation des sciences et enseignement des disciplines scientifiques sont attestées dans le rapport de R. Jantzen, qui préconise de rapprocher l'enseignement de la recherche. Dans cette perspective, un certain nombre d'initiatives sont développés dont la finalité est de proposer une alternative à une forme du travail scolaire et universitaire qui tend à privilégier l'exposé des connaissances, en contradiction avec la logique de la découverte scientifique (I. Lakatos). Ces initiatives se développent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école (G. Charpak, P ; Duchet, M. Andler, D. Raisvarg, etc.). Mis à part le cas de la *main à la pâte* qui a largement pénétré le système scolaire français, les autres modalités restent plutôt extérieures, ou à la frontière de l'école. Or il y a une demande forte de l'institution pour une rénovation de l'enseignement des sciences à l'école. C'est aussi ce que préconise G. Ourisson dans son rapport sur la désaffection des étudiants pour les études scientifiques.

Enfin, les travaux sur les **modalités d'acquisitions des savoirs scientifiques** dans les Structures de la langue et du discours s'inscrivent dans les travaux issus de la philosophie de la logique et du langage et de la philosophie de la connaissance (Asher & al ; J. Hintikka ; S. Rahman ; Vernant etc.) et sur certains travaux de sciences cognitives (S.Dehaene, P. Pica).

Interaction entre histoire, épistémologie et didactique des sciences mathématiques, de la matière et de la vie / P. Jaussaud - LIRDHIST	F : 10000 € (dt 6000 pilotage) I : 2500 €
Les pratiques et connaissances scientifiques au centre de la diffusion de la culture scientifique /S. Gravier – LEIBNIZ. Institut Fourier	F : 4500 € I : 3500 €
Elaboration d'un modèle pour une base de données multimédia des livres illustrés (Lyon du XV au XVIIe siècle) / C. Buty - ICAR	F : 2500 € I : 2500 €
La désaffection des jeunes pour les études scientifiques / Le Hebel Florence - IUFM de Lyon	F : 1500 € I : 2500 €
La construction du savoir dans le discours scientifique - Etude des structures linguistiques. F Boch et Agnès Tutin. LIDILEM. Grenoble 3	F : 3000 € I : 2500 €

**Budget : 35 000 €**

Responsable : Viviane Durand-Guerrier



La question des interfaces (et des formes de médiation) entre sciences, technique et société est généralement abordée à partir des situations de médiation culturelle, de formation et de vulgarisation, ainsi que de délibération et de démocratie technique. Or, les interactions entre sciences, technique et société passent aussi par bien d'autres formes de médiation qu'il convient de ne pas sous-estimer, celles qui passent par les acteurs eux-mêmes et celles qui impliquent les acteurs de la conception et de l'industrie. Par les concepts, produits et technologies qu'ils forgent, ils contribuent à mettre en forme des problématiques sociétales et à toucher la société par des voies encore méconnues. La question des interfaces entre les sciences et entre sciences et société (profanes, société civile, utilisateurs industriels...) est étroitement liée à la question de la construction de frontière.

La constitution de frontières entre les disciplines scientifiques caractérise le système des Universités depuis l'instauration d'une compétition entre chaires universitaires dotées de laboratoires dans l'Allemagne du 19ème siècle. Cette conception disciplinaire de la science n'est toutefois pas sans poser de problème que ce soit en terme de dynamique des sciences qu'en terme de capacité à répondre aux questions posées par la société. L'histoire des sciences montre que la prise de risque scientifique se fait souvent aux frontières de la discipline, notamment au niveau des chercheurs à l'interface avec d'autres spécialités et/ou avec d'autres acteurs de la société. Blume et Sinclair (1974) montrent aussi que les chercheurs ont souvent des intérêts de recherche dans plusieurs spécialités et qu'il est pertinent d'étudier ce qui se joue au niveau de ces articulations. Par ailleurs, les études sociales sur les sciences ont montré que les collectifs de recherche investissent dans la construction de barrières à l'entrée de leur domaine de spécialité, ainsi que des frontières dont la fonction est, entre autres, de mettre provisoirement les construits scientifiques à l'abri de la discussion et d'éviter qu'ils soient relativisés et remis en cause ou réduits à leur causalité locale et aux contingences qui ont présidés à leur construction. Les frontières entre ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas, en particulier, protègent ces constructions contre les attaques venant de collègues ou de non-scientifiques contestant la scientificité, la robustesse ou la légitimité. Lorsque les connaissances sont en débat, l'emplacement des frontières fait l'objet de négociations et de discussions. Les distinctions sont alors parfois utilisées pour tenter d'imposer une définition des choses et la faire légitimer. Un courant d'analyse de l'étude du travail de construction des frontières s'est ainsi développé depuis des travaux de Gieryn (1995).

Les frontières des sciences ne sont imperméables. Au contraire, les études sociales des sciences montrent que chercheurs, instruments, matériaux et textes traversent ces frontières dans les deux sens. Ils sont rendus malléables et reconfigurés dans l'espace socio-technique du laboratoire pour en faire des objets de cognition ou des ressources dans les processus cognitifs collectifs. La question se pose aujourd'hui de comprendre comment se font les articulations au niveau des multiples interfaces des sciences. La question se pose d'autant plus que des questions de fonds surgissent de la société et s'adressent aux professionnels de la production de savoirs certifiés. Les scientifiques sont engagés à l'égard du public et des acteurs de la société (industries, agences de l'état, sociétés civiles) avec lesquels ils interagissent. Ils sont notamment impliqués dans des controverses et traduisent les influences de leurs réseaux sociaux d'appartenance. La question de la manière dont la société influence ou non le travail scientifique a fait l'objet de long débat tout au long du 20ème siècle. Les travaux concluent sur des effets d'influences globales et partielles. Il a notamment été démontré que le laboratoire constitue un dispositif de protection des projets scientifiques par rapport aux aléas et aux influences changeantes venant de son environnement (Vinck, 1992). La question se pose toutefois aujourd'hui de comprendre comment ces mêmes collectifs peuvent entendre les questions issues de la société et les endogénéiser sous la forme de problèmes de recherche. La question se pose aussi des formes de médiation qui se développent permettant d'articuler les dynamiques des uns et des autres. Il a été montré que la production de sous-ensembles (package) et d'interfaces standardisées permettent d'articuler plusieurs univers sociaux et ainsi produire des effets d'entraînements ce qui explique l'importance du travail de standardisation des instruments, matériels, méthodes et concepts auquel se consacrent de très nombreux chercheurs. Star (1989), analysant le travail de coopération entre des groupes de chercheurs de disciplines différentes, montre ainsi le rôle primordial que peut jouer la mise au point d'*objets frontières* (boundary objects). Vinck (1992, 1999) et Jeantet (1998) montrent des phénomènes équivalents avec la notion d'*objet intermédiaire*, dans le cas des réseaux de coopération scientifique et dans les processus de conception.

Par ailleurs, les débats qui entourent la théorie Mode 1 / Mode 2 (pertinence, nouveauté) en tant que théorie de la dissolution des frontières entre les institutions scientifiques et le reste du monde social souligne qu'un tel phénomène n'est pas nécessairement confirmé dans les faits. L'essentiel des savoirs scientifiques resterait le fait de logiques scientifiques intrinsèques. Les savoirs produits ne seraient pas non plus largement connus et partagés dans la société. Il n'y aurait pas non plus d'assujettissement croissant des contenus scientifiques aux partenaires et financeurs notamment industriels (Grossetti et Cochoy, 2000 ; Pestre, 1997). La caractérisation des évolutions en cours reste donc largement sujette à discussion et suppose encore bien des recherches.

Un autre axe de recherche pour les sciences sociales à propos des sciences porte sur la question de l'expertise. Se repose alors *la question de la légitimité et la robustesse des savoirs et de l'expertise*, ainsi que la question de l'efficacité du recours à ces savoirs et experts. Roqueplo (1992 et 1997) plaide pour que des frontières claires soient établies entre l'expert et le décideur, pour garantir une autonomie de l'expertise et *éviter la confusion des rôles*. L'expertise est le fruit d'une discussion contradictoire, entre spécialistes, instruite et soutenue par une éthique de l'objectivation et qui donne leur validité aux conclusions. Elle n'a qu'une validité provisoire et limitée tandis que la décision dépasse inévitablement les limites du savoir. Conformément à l'esprit du *principe de*

*précaution* (dissociation entre expertise et décision), l'expertise ne peut infléchir automatiquement la décision. Au contraire, pour Callon et Rip (1992), le fait que les énoncés d'expertise résultent de l'articulation entre des considérations de plusieurs ordres, plaide pour une multiplication des points de vue et un élargissement du débat social. Il s'agit d'ouvrir le processus d'expertise aux groupes porteurs d'intérêts et de savoirs locaux spécifiques. De tels *forums hybrides* produisent des conclusions d'autant plus robustes qu'elles résultent d'une confrontation démocratique ; la seule objectivation ne suffit pas à assurer la robustesse. Le forum hybride s'oppose à la double délégation de pouvoir que représentent la démocratie représentative et le « grand partage » entre experts et profanes (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001). La spécificité des experts tend à s'effacer. En pratique, on assiste, au cours des dernières décennies, à la *multiplication de nouvelles pratiques délibératives* concernant des enjeux et des pratiques scientifiques et techniques. Ces pratiques rompent avec la tradition française de monopolisation de la décision par des élus assistés d'experts techniques (Lascoumes, 1999) et s'appuient sur la *mobilisation d'acteurs scientifiques et non-scientifiques*, porteurs d'intérêts, d'enjeux et de connaissances divers pour poser les problèmes et inventer des solutions (Joly et al., 1999 ; Latour, 1999 ; Barthe, 2002 ; Joly, Marris, 2003). L'apport des non-scientifiques est *en rupture avec le modèle de l'instruction publique* (Callon, 1998) selon lequel les perceptions exacerbées des risques proviendraient d'un manque de culture scientifique du public profane, la solution étant la diffusion d'une information adaptée de la part des experts. Jasanoff (1987, 1990) montre l'influence des négociations entre acteurs sur la définition des savoirs utiles et de l'expertise pertinente.

Si plusieurs auteurs mettent en évidence l'apport des non-scientifiques, d'autres s'interrogent sur *la place qu'il reste pour l'expertise scientifique et technique* (Weingart, 1999) et se soucient de *restaurer des frontières* (Collins et Evans, 2002). Ils plaident pour *réhabiliter la distinction entre expert et profane* avec des droits et des responsabilités spécifiques (Millstone et van Zwanenberg, 2000). Jasanoff (1987) montre qu'il y a un *incessant travail de construction et de déconstruction, par les acteurs, des frontières entre sciences et politiques*. Granjou (2004) propose, pour sa part, d'analyser les formes d'arbitrage, de distinction entre savoirs et de rapprochement entre experts et profanes. Le même type de problématique se rencontre dans les processus de conception de produits industriels qui sont appelés à intégrer un nombre croissant de contraintes, notamment la satisfaction des clients et usages, la durabilité et les problématiques environnementales.

Le dernier axe de recherche concerne enfin la relation d'interface spécifique que la technologie organise entre science et technique. L'histoire, la philosophie, la sociologie et l'anthropologie, montrent qu'il n'y pas de sociétés sans activités techniques. Si l'on admet que la science vise à comprendre le monde, il semble que la technique n'a de sens qu'à le transformer. Se pose alors la question de savoir ce que recouvre l'activité technique, et notamment celle de savoir si on peut réduire la technique à l'application des sciences où si comme nous le pensons elle met en jeu un type de rationalité spécifique ?

La technologie comme science de l'agir humain. Joëlle Forest - STOICA	F : 14500 € (dt 6000 pilotage) I : 2000 €
Logiques d'interface dans la co-production de la science et de la société : science, consensus et acceptabilité. Daniel Dufourt – GREPH	F : 3000 € I : 1500 €
Les passions cognitives / Florian Charvolin – CRESAL	F : 8350 € I : 2000 €
La prise en compte des problématiques sociétales dans les activités de recherche en laboratoire : le cas des risques associés aux nanotechnologies / Dominique Vinck – CRISTO	F : 11000 €
La technologie comme science de l'agir humain. Jean-Yves Toussaint - EDU	F : 1800 €
Construction des représentations sociales des technologies innovantes dans le domaine des Micro Nano Technologies / C. verchère - PACTE/CEA	Pas de financement demandé
Observer une technologie cognitive de l'humain.../ V. Aubergé – ICP	Pas de financement demandé

**Budget : 44 150 €**

Responsables : Joëlle Forest et Dominique Vinck

## Projet 6 : Politique scientifique et politique publique : enjeux des sciences sociales.

La proposition de recherche du projet 6 s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris depuis plusieurs années déjà et qui se situent à la jonction entre **l'analyse des politiques publiques et l'étude des sciences de gouvernement**. La thématique des sciences de gouvernement s'inscrit dans le dialogue renouvelé entre savoir et pouvoir, dialogue renouvelé depuis une quinzaine d'années en science politique autour des questions des sciences camérales (F. Audren, P. Laborier, P. Napoli, J. Vogel, *Les sciences camérales : activités pratiques et dispositifs publics*, Paris, PUF, 2006) ou encore de l'instrumentation de l'action publique (Pierre Lascoumes, Patrick Le Gales, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de sciences po, 2004). Des travaux se sont de fait penchés sur le savoir de et pour l'action publique qui accompagne la construction et la consolidation des Etats. En explorant à nouveau la question des sciences camérales et des sciences de la police – déjà étudiées par Michel Foucault dans le chantier qu'il avait ouvert sur la gouvernementalité (Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population*, Paris, Seuil, Hautes Etudes, 2004). –, des auteurs que la mise en place de l'Etat moderne s'accompagne – en Allemagne comme en France – de savoirs de gouvernement permettant de connaître la population pour mieux la réguler (Sur la statistique, voir les travaux d'Alain Desrosières : *La politique des grands nombres*, Paris, La découverte, 1993). Sans délaisser cette configuration historique (Au sein du CURAPP (Amiens), des recherches portant sur l'époque moderne ont été au programme des séminaires de l'équipe ACI « Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics » dirigée par Pascale Laborier), la dynamique de recherche des « sciences de gouvernement », initiée il y a quelques années sur différents sites (Un colloque international sur *La formation des sciences de gouvernement en Europe (XIXème –XXème siècles)* a été organisé à Grenoble en novembre 2000. Le comité d'organisation réunissait Olivier Ihl, Martine Kaluszynski, Renaud Payre, Gilles Pollet et Rachel Vanneuille), rassemble des enquêtes portant sur d'autres configurations (Olivier Ihl, Martine Kaluszynski, Gilles Pollet, *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003 ; 2003/2 de la *Revue française de science politique* « Sur la formation des sciences de gouvernement » coordonné par Rachel Vanneuille et Renaud Payre). De manière très générale, ces dernières proposent de recourir principalement à l'analyse socio-historique afin de saisir et d'analyser les savoirs produits et utilisés par les différentes instances et dispositifs de gouvernement. Ces savoirs, ces sciences et technologies de gouvernement sont en effet porteurs de représentations, d'idées, de valeurs, de normes et d'intérêts qui sont constitutifs de la réalité même de l'action publique.

L'observatoire transatlantique ou la diffusion des modèles d'action publique / Olivier Ihl – PACTE	F : 6000 € I : 2825 €
Réseaux d'experts et normes d'action publique / Renaud Payre – TRIANGLE UMR 5206	F : 10000 (dont 2000 de pilotage + 2000 ADR 2007) I : 4825€ (dont 2000 de pilotage)
La formation des cadres de l'action publique / Gilles Pollet - TRIANGLE UMR 5206	F : 7825 € I : 1000 €
Les outils de la réforme / F. Bardet - RIVES UMR 5600	F : 7825 € I : 1000 €

**Budget : 41 300 €**

Responsable : Renaud Payre

# ANNEXES :

## les nouvelles opérations de recherche

### Sommaire

1 / Economie et biologie. Histoires et dynamiques actuelles d'une mise en rapport ? Michel Bellet. CREUSET. Projet 1	p. 13
2 / L'Ecole de Lvov-Varsovie et la discussion des principes fondamentaux de la logique et de la pensée. Bernard Besnier, Centre Desanti. Projet 1	p. 35
3 / L'institutionnalisation de la « société de connaissance ». Analyse comparative des politiques de recherche dans leur environnement institutionnel IAO. Lyon 3. Projet 1	p. 40
4 / Internet, technique et culture. Eric Guichard. ENSSIB. Projet 2	p. 64
5 / Médias, communication et santé en Rhône-Alpes. Isabelle Pailliant, GRESEC. Projet 2	p. 74
6 / Soutien à l'édition de journée et de colloque. Jean Caune. GRESEC. Projet 2	p. 87

## Cluster 14 ERSTU

# ENJEUX ET REPRESENTATIONS DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LEURS USAGES

## APPEL A PROJETS 2007

### FORMULAIRE

Date limite d'envoi des dossiers : **04.12. 2006**

**Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à**  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES  
Jean-claude.zancarini@ens-lsh.fr

## I - FICHE D'IDENTITE DE L'OPERATION

### **Titre de l'opération de recherche** (*maximum 120 caractères*)

Economie et biologie. Histoires et dynamiques actuelles d'une mise en rapport

### **Projet [axe] du cluster 14 dans lequel s'insère l'opération de recherche**

Projet 1. Les processus de modélisation et la théorie de la science  
(dir.D. Parrochia)

### **Mots-clés**

**Economie – biologie – complexité – rationalité – évolution - métaphore – mathématisation – règles - institutions**

### **Résumé de l'opération de recherche** (*maximum 5000 caractères*)

#### 1- contexte scientifique et objectifs du projet

Le contexte scientifique est d'abord caractérisé par le caractère encore mal connu des relations entre les disciplines de l'économie et de la biologie, du fait de l'héritage du débat sur la socio-biologie, notamment en France, et du fait des périodes d'avancée et de disparitions des relations entre elles. Pour autant, la période récente a connu une réactivation significative de la relation (évolutionnisme en économie, « neuro-economics » notamment). Les objectifs du projet sont donc d'éclaircir le statut et les perspectives des rapports entre les deux disciplines.

#### 2- description du projet, méthodologie

- Etude de l'état des rapports entre les deux disciplines, avec référence aux étapes passées
- Etude des perspectives ouvertes (nouvelle phase d'étiollement ou réactivation durable ?)
- Mise en évidence des éléments permettant à la culture scientifique et technique d'éviter la naturalisation des rapports économiques.

La méthodologie consiste à réunir des économistes, des biologistes, des philosophes des sciences et des informaticiens.

#### 3- résultats attendus :

- statut à venir de la relation entre biologie et économie : s'agit-il d'une simple convergence fondée sur l'utilisation d'outils propres au traitement des *systèmes complexes* (systèmes dynamiques, avec propriétés émergentes), sans analogie substantielle ? Ou bien, plus profondément, peut-on défendre la thèse d'un « darwinisme universel » appuyé sur une conception générale, « ontologique », de l'*évolution*, à la fois biologique et culturelle, par-delà la reconnaissance incontestée des spécificités des relations économique-sociales ? Est-on alors à la veille d'un redécoupage disciplinaire effectif ou d'une réactivation passagère, comme on a connu auparavant ?
- contenu d'une culture scientifique et technique évitant la naturalisation des processus économiques.

**Responsable de l'opération de recherche**

Civilité	Nom	Prénom	Discipline	Laboratoire (nom complet)	Type (établissement public, fondation, association, entreprise)
M.	BELLET	Michel	Economie	Centre de Recherche Economique de l'Université de St-Etienne (CREUSET)	Etab. public

**Nombre de personnes impliquées dans l'opération de recherche (en équivalent temps plein : ETP)<sup>1</sup> : 2,5 (hors deux chercheurs dont l'implication est à déterminer)**

Chercheurs et enseignants-chercheurs permanents   9   (plus 2 liens ISC)

Post-doctorant(s) déjà recruté(s)   0   Doctorant(s)   2   Ingénieurs et techniciens   2   personnes à 25%       

**Durée du projet :**        48 mois

---

<sup>1</sup> Quelle que soit la catégorie de personnel, il s'agit ici, pour chaque personne impliquée dans le projet, de multiplier son temps de recherche par le pourcentage de temps qu'il consacrerà à ce projet.

**II – Présentation détaillée de l’opération de recherche**  
**A - Identification du responsable de l’opération de recherche**

titre :

**A-1 – responsable scientifique**

<b>Civilité *</b>	<b>Nom *</b>	<b>Prénom *</b>	
M.	BELLET	Michel	
<b>Grade *</b>	Pr	<b>Employeur *</b>	Université Jean Monnet St-Etienne
<b>Mail *</b>	Michel.Bellet@univ-st-etienne.fr		
<b>Tél *</b>	00 33 (0)4 77 42 19 60	<b>Fax</b> 00 33 (0)4 77 42 19 50	
<b>Laboratoire (nom complet) *</b>			
Centre de Recherche Economique de l’Université de St-Etienne (C.R.E.U.S.E.T.)			
<b>N° Unité (s’il existe)</b>	FRE-CNRS (numérotation en cours-		
<b>Adresse complète du laboratoire *</b>			
CREUSET, Université Jean Monnet St-Etienne, 6, rue Basse des Rives			
<b>Code postal *</b>	42 023	<b>Ville *</b> St-Etienne Cedex	
<b>Etablissements de tutelle (indiquer le ou les établissements et organismes de rattachement, souligner l’établissement qui assurera la gestion financière du projet) :</b>			
Université de Saint-Etienne			



## Equipe de l'opération de recherche

	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline	% de temps de recherche consacré au projet	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
Coordinateur	BELLET	Michel	Professeur	économie	30%	Coordination Théories de l'émergence des institutions (Hume...) en histoire de la pensée économique
Membres de l'équipe						
	SOLAL	Philippe	Professeur	économie	20%	Rapport avec théorie des jeux/philosophie économique : rationalité
	MAGNAN de BORNIER	Jean	Professeur	économie	20%	Philosophie économique : notion d'évolution culturelle
	BARON	Richard	MC	informatique	20%	Rapport avec systèmes complexes et ISC Rhône-Alpes
	DURIEU	Jacques	MC	économie	20%	Rapport avec théorie des jeux/philosophie économique : rationalité
	MARCIANO	Alain	MC	économie	15%	Histoire de l'évolutionnisme en économie
	PELISSIER	Maud	MC	économie	30%	Philosophie économique, statut de la métaphore évolutionniste
	LELEC	Fabrice	ATER	économie	20%	Théorie des jeux. Hypothèses comportementales en économie
	LEVALLOIS	Clément	thésard	économie	25%	Histoire du darwinisme en économie
	LESCANNE	Pierre	Professeur	informatique	A préciser	Systèmes complexes
	VOLPERT	Vitaly	DR CNRS	mathématique	A préciser	Modèles dynamiques

Pour chacun des membres de l'équipe du projet, fournir une biographie **d'une page maximum** qui comportera :

A/ Nom, prénom, âge, cursus, situation actuelle

B/ Autres expériences professionnelles

C/ Liste des **10 publications (ou brevets) comprenant les 5 publications les plus récentes et les 5 publications les plus significatives**

## **BELLET Michel**

**Professeur agrégé des Universités en économie**

**Directeur du CREUSET (équipe FRE CNRS à partir de 2007)**

Nombreuses publications en économie régionale et en histoire de l'analyse économique dans *Revue d'Economie Industrielle*, *Revue Economique*, *L'Industria*, *Revue d'Economie Politique*, *Economies et Sociétés*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, *Revue Française d'Economie*.

Ouvrages chez Hermès Paris, chez Edward Elgar (Aldershot/London) et chez Routledge (London).

### **Publications récentes en histoire de l'analyse économique :**

- BELLET, M., (2003). Is There a Theory of Cycle in the Stockholm School? **History of Economic Ideas**, XI: 67-90
- BELLET, M., SOSTHE, F. (2004). Spécificité et permanence de la tradition suédoise. Une ré-interprétation de l'institutionnalisme de Myrdal. **Cahiers d'économie politique**, to be published
- BELLET, M., GLORIA, S., ZOUACHE, A. eds (2004). **Evolution of the Market Process: Austrian and Swedish Economics**. London: Routledge.
- BELLET, M., ZOUACHE, A. (2005). L'actualité de Carl Menger. **Economies et Sociétés**, 36:1145-1158
- BELLET, M. (2006). The Stockholm School. **International Encyclopedia of the Social Sciences**. 2nd ed., Alan Hedbald. New-York: Macmillan-Thomson Gale, to be published.

Papiers actuellement soumis à publication sur Hume à la suite des travaux liés au cluster 14, prononcés en séminaires ou en conférences internationales.

# SOLAL Philippe

Professeur agrégé des Universités en économie

## CREUSET

Spécialités : théorie des jeux, microéconomie, histoire de l'analyse économique.

- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2006). Complexity and Stochastic Evolution of Dyadic Networks. **Computers & Operations Research**, 33:312-327.
- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2004). Finding a Nash Equilibrium in Spatial Games is an NP-Complete Problem. **Economic Theory**, 23:445-454.
- DURIEU, J., SOLAL, P. (2003). Adaptive Play with Spatial Sampling. **Games and Economic Behavior**, 43:189-195.
- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2002). Control Costs and Potential Functions for Spatial Games. **International Journal of Game Theory**, 31:541-561.
- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2002). A Note on Control Costs and Logit Rules for Strategic Games. **Journal of Evolutionary Economics**, 12:563-575.

## Autres publications :

### Book Chapters

1. with R. Baron, J. Durieu, H. Haller:

Stochastic Evolutionary Game Theory. In P. Bourguine, J-P. Nadal (eds.), *Cognitive Economy. An Interdisciplinary Approach*, Springer, Berlin, 2004, 267-280.

2. with M. Bellet, N. Massard:

Innovation, Institution, Space: Two Research Traditions on National Systems of Innovation. In M. Feldman, N. Massard (eds.), *Institutions and Systems in the Geography of Innovation*, Kluwer, Dordrecht, 2002, 117-143.

3. with J. Durieu, S. Thoron:

Location Games with Externalities. In A. Kirman, J-B. Zimmermann (eds.), *Economics with Heterogeneous Interacting Agents*, 503, *Lectures Notes in Economics and Mathematical Systems*, Springer, Berlin, 2001, 251-263.

### French Publications

1. with R. Baron, J. Durieu:

Algorithme de Fictitious Play et cycles. *Recherches Economiques de Louvain*, 69, 2, 2003, 167-181.

2. with A. Zouache:

Ordre naturel, raison et catallactique : l'approche de F. Bastiat. *Journal des Économistes et des Études Humaines*, 10, 2-3, 2000, 409-420.

3. Henri Fayol (1841-1925). In L. Frobert, A. Tiran, J-P. Potier (eds.), *Economistes en Lyonnais, en Dauphiné et en Forez*, Institut des Sciences de l'Homme, Lyon, 2000, 94-104.

4. Métaphores, analogies et comportements : la position d'Edith T. Penrose. *Économies et Sociétés*, 29, série PE., 29, 1999, 123-142.

5. Système national d'innovation, territoire et division du travail. *Revue d' Economie Régionale et Urbaine*, 4, 1997, 545-563.

6. Procédure de découverte, sélection naturelle et coordination des activités industrielles. *Revue d' Economie Politique*, 107, 5, 1997, 671- 694.

## **MAGNAN de BORNIER Jean**

Professeur des Universités en économie

GREQAM CNRS, Aix-Marseille 2

### **Spécialités:**

*la théorie de l'évolution culturelle la théorie autrichienne ; la théorie du capital; ; l'histoire des théories de la concurrence imparfaite*

### **Publications récentes**

- Aggregation levels in vertical models of production, chapitre dans "Evolution of the Market Process Austrian and Swedish economics" (éditeurs Michel Bellet, Sandye Gloria-Palermo et Abdallah Zouache), London : Routledge, 2004
- L'hétérogénéité des mécanismes spontanés et ses implications pour la lecture de Hayek (en collaboration avec Gilbert Tosi): *Revue de Philosophie Économique*, 2000 La valeur dans l'oeuvre de Cournot,, *Oeconomia*
- "L'hétérogénéité des mécanismes spontanés et ses implications pour la lecture de Hayek" (en collaboration avec **Gilbert Tosi**): *Revue de Philosophie Économique* numéro deux, 2000 (actes du colloque de Cerisy 1999 sur le Hayek)
- "The 'Cournot-Bertrand Debate': a historical Perspective", *History of Political Economy*, automne 1992

### **Communications récentes sur le thème :**

- *La transmission de règles implicites dans une perspective évolutionnaire* Journées Jean Mathiot, 30 septembre, 1 et 2 Octobre 2004, Aix-en-Provence
- *Mèmes et évolution culturelle. Communication au séminaire Économie et biologie CREUSET-GREQAM, juillet 2005*

**DURIEU Jacques**  
Maître de conférences en économie

**CREUSET**

*Revues*

BARON R., DURIEU J., HALLER H., SOLAL P. (2006). « Complexity and stochastic evolution of dyadic networks. *Computers and Operations Research*», 33 (22) : pp. 312-327.

BARON R., DURIEU J., HALLER H., SOLAL P. (2004). « Finding a Nash equilibrium in spatial games is an NP-complete problem», *Economic Theory*, 23 (2): pp.445-454.

DURIEU J., SOLAL P. (2003). « Adaptive play with spatial sampling». *Games and Economic Behavior*, 43 (2): pp.189-195.

BARON R., DURIEU J., SOLAL P. (2003). « Algorithme de fictitious play et cycles. *Recherches Economiques de Louvain*, 69 (2) : pp. 167-180.

BARON R., DURIEU J., HALLER H., SOLAL P. (2002). « A note on control costs and logit rules for strategic games». *Journal of Evolutionary Economics*, 12 (5) : pp.563-575.

BARON R. , DURIEU J., HALLER H., SOLAL P. (2002). « Control costs and potential functions for spatial games». *International Journal of Games Theory*, 31 (4): pp. 541-561.

*Chapitres d'ouvrage*

DURIEU J., HALLER H., SOLAL P.. Contagion and dominating sets, in B. Walliser (ed.), *Proceedings of European Conference of Cognitive Economics*. Amsterdam : Elsevier, à paraître.

BARON R., DURIEU J., HALLER H., SOLAL P. (2004). Stochastic evolutionary game theory, in P. Bourguine, JP. Nadal (eds.), *Cognitive Economics*, Springer, 2004.

BELLET M., DURIEU J. (2004). Lundberg and Lachmann on Expectations, n A. Zouache, M. Bellet, S. Gloria-Palermo (eds.), *Evolution of the Market Process : Austrian and Swedish Economics*. London : Routledge.

## **MARCIANO Alain**

**Maître de conférences**

**GREQAM CNRS (Aix-Marseille).**

Ouvrages :

- LEROUX A., MARCIANO A., 1998, La philosophie économique, Paris : PUF.
- MARCIANO A., 1998, Ethique de l'économie. Introduction à la philosophie de la pensée économique, Bruxelles : De Boeck Université.
- LEROUX A., MARCIANO A. (eds), 1999, Traité de philosophie économique, Bruxelles : De Boeck.
- DAVIS J., MARCIANO A., RUNDE J. (eds), 2004, Elgar Companion to Economics and Philosophy, Cheltenham : Edward Elgar.

Articles :

- MARCIANO A., PELISSIER M., 2000, « The influence of Scottish Enlightenment on Darwin's Theory of cultural evolution », Journal of History of Economic Thought, 22, 2, pp.239-49.
- MARCIANO A. PELISSIER M., 2003, « La théorie de l'évolution culturelle de Hayek à la lumière de 'La Descendance de l'Homme' de Darwin », Economies et Sociétés, Oeconomia, 12, pp. 2121-2143.

## **BARON Richard**

**Maître de conférences en informatique**

### **CREUSET**

- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2006). Complexity and Stochastic Evolution of Dyadic Networks. **Computers & Operations Research**, 33:312-327.
- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2004). Finding a Nash Equilibrium in Spatial Games is an NP-Complete Problem. **Economic Theory**, 23:445-454.
- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2002). Control Costs and Potential Functions for Spatial Games. **International Journal of Game Theory**, 31:541-561.
- BARON, R., DURIEU, J., HALLER, H., SOLAL, P. (2002). A Note on Control Costs and Logit Rules for Strategic Games. **Journal of Evolutionary Economics**, 12:563-575.

**PELISSIER Maud**  
**Maître de conférences en économie**

**CREUSET**

*Ouvrage*

PELISSIER M. (2005). *Essai de typologie sur les métaphores évolutionnistes en économie*. Coll. « Acta Stoica », éd Petra, Paris. A paraître.

*Revue à CL*

PELISSIER M. (2004). « Compte rendu de l'ouvrage de G.M. Hodgson, *Reconstructing Institutional Economics, Evolution, Agency and Structure in American Institutionalism* », *Revue de Philosophie Economique*. n°8, déc. : pp. 111-115.

PELISSIER M. (2003). « La théorie de l'évolution culturelle hayékienne à la lumière de la Descendance de l'Homme ». *Economies et Sociétés*, n°33, série PE, nov. – déc. : pp.2121-2143.

PELISSIER M. (2002). « La portée des analogies biologiques chez Alfred Marshall ». *Cahiers d'Economie Politique*, n°42, juin : pp. 7-27.



**LELEC Fabrice**

Thésard (en cours)

ATER Université de St-Etienne/CREUSET

**Titre de la thèse**

***Essais d'économie comportementale : fondements philosophiques et modèles formels.*** Directeur de thèse: Alain Leroux

## **LEVALLOIS, Clément.**

Thésard (en cours)

Direction : Potier J.-P. (Triangle CNRS Lyon) et Fontaine (ENS).

Communication : « 'Uncertainty, evolution and economic theory' (Alchian, 1950). Les origines méconnues d'un article fondateur de l'économie contemporaine », intervention au Séminaire Greqam-Creuset, « Economie et biologie », Aix-en-Provence, 14 septembre 2005.

## B - Description de l'opération de recherche

titre de l'opération de recherche
-----------------------------------

Les objectifs, l'originalité de l'opération prévue, la problématique, les méthodologies employées et les modalités d'accès aux terrains, le programme des travaux et ses différentes phases, la bibliographie et l'état de l'art, les modalités de valorisation des connaissances doivent être présentées. Les modalités de mise en œuvre de l'interdisciplinarité éventuelle et des diverses collaborations doivent être précisées et justifiées en accord avec l'orientation du projet. Les modalités de coordination et de travail en commun des différents partenaires doivent être décrites.

La capacité de l'équipe doit être attestée par la qualification et les productions scientifiques antérieures de ses membres. Les moyens demandés doivent être justifié au regard des objectifs scientifiques du projet et du programme des travaux.

(Arial 11, simple interligne)

**B-1 – Objectifs, contexte, problématique, originalité : (en particulier, préciser dans quel projet [axe] du cluster se situera l'opération de recherche et le lien éventuel avec d'autres opérations de recherche ; souligner les liens éventuels avec les problématiques d'autres clusters de recherche)**

### 1. Objectifs

Le projet consiste à travailler sur les rapports entre deux disciplines scientifiques : l'économie et la biologie. Ces rapports ont été soutenus, mais avec de grandes inégalités selon les périodes, *tout en étant réactivés dans la dernière période* : ils constituent un objet approprié pour examiner le statut des analogies entre discipline, et il peut être complémentaire de l'examen d'autres types de rapports centrés sur la biologie (biologie et physique par exemple, cf. S. Franceschelli, au sein de l'axe 1 du cluster).

Ces rapports ont été historiquement entachés par la réputation du social darwinisme, ce qui a occulté une partie des aspects décisifs et importants des problèmes posés, ainsi que la compréhension de la dynamique actuelle, dont témoignent en particulier les revues suivantes : *Journal of History of Biology, Journal of Evolutionary Economics, Economics and Philosophy, Journal of Bioeconomics, Biology and Philosophy, Journal of Social and Evolutionary Systems, Journal of Theoretical Biology, Evolution and Human Behavior, ...*) mais aussi des revues plus généralistes (par exemple *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*).

Il faut donc se réapproprier le rapport entre les deux disciplines sur des bases nouvelles, avec l'aide d'économistes et de biologistes, mais aussi de philosophes et de spécialistes des systèmes complexes (informaticiens par exemple).

### 2. Contexte

Si on ne s'attarde pas sur l'épisode initial désastreux du darwinisme social (bien étudié en sociologie, mais avec des références en économie significatives à introduire à la fin du XIXème et au début du XXème -*Revue d'Economie Politique* notamment-, sur une filiation spencerienne), des éléments majeurs sont à prendre en compte, ici cités à titre d'exemples, et révélateurs de la *mosaïque* des rapports entre les deux disciplines :

- le rapport complexe et non univoque entre Darwin et la pensée sociale et économique : on sait bien que Darwin a été inspiré par Malthus, mais on sait moins qu'il a été inspiré par Hume. Les emprunts entre les deux domaines scientifiques vont donc dans les deux sens. Le contenu exact de cette double liaison continue cependant de faire problème (Winch 2001, Bellet 2005, Pélissier&Marciano 2005).
- La défense d'une métaphore biologique au détriment d'une métaphore mécanique chez certains grands auteurs économiques (Marshall, mais aussi Veblen en 1898)
- Le développement de la notion d'évolution en économie (Schumpeter en particulier, 1911)
- La tentative de sauver la théorie microéconomique de la firme dans les années 1950 en invoquant une dynamique de concurrence au niveau de l'industrie permettant de contourner l'hypothèse de maximisation de la firme : la firme n'a pas besoin de maximiser pour survivre ; la sélection par la concurrence au niveau plus large de l'industrie *fait comme si* ce comportement individuel existait... (débat Alchian, Penrose... dans les années 50).
- Le développement des approches en termes de sélection culturelle (Hayek, des années 1950 à 1980).

- La définition explicite d'un projet d' « économie évolutionniste », principalement à partir de l'ouvrage de Nelson et Winter (1982), mais aussi de Hodgson et d'autres... présenté comme un projet hétérodoxe en économie.
- Le maintien de divers courants d'interprétation économique à fondements clairement biologiques : Hirshleifer depuis 1977 à partir des travaux des biologistes Trivers et Wilson ; Robson 2001, Bergstrom 1999..., l'organisation toute récente d'une « neuroeconomics » (Camerer, Loewenstein, Prelec, 2005, et numéro spécial de *Games and Economic Behavior* d'août 2005), en passant par la constitution fin 1990 de l'équivoque *International Society for History, Philosophy, and Social Studies of Biology (ISHPSSB)*.
- Le développement récent de la théorie des jeux évolutionnaires en économie, à partir de modèles appliqués initialement en biologie (Maynard Smith, Price 1973 et ensuite), mais après une importation et une réinterprétation de la théorie classique des jeux au sein de la biologie (Pélissier, 2005) et l'utilisation large de la technique du « réplicateur ».

### 3. Compétences du CREUSET (équipe FRE-CNRS) et collaboration en France :

Une des spécialisations internationales du centre est la théorie des jeux, dans son utilisation en contexte adaptatif (théorie des jeux évolutionnaires au sens large). Une autre, transversale, est la philosophie économique et l'histoire de l'analyse économique.

Le CREUSET a débuté depuis fin 2004 un travail sur les rapports entre biologie et économie : il entretient des liens :

- avec l'INSA Lyon (séminaires notamment) : les liens avec l'axe 4 du cluster 14 (J. Forest notamment sur les interfaces) sont nets.
- Il a un accord pour la participation de l'*Institut des Systèmes Complexes Rhône-Alpes* (dir. M. Morvan), avec l'implication d'informaticiens, de mathématiciens et de biologistes intéressés par le programme, notamment V. Volpert (Lyon 1) et P. Lescanne (ENS).
- Il y a une participation déjà expérimentée avec un centre de recherche de la Région PACA : le GREQAM (CNRS, Aix-Marseille 3, unité de philosophie économique). Le CREUSET a organisé avec ce dernier quatre journées d'études sur le thème. De nouveaux contacts sont prévus en 2006-7 : P. Tort (Institut Charles Darwin International), J. Gayon (Paris 1, IHPST), A. Fagot-Largeault (Académie des Sciences, IHPST) en philosophie.
- Liens privilégiés à développer : avec Lyon 1 (Modélisation mathématique de la biologie) et l'ENS par le biais de l'*Institut des Systèmes Complexes Rhône-Alpes*
- Liens possibles : Recherche en Maths-Bio au DMA (Département Mathématiques et Applications, ENS Ulm) : [Mathematics for Biosciences](#), ou UPMC (Paris 6).
- Liens à instituer, concernant la culture scientifique et technique : « Diffusion des savoirs de l'ENS » : Groupe de travail mathématiques et biologie ; et en Rhône-Alpes les CCSTI et *La Rotonde* (Ecole des Mines de St-Etienne).

### Travaux sur le thème CREUSET

- Pélissier M., 2006, *Essai de typologie sur les métaphores évolutionnistes en économie*, Coll « Acta Stoica », éd Petra, Paris. A paraître.
- Pélissier M., 2004, Compte rendu de l'ouvrage de G.M. Hodgson, *Reconstructing Institutional Economics, Evolution, Agency and Structure in American Institutionalism*, *Revue de Philosophie Economique*, n°8, déc.
- Pélissier M., 2003, La théorie de l'évolution culturelle hayékienne à la lumière de la Descendance de l'Homme, *Economie et Société*, n°33, série PE, nov-déc.
- Pélissier M., 2002, La portée des analogies biologiques chez Alfred Marshall, *Cahiers d'Economie Politique*, n°42, Juin.
- Pélissier M., 2002, Colloque annuel de l'European Association of Evolutionary political economy (EAEPE), Aix-en-Provence, 7-10 novembre 2002, *Game theory and the metaphor of evolution*.
- Pélissier M., 2002, 7<sup>th</sup> Young Economists Conference, ParisI-Sorbonne, 18-19 avril 2002, *The Emergence of Social Cooperation from An Evolutionary viewpoint*.
- Solal P., 1999, Métaphores, analogies et comportements : la position d'E. Penrose, *Economies et Sociétés*, Oeconomia, 29(8).

### Initiatives menées :

- Communications et séminaires CREUSET/GREQAM (projet de publication après introduction de papiers de biologistes et de philosophes) depuis 2005 et poursuivis en 2006 dans le cadre du cluster ERSTU :
- Durieu J, Solal P. (2005), *La théorie des jeux évolutionnistes : aspects méthodologiques* (CREUSET)

- Pélissier M., 2005, *Retour sur les fondements de la théorie des jeux évolutionnistes* (CREUSET).
- Bellet M., 2005, Un retour sur l'histoire des rapports entre biologie et économie : Hume et les animaux (CREUSET).
- Magnan de Bornier J., 2005, *Même et évolution culturelle* (GREQAM).
- Marciano A. , 2005, *Economists on Darwin's theory of social evolution* (GREQAM).
- Levallois C., 2005, *Uncertainty, evolution and economic theory (Alchian, 1950). Les origines méconnues d'un article fondateur de l'économie contemporaine* (TRIANGLE-ENS).
- participation à la conférence de J. Vromen, mars 2006, sur la « neuro-economics »
- Bellet M. et Pélissier M, (2006) *Economie et biologie : histoire et enjeux actuels*, séminaire du cluster ERSTU, 19 septembre, St-Etienne
- Varenne F. (philosophie, Université de Rouen) , 2006, *Objets composites et simulation : biologie, écologie, sciences de la conception et expérimentation virtuelle*, séminaire du cluster ERSTU, 19 septembre.

*En janvier 2007 :*

- *Séminaire* avec communication de **Franck Delaplace** (Professeur de biologie, Evry Val d'Essone, génopole), spécialiste de système Complexe - Théorie des jeux, bioinformatique, analyse des réseaux biologiques, simulation de processus cellulaires, et annotation et prédiction de gènes, séminaire du cluster ERSTU, organisé à l'ISC Lyon ENS/ CREUSET-GREQAM.

## **B-2 – Description du projet et résultats attendus :**

Les **trois questions** posées sont les suivantes :

- *quelles sont les bases actuelles d'une interaction entre les deux disciplines ?* s'agit-il d'une simple convergence fondée sur l'utilisation d'outils propres au traitement des systèmes complexes (systèmes dynamiques, avec propriétés émergentes), sans analogie substantielle (hypothèse dite de continuité, Witt, Cordes 2004) : la question de la mathématisation des sciences sociales se pose alors (Cf. lien entre ce programme et le séminaire « mathématisation » du cluster 14). Ou bien, plus profondément, peut-on défendre la thèse d'un « darwinisme universel » (Dawkins 1983, Hodgson, 2002 ; Knudsen & Hodgson 2005) appuyé sur une conception générale, « ontologique », de l'*évolution*, à la fois biologique et culturelle, par-delà la reconnaissance incontestée des spécificités des relations économique-sociales ? Est-on alors à la veille d'un redécoupage disciplinaire effectif ? Les développements récents de la « neuro-economics » sont-ils un phénomène passager illustrant les risques d'un retour vers la biologie sociale, ou un phénomène plus fondamental ?
- Qu'entend-on par fondements évolutionnistes de notions telles que « selfish », « altruism », « fairness », « fairplay », « egoism », « sympathy », « conflict-coopération », « bounded rationality » ? cette question est importante en biologie, en économie et en philosophie. Ce qui est en jeu en effet, c'est l'émergence d'une théorie évolutionniste de la connaissance, de la morale et des normes sociales, à partir d'une conception de l'humain ayant les capacités cognitives d'un agent intentionnel. ». A cet égard, on peut se demander si l'adaptation de la théorie des jeux évolutionnaires aux comportements sociaux (Kandori, Mailath, Rob 1993 ; Samuelson 1997 ; plus largement P. Young 1998), avec l'hypothèse de rationalité adaptative en économie, ne soulève pas aujourd'hui des problèmes importants de filiation et d'interprétation : y a-t-il maintien d'une base comportementale biologique ou bien plutôt basculement vers une base behavioriste de type H. Simon ? En effet, la définition de l'évolutionnisme et surtout des jeux évolutionnistes (ou évolutionnaires) a évolué depuis le milieu des années 90. Il n'est pas certain que la référence de type biologique soit perpétuée : c'est plutôt les classes de modèles de rationalité limitée (avec faible information et capacités computationnelles réduites, mais avec de nombreuses interactions entre agents) qui se développent en économie (Young 2004 ; Durieu, Solal 2005). Dans cette hypothèse, les liens entre biologie et économie seraient en train de connaître une nouvelle phase d'étiollement.

- *Quels rapports avec la culture scientifique et technique ?* Comment contourner la puissance de métaphores trompeuses (sur la concurrence et la lutte pour la survie, sur l'ethnicisation des processus d'inégalités économiques et sociales, sur la naturalisation de normes sociales comme le « choix rationnel » en économie, sur la continuité entre le projet humien ou smithien de philosophie morale et la « neuroeconomics » reliant le comportement sympathique des agents sur l'activation d'une zone particulière du cerveau humain...). Comment, en définitive, offrir une alternative à la résurgence de la sociobiologie en économie ? Comment exploiter la nouvelle donne d'une mise en rapport moderne entre les deux disciplines de l'économie et de la biologie, respectueuse du statut des sciences sociales ?

**La méthode employée** est la confrontation entre économistes, biologistes, philosophes et informaticiens, *par séminaires* spécifiques sur thèmes (cf. ce qui a débuté fin 2005 et en 2006 dans le cadre de ERSTU), et par *publication régulière* (une tous les 2 ans) d'une sélection des contributions aux séminaires. Les séminaires couvriront

- un volet historique : les rapports entretenus entre l'économie et la biologie sont nombreux, certains apparaissant comme plus importants que d'autres. Des phases significatives restent néanmoins encore à ce jour peu connues. Il s'agit alors de tracer des lignes de lecture de ces rapports, en comblant certains manques ;
- un volet épistémologique et méthodologique : L'économie s'est souvent tournée vers d'autres disciplines et vers la biologie en particulier pour asseoir la légitimité d'un nouveau modèle de représentation des interactions sociales.
- un volet technique : les deux disciplines utilisent des techniques de traitement communes : jeux évolutionnaires, modélisations de systèmes complexes... Cet usage commun est une des dimensions importantes des rapports entre sciences naturelles et sciences sociales aujourd'hui (et particulièrement science économique) ;
- un volet philosophique concernant certaines notions (empathie, égoïsme...) et le rapport plus global entre disciplines dans la dynamique scientifique.

Deux thèses en co-tutelle seront aussi un moyen de mettre en commun les connaissances liées aux disciplines concernées.

#### **Les résultats attendus :**

a) Il s'agit donc, pour des réponses à ces trois questions au cours des quatre années à venir, de :

- faire un bilan de l'histoire des relations générales entre économie et biologie
- présenter l'état des relations dans la période récente (évolutionnisme, systèmes complexes, « neuro-economics », hypothèses comportementalistes).
- tenter une prospective de ces rapports et du statut futur de cette science sociale que l'on dit « la plus dure » : l'économie.
- parer aux risques toujours renaissants d'une naturalisation des comportements économiques, en dotant la culture scientifique et technique de connaissances nouvelles, échappant aux stigmates du social darwinisme en économie.

b) produits scientifiques :

- La publication de 2 ouvrages scientifiques et 8 publications en revues reconnues sont attendues sur la période (issus notamment d'une sélection des communications sur séminaires) ;
- 2 thèses engagées sur la période (Une soutenue si ADR dès 2007) : une thèse en histoire des idées sur « Economie, morale et biologie chez D. Hume », et une thèse sur « Histoire récente et perspective des rapports entre biologie et économie ».
- 2 actions tournées vers la culture scientifique et technique : avec les CCSTI de Rhône-Alpes (appel d'offre de la Région pour 2007 ou 2008) et Conférence à « La Rotonde » (Ecole des Mines Saint-Etienne).

**B-3 – Bibliographie et état de la question (on peut s'appuyer sur l'état des lieux par projet présenté dans le dossier du cluster 14 envoyé à la région)**

- Aruka Y. (ed), 2001, *Evolutionary Controversies in Economics. A New Transdisciplinary Approach*, Berlin, Springer.
- Bergstrom CT, Bergstrom TC 1999, Does mother nature punish rotten kids? *Journal of Bioeconomics* 1.
- Camerer C., Loewenstein G., Prelec D., 2005, Neuroeconomics : How neuroscience can inform economics, *Journal of Economic Literature* 43(1).
- Canguilhem G., 1968, *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, Vrin.
- Cordes C., 2004, Darwinism in Economics : From Analogy to Continuity, *Papers on Economics and Evolution*, Max Planck Institute of Economics, Jena.
- Dawkins R., 1983, Universal Darwinism, in Bendall D.S., *Evolution from Molecules to Men*, C.U.P.
- Glimcher P.W., Dorris M.C., Bayer H.M., 2005, Physiological utility and the neuroeconomics of choice, *Games and Economic Behavior*, 52(2), special issue on neuroeconomics.
- Hull D., Ruse M.,(ed.) 1998, *The Philosophy of Biology*, Oxford University Press.
- Kanazawa S., 2004, Social sciences are branches of biology, *Socioeconomic Review*, 2.
- Gayon J., " L'éternel retour de l'eugénisme" , ss la dir. J. Gayon & D. Jacobi, Paris : Presses Universitaires de France.
- Gould S.J., Lewontin R.C. , 1979, The sprandels of San Marco and the Panglossian Paradigm : a critic of the adaptionist programme, London, *Proceedings of the Royal Society*, B. 205.
- Gould S.J., 2006, *La structure de la théorie de l'évolution*, Paris : NRF Gallimard (trad. de *The structure of evolutionary theory*, 2002).
- Hannon B., 1997, The use of analogy in biology and economics From biology to economics, and back, *Structural Change and Economic Dynamics*, Volume 8(4), October.
- Hirshleifer J., 1977, Economics From a Biological Viewpoint, *Journal of Law and Economics* 20(1).
- Hirshleifer J., 1999, There are many evolutionary pathways to cooperation, *Journal of Bioeconomics*, vol. 1(1).
- Hodgson GM. (ed.), 1995, *Economics and biology*, Aldershot, Hants, England; Brookfield.
- Hodgson G.M., 2002, Darwinism in economics: from analogy to ontology, *Journal of Evolutionary Economics* , Volume 12(3).
- Kirman A., 1999, La pensée évolutionniste dans la théorie économique néoclassique, in Leroux A., Marciano A., *Traité de Philosophie économique*, De Boeck.
- Knudsen T. (2005), Hodgson G.M. (2005), Why We Need a Generalized Darwinism: And Why Generalized Darwinism is Not Enough, *Journal of Economic Behavior & Organization* (forthcoming).
- Lagueux M., 1999, Do metaphors affect economic theory ?, *Economics and Philosophy*, 15.
- Lewontin R.C., 1987, The Shape in Optimality, in Dupré J. (ed), *The latest on the best. Essays on evolution and optimality*, London, MIT Press.
- Maynard Smith J., Price R., 1973, The Logic of Animal Conflict, *Nature*, 246(2).
- Maynard Smith, 1974, The Theory of Games and the Evolution of Animal Conflict, *Journal of Theoretical Biology* (47).
- Maynard Smith, 1978, Optimization Theory in Evolution, in Sober, *Conceptual Issues in Evolutionary Biology*, C.U.P., 1995.
- Mayr E., 1993, *Darwin et la pensée moderne de l'évolution*, Odile Jacob.
- Marshall A., 1898, « Analogies mécaniques et biologiques en économie », réed. Dans *Revue Française d'Economie*, 1991, 6.
- Mirowski P., 1989, *More Heat Than Light: Economics as Social Physics, Physics as Nature's Economics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Nelson R, Winter S., 1982, *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge, Mass, HUP.
- Pélissier M., 2000, *Recherches sur les fondements philosophiques du paradigme évolutionniste en économie*, Thèse, Aix-Marseille.
- Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2002, L'économie, entre sciences humaines et sciences de la nature, n°7, Septentrion, Presses universitaires, 232p.
- Robson, A. J., 2001, The Biological Basis of Economic Behavior, *Journal of Economic Literature* 39(1).
- Samuelson L., 2002, Evolution and Game Theory, *Journal of Economic Perspectives*, 16 (2).
- Samuelson P.A., 1993, Altruism as a Problem Involving Group versus Individual Selection in Economics and Biology, *American Economic Review*, 83(2).
- Sigmund K., Fehr E., Nowak MA., 2002, The Economics of Fair Play. Biology and economics may explain why we value fairness over rational selfishness, *Scientific American*, 286.
- Simon H., 2005, Darwinism, altruism and economics, in Dopfer K. (ed.), *The Evolutionary Foundations of Economics*, C.U.P.
- Solal P., 1999, Métaphores, analogies et comportements : la position d'E. Penrose, *Economies et Sociétés*, *Oeconomia*, 29(8).
- Stack D.A., 2000, The First Darwinism Left : Radical and Socialist Responses to Darwin 1859-1914, *History of Political Thought*, XXI(4).
- Tort P. 1997, *Darwin et le darwinisme*, PUF.
- Trivers R.L., 1971, The Evolution of Reciprocal Altruism, *Quarterly Review of Biology*, 46.

- Veblen T., 1898, Why is Economics Not an Evolutionary Science ?, Quarterly Journal of Economics, 12.
- Vromen J., 1994, Economic Evolution: An Inquiry Into the Foundations of New Institutional Economic, London Routledge.
- Walliser B., 1998, A Spectrum of Equilibration Process in Game Theory, Journal of Evolutionary Economics, n°1.
- Winch D., 2001, Darwin Fallen Among Political Economists, APS Proceedings (American Philosophical Society) vol. 145, 4.
- Witt U., 1999, Bioeconomics as economics from a Darwinian perspective, Journal of Bioeconomics, 1.
- Young P., 1998, Individual Strategy and Social Structure. An Evolutionary Theory of Institutions, Princeton University Press.
- Young P., 2004, *Strategic Learning and its Limits*, Oxford : Oxford University Press.
- Zwirn H., 2006, *Les systèmes complexes : Mathématiques et biologie*, Paris : Odile Jacob.

#### **B-4 – Collaborations internationales, le cas échéant.**

##### **Collaborations internationales :**

- avec Max Planck Institute for Research into Economics Systems (Jena, Germany), Evolutionary Economics Group (dir. Prof. U. Witt),
- avec l'Université de Rotterdam (prof. J. Vromen, Philosophy of Economics at the Department of Philosophy of Erasmus University Rotterdam),
- avec G. Hodgson (Research Professor, The Business School, University of Hertfordshire, De Havilland Campus, UK, qui a été invité au CREUSET en 2004 et doit revenir en 2006),
- avec Pr M. Lagueux (Département de philosophie, Université de Montréal, Canada).
- avec le Program for Evolutionary Dynamics, Harvard University, Cambridge USA (Pr. Nowak et Sigmund).

#### **B-5 – Justification scientifique des moyens demandés pour chaque équipe partenaire impliquée dans le projet.**

- Le budget équipement consiste en un simple renouvellement de micro-ordinateurs
- Le budget fonctionnement est le plus important, puisqu'il doit permettre de faire fonctionner les séminaires, y compris avec venues des contributeurs internationaux (Institut Max Planck, Université de Rotterdam, Université de Cambridge USA notamment), d'organiser les publications et les gestions de thèses en co-tutelles.



## **C - Moyens financiers demandés**

### **Investissement :**

2 000 euros/an, soient 8 000 euros sur la période  
(2 micro-ordinateurs /an)

### **Fonctionnement :**

15 500 euros/an soient 62 000 euros sur la période :

- missions pour séminaires (transport) : 5 000
- organisation séminaires : 2 000
- achat ouvrages : 1 500
- contribution à Institut Systèmes Complexes Rhône-Alpes (accès à recherches, formation techniques, réseaux de chercheurs) : 5 000
- aide à publication ouvrages : 2 000

**Total : 70 000 euros.**

## Annexes : présentation des chercheurs

# OPÉRATION DE RECHERCHE

## Projet 1

### **L'Ecole de Lvov-Varsovie et la discussion des principes fondamentaux de la logique et de la pensée.**

#### **Présentation du projet**

Au XX<sup>e</sup> siècle l'Europe centrale et orientale fut un des lieux privilégiés de la recherche philosophique. La philosophie polonaise plus particulièrement connut une période de rayonnement principalement avec l'école de Lvov-Varsovie (fondée par Kazimierz Twardowski à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). Cependant la philosophie polonaise ainsi que les courants qui lui sont attenants, ne font pas aujourd'hui en France l'objet d'études à la hauteur de l'intérêt qu'elle recèle pour la recherche contemporaine. Cela s'explique en partie par la grande influence de la philosophie autrichienne et particulièrement du cercle de Vienne qui détourna l'attention des études faites sur la philosophie de l'Europe centrale et orientale du XX<sup>e</sup> siècle et qui occulta les développements majeurs que connaissait pendant ce temps la philosophie polonaise. La méconnaissance de celle-ci fut telle que certains auteurs en arrivèrent à la considérer comme une simple extension du cercle de Vienne. S'il est vrai que L'Ecole de Lvov-Varsovie a beaucoup hérité de la philosophie de l'Europe centrale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement de Brentano ou de Alexius Meinong, elle a cependant pris une voie manifestement originale par rapport au cercle de Vienne. Une des spécificités de l'école de Lvov-Varsovie est liée à l'approche méthodologique adoptée par ses représentants. Une place importante accordée à l'usage des méthodes formelles pour discuter les questions philosophiques, leur manière de concevoir le rapport entre la philosophie et la logique sont des traits caractéristiques de cette école. Aussi faut-il signaler leur récusation du rejet empiriste de la métaphysique prôné par les tenants du cercle de Vienne.

On peut aussi estimer qu'une des caractéristiques de l'école de Lvov-Varsovie aura été, en cultivant des liens avec des intérêts plus généraux et, en un certain sens, plus anciens, de la mathématisation de la logique inaugurée par Boole et De Morgan, de ne pas s'engager intégralement dans l'orientation «fondationaliste» inaugurée par Frege, sous l'aspect du programme logiciste, et de conserver des capacités d'accueil pour des recherches apparemment purement techniques et d'inspiration algébrisante, dont la portée «logique» n'est pas immédiatement lisible, mais qui vont se révéler techniquement très puissantes : le calcul des relations de Schröder que Frege laisse rapidement de côté, les matrices de Langford et ce qui, avec Löwenheim, permettra l'édification de procédures de décision sur les systèmes formels, envisagés comme structures algébriques généralisables, et ainsi la redéfinition par Tarski d'un « concept » de vérité au niveau « sémantique » du modèle et non plus de la fonction propositionnelle. En un sens, on peut dire qu'avec cela, l'Ecole polonaise, désormais élargie internationalement, et indépendante du débat Viennois, était en mesure de faire place à un ensemble de solutions pour obvier aux « impasses » auxquelles le premier résultat de Gödel conduisait les programmes foundationnalistes, notamment logiciste, mais pas forcément la « logique mathématique » comme telle. Cette perspective est cependant ignorée ou mal prise en compte par les *philosophes* de la logique, qui n'ont dans leur majorité exploré que les réponses, ou les démissions, du second Wittgenstein, face au programme foundationniste et celles de Quine face à l'Encyclopédie de Carnap.

Un des grands mérites de cette école est d'avoir réouvert un débat sur les principes dits « fondamentaux », « absolu » et « évidents » pour la logique et pour la pensée. Jan Lukasiewicz réamorça ce débat par un ouvrage important consacré à la discussion du principe de contradiction chez Aristote. En développant, par la suite, une logique trivalente récusant la loi de bivalence, il mettait fin à la croyance en l'absoluité et en l'universalité d'une logique fondée sur les principes prétendument évidents que sont le principe du tiers exclu et de non contradiction. Dans l'école de Lvov-Varsovie, les

travaux qui ont suivi témoignent d'une liberté par rapport à ce qui pourrait être considéré comme du dogmatisme à l'égard de certains principes. C'est cette liberté d'esprit qui favorisa l'essor de recherches en logique, mathématique et sémantique dont Stanislaw Lesniewski, Tadeusz Kotarbinski, Alfred Tarski, Tadeusz Czezowski, Kazimierz Ajdukiewicz, Stanislaw Jaśkowski, Adolf Lindenbaum, Andrzej Mostowski, Moses Presburger, Jerzy Słupecki, sont les figures de proue sans oublier d'autres logiciens dont les travaux ont été la base de l'invention de différents systèmes formels.

Nous ne manquerons pas de signaler que les études contemporaines montrent que, loin de se limiter à ces aspects, l'école de Lvov-Varsovie apporta une contribution, et non des moindres, au développement de la phénoménologie analytique. Néanmoins, n'ayant pas la prétention de faire un travail exhaustif sur l'oeuvre immense de l'école de Lvov-Varsovie, durant nos travaux nous mettrons davantage en exergue l'exceptionnelle richesse théorique de ce milieu philosophique qui, en amorçant une discussion sur un débat considéré comme clos, allait constituer pour ainsi dire l'esquisse d'un nouveau paradigme pour la logique et pour la science.

Notre étude aura un double objectif : du point de vue de l'histoire de la philosophie de la logique et de l'histoire des sciences nous voulons analyser la contribution de l'école de Lvov-Varsovie et dégager les idées de cette école pouvant éclairer les débats philosophiques contemporains sur la nature du rapport qui existe entre la logique et la philosophie, entre la logique et les mathématiques et entre la logique et la technologie ;

Le deuxième objectif est de répondre à l'appel lancé par l'école de Lvov-Varsovie pour une rediscussion des principes de la logique. En s'inspirant des travaux de cette école et sur des discussions contemporaines qui se font au travers des logiques dites non-standard (logiques paraconsistantes, logiques floues, logiques relevantes...) et au travers de certains courants comme le « dialéthisme », nous voulons formuler notre propre réflexion et donner une contribution aux questions relatives à la nature et la validité des principes logiques, voire aux fondements de la logique elle-même. Nous voulons aussi dégager et analyser les conséquences qu'une remise en question des principes logiques peut avoir sur le développement de la science et de la technique.

Notre travail se rattache à l'un des axes du projet de l'Institut JT Desanti dans le cadre du PPF 2007-2010 portant sur l'histoire des modalités en logique et en philosophie des sciences. Il a des aspects qui dépassent ce cadre et exigent une collaboration avec le cluster 14 et, plutôt que de chercher à proposer un nouveau projet, nous souhaitons que le nôtre s'inscrive, au moins partiellement dans celui dirigé par D. Parocchia, sur les processus de modélisation et la théorie de la science (la modélisation mathématique). En l'occurrence, il s'agit des origines mêmes, ou de la racine de la conceptualisation moderne de la modélisation, puisqu'elle porte sur la logique et, s'aperçoit-on, rencontre très tôt, l'obligation de se diversifier.

### **Modalités de travail :**

1. Un premier volet de nos travaux consistera en un atelier de traduction (du polonais) et de commentaires de certains textes philosophiques importants de l'école de Lvov-Varsovie et présentant un intérêt actuel.
2. Un groupe de réflexion se réunira un après midi par mois pendant une année pour discuter certains thèmes qui auront été proposés ou pour faire des commentaires sur l'un ou l'autre texte qui manifeste un intérêt pour la recherche en cours. Chaque réunion sera faite d'un exposé et de discussions et commentaires sur des textes qui auront été préalablement circulés.
3. Nous organiserons un colloque ou une journée d'étude dont le thème sera : « dédogmatisation des principes de la logique et conséquences pour la science et la technique: la contribution de l'école de Lvov-Varsovie ».
4. Un groupe sera chargé du travail de rédaction et de publication d'un volume finalisant et regroupant le fruit de ces recherches.

### Collaboration avec des réseaux rhonalpains et extra-rhonalpains :

L'institut Desanti /ENS-LSH mettra en avant une collaboration étroite tant avec la Faculté de philosophie de Lyon 3 ainsi qu'avec l'École Normale Supérieure de Lyon (ENS- sciences). Ainsi qu'avec l'équipe grenobloise du groupe « [Philosophie, Langages & Cognition](#) » de l'Université Pierre Mendès France-Grenoble 2 (qui manifeste un intérêt pour l'étude des travaux des auteurs de l'Ecole de Lvov-varsovie).

Nous pensons collaborer :

- avec l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques de Paris où madame Wioletta Miskiewicz (membre statutaire de l'IHPST, chargée de recherche au CNRS) est responsable d'un projet international consacré à la numérisation et l'exploitation scientifique des archives de l'École de Lvov – Varsovie.

- avec Archives H. Poincaré – Département de philosophie, Université Nancy 2.

### Collaboration avec des réseaux internationaux :

Nous pensons donner à notre recherche une dimension internationale en collaborant avec des universités de Pologne comme l'Université Jagellonne de Cracovie où enseigne le philosophe Jan Wolenski qui a largement contribué à la redécouverte de l'héritage philosophique de l'École de Lvov-Varsovie à laquelle il a consacré deux ouvrages monographiques ainsi que des dizaines d'articles historiques et polémiques ; L'Université de Varsovie et l'Université Marie Curie Skłodowska de Lublin. Nous nous pensons également à l'Institut de logique et Centre de Recherches Sémiologiques, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines ( Suisse).

### **Résultats envisagés :**

Le produit visé est un volume qui contiendrait une traduction du polonais au français d'un ensemble de textes représentatifs et pour certains encore inédits en français de l'Ecole de Lvov-Varsovie. Il comprendrait également une synthèse des discussions menées lors des réunions et diverses rencontres, ainsi que le compte rendu d'interventions lors des colloques. Tout ceci serait mis en œuvre afin d'assurer la diffusion des apports de l'école de Lvov-Varsovie ainsi que l'augmentation de la littérature secondaire sur ce courant dans l'optique de poursuivre une rediscussion critique des principes logiques libérée de tout dogmatisme.

### **Moyens financiers demandés :**

Demander de l'argent pour financer :

- des voyages et séjours dans les deux sens (y compris les voyages d'intervenants venant de Pologne à Lyon.)
- pour l'installation matérielle de supports de traductions
- pour le colloque
- pour les livres et revues
- pour des vacances pour publications, enregistrements préparatoires .

Total évalué à 4000 euros par an pendant trois ans

Durée du projet : 36 mois

**Responsable de l'opération de recherche:** Bernard Besnier

**Nombre de personnes impliquées dans l'opération de recherche :**

-Chercheurs et enseignants-chercheurs permanents: 3

-Doctorant :1

-Ingénieure:1

## Cluster 14 ERSTU

# ENJEUX ET REPRESENTATIONS DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LEURS USAGES

## APPEL A PROJETS 2007

### FORMULAIRE

Date limite d'envoi des dossiers : **04.12. 2006**

**Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à**  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES  
Jean-claude.zancarini@ens-lsh.fr

**ENJEUX ET REPRESENTATIONS DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LEURS USAGES**

**APPEL A PROJETS 2007**

**FORMULAIRE**

Date limite d'envoi des dossiers : **04.12. 2006**

**Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à**  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES  
Jean-claude.zancarini@ens-lsh.fr



## **I - FICHE D'IDENTITE DE L'OPERATION**

**Titre de l'opération de recherche** (*maximum 120 caractères*)

**L'institutionnalisation de la « société de connaissance »**

**Analyse comparative des politiques de recherche dans leur environnement institutionnel**

**Projet [axe] du cluster 14 dans lequel s'insère l'opération de recherche**

Recherche transversale à deux axes :

- Axe 1. Les processus de modélisation et la théorie de la science
- Axe 2. Sciences, techniques et communication

### **Mots-clés**

Science dans la société  
droit, épistémologie, société  
Japon, France, Allemagne, Grande Bretagne, Californie  
Société de la connaissance  
STS  
Politiques de recherche : Japon, Union européenne, Etats-Unis  
Institutions  
Propriété industrielle  
Innovation  
Convergence  
R&D  
Gestion de la recherche (Management of Technology)

## Résumé de l'opération de recherche (maximum 5000 caractères)

### 1. Contexte scientifique et objectifs du projet

- L'objectif est l'analyse comparative des politiques de recherche au Japon, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne à l'intérieur de leur environnement institutionnel. Le contexte institutionnel est traité à partir du triangle suivant :
  - a. la conception, la gestion et l'évaluation des politiques de recherche
  - b. les normes et les régulations : évolution actuelle de la propriété industrielle, la référence à l'éthique, l'impact des critères économiques sur la recherche, les discours et théories disponibles (Michael Porter, Nonaka, etc)
  - c. la société conçue sous l'angle de la résistance et de l'adaptation, du capital humain, de l'employabilité, de l'éducabilité.

Entre les trois sommets du triangle se trouvent les sciences et les technologies.

- Le lieu de conception et de gestion du projet est l'**Institut d'Asie Orientale** de Lyon. L'originalité du projet est de développer, grâce à ses spécialistes, des approches comparatives non « euro-centrées », à égale distance théorique de l'Europe et des Etats-Unis.

### 2. Description du projet, méthodologie

- Identifier, exposer, évaluer les problèmes, les concepts et les discours portant aujourd'hui sur le thème de la « société de connaissance » d'un point de vue comparatif afin de mieux connaître les problèmes aussi bien que les régions concernées.
- Le projet repose sur des études théoriques et pratiques à partir de cas en fonction des régions concernées et des spécialistes associés à ce projet.
- Les études relèvent des sciences de l'homme et de la société dans leur diversité, principalement de l'épistémologie (Science & Technology Studies, STS, épistémologie dite « continentale ») et du droit (propriété industrielle, théorie des biens communs, théorie du droit international commun, éthique). L'approche est toujours comparative au niveau des objets et des disciplines.
- Les économistes participant au projet se trouvent à Tokyo et en Californie afin de mettre en perspective le rôle des sciences économiques dans le traitement de ces problèmes. L'IAO dispose de diverses compétences en économie et gestion.
- Un élément constitutif du projet est la création du **Knowledge Society Network** (Réseau Société de la connaissance) qui associe trois pôles : Tokyo, San Jose (CA) et Lyon. Le pôle lyonnais est l'**Institut d'Asie Orientale** (CNRS UMR 5062) situé à l'ENS-Ish. Le projet associe donc dans la Région Rhône-Alpes deux axes du Cluster 14.

### 3. Résultats attendus

- Rédaction d'un manuel d'introduction à la « société de connaissance »
- Publication dans des revues spécialisées et dans des publications destinées au grand public
- Création d'un site web dédié (son rôle initial est d'associer les trois institutions du réseau et les spécialistes associés et leurs travaux)
- Organisation de journées d'étude à destination de formateurs, élus, journalistes, responsables de la recherche au niveau national et international, de toute personne concernée par le rôle, l'impact et la gestion de la recherche aujourd'hui. Ces actions seront organisées en partenariat avec un cabinet de conseil, *International Focus*. Encadrement de thèses et de recherches conduites à des étudiants dit *post grad*.
- Actions de consultance spécialisées, certaines organisées par le *Knowledge Society Network*

## Responsable de l'opération de recherche

Civilité	Nom	Prénom	Discipline	Laboratoire (nom complet)	Type (établissement public, fondation, association, entreprise)
Monsieur	<b>RIEU</b>	<b>Alain-Marc</b>	<b>Epistémologie</b>	<b>Institut d'Asie Orientale (CNRS UMR 5062)</b>	<b>Université Jean Moulin &amp; ENS-Ish</b>
	Site web :		<a href="http://w3.ens-ish.fr/amrieu/">http://w3.ens-ish.fr/amrieu/</a>		

## Nombre de personnes impliquées dans l'opération de recherche (en équivalent temps plein : ETP)<sup>2</sup>:

Chercheurs et enseignants-chercheurs permanents :	3
Post-doctorant(s) ayant donné leur accord pour recrutement :	2
Doctorant(s) :	0
Ingénieurs et techniciens :	0
Chercheurs et enseignants-chercheurs associés :	
France :	3
Etrangers :	5

<sup>2</sup> Quelle que soit la catégorie de personnel, il s'agit ici, pour chaque personne impliquée dans le projet, de multiplier son temps de recherche par le pourcentage de temps qu'il consacra à ce projet.

## II – Présentation détaillée de l'opération de recherche

### A - Identification du responsable de l'opération de recherche

<b>titre :</b> <b>L'institutionnalisation de la « société de connaissance »</b> Analyse comparative des politiques de recherche dans leur environnement institutionnel
--

#### A-1 – responsable scientifique

<b>Civilité *</b>	<b>Nom *</b>	<b>Prénom *</b>	
Monsieur	RIEU	Alain-Marc	
<b>Grade *</b>	Professeur 1 <sup>e</sup> classe	<b>Employeur *</b>	Université Jean Moulin
<b>Mail *</b>	amrieu@gmail.com		
<b>Tél *</b>	04 7853 1041 04 3737 6470	Fax :	04 3737 6476
		Site :	<a href="http://w3.ens-lsh.fr/amrieu/">http://w3.ens-lsh.fr/amrieu/</a>

<b>Laboratoire (nom complet) *</b>	
Institut d'Asie Orientale	
<b>N° Unité (s'il existe)</b>	CNRS UMR 5062
<b>Adresse complète du laboratoire *</b>	
ENS-lsh 15 parvis Descartes BP 7000	
<b>Code postal *</b>	<b>69342</b>
<b>Ville *</b>	<b>Lyon Cedex 07</b>
<b>Etablissements de tutelle (indiquer le ou les établissements et organismes de rattachement, souligner l'établissement qui assurera la gestion financière du projet) :</b>	
<b>Tutelle : ENS-lsh</b> Gestion financière : ENS-lsh (rattachement)	

## Equipe de l'opération de recherche

	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline	% de temps de recherche consacré au projet	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
Coordinateur	Rieu	Alain-Marc	Professeur, Lyon 3	Epistémologie	100%	Conception, direction et coordination du projet. En tant que directeur du Knowledge Society Network, il préside son conseil scientifique. Recherche porte sur les politiques de recherche japonaise, américaine et de l'EU.
Membres de l'équipe	Leclerc	Yveline	Maître de conférence, Lyon 2	Economie et gestion de la recherche	50%	Analyse des politiques de R&D au Japon : analyse de la reconfiguration des territoires à travers la politique des clusters. Comparaison avec l'Europe.
	Seizelet	Eric	Directeur de recherche, CNRS, directeur de l'IAO	Droit comparée, éthique, Analyse des réformes institutionnelles japonaises	50%	Normes, représentation et processus de décision en matière de bioéthique au Japon. Comparaison avec l'Europe.
	Jaluzot	Béatrice	Maître de conférences, Université Lyon 3	Droit	50%	Réforme de la propriété industrielle et intellectuelle au Japon dans les dix dernières années, comparaison avec l'Union européenne
	Triclot	Mathieu	Allocataire Lyon 3, Docteur, futur post-doc	Epistémologie	100%	Etude des idéologies scientifiques et technologiques aux Etats-Unis depuis la fin des années 1930. Etude de leurs impacts sur les politiques de recherche jusqu'à nos jours. La formation de la recherche opérationnelle et des méthodes de gestion de la recherche.
	Hattori	Akira	Doctorant, IAO,	Economie de l'innovation	100%	Thèse : redéfinition des rapports centre/périphérie à travers la politique des clusters.
Responsables des projets 1 et 2 du Cluster 14	Le Marec	Joëlle	Professeur, ENS-Ish, responsable de l'axe 2 du cluster 14	Communication, étude des réactivités sociales à la recherche	10%	Etude différentielle des attitudes et comportements sociaux déterminant la réceptivité des sciences et des techniques et des discours qui en sont les vecteurs.
	Parrochia	Daniel	Professeur, Université Lyon 3, responsable de l'axe 1 du cluster 14	Epistémologie	10%	Etude des modèles de rationalité en provenance des sciences et transférés dans d'autres disciplines, en particulier dans les sciences de l'homme et de la société

Pour chacun des membres de l'équipe du projet, fournir une biographie d'une page maximum qui comportera :

A/ Nom, prénom, âge, cursus, situation actuelle ; B/ Autres expériences professionnelles ; C/ Liste des 10 publications (ou brevets) comprenant les 5 publications les plus récentes et les 5 publications les plus significatives

## B - Description de l'opération de recherche

### L'institutionnalisation de la « société de connaissance »

#### Analyse comparative des politiques de recherche dans leur environnement institutionnel

Sur-titre :

Analyse comparative du rôle, du statut et de l'organisation de la recherche dans les pays industriels avancés : région de Tokyo (Japon), Californie du Nord (Etats-Unis), Région Rhône-Alpes (France) et Union européenne.

#### B-1 – Objectifs, contexte, problématique, originalité :

1. Un projet transversal aux clusters de la Région Rhône-Alpes

**Après trois rédactions successives du projet et sans avoir reçu le moindre financement, le projet ici exposé engage la faisabilité d'une telle recherche dans le cadre institutionnel lyonnais. Il se positionne exactement à l'intérieur du cluster 14 à l'intersection des axes 1 et 2. Une collaboration avec l'axe 6 du cluster 14 s'imposera d'elle-même ultérieurement, à partir d'un certain niveau d'avancement des travaux.**

**Parce qu'il est créé dans l'Institut d'Asie Orientale, ce projet associera au fur et à mesure de son développement les aires géographiques asiatiques et les spécialités des membres de l'IAO concernés, en priorité les spécialistes de l'innovation et des clusters industriels en Chine et au Japon.**

**Des synergies avec d'autres clusters sont envisageables mais de telles collaborations supposent que le Knowledge Society Network soit en place et correctement financé. Par exemple :**

**Cluster 1 : « Microélectronique, nanosciences et nanotechnologies »**

**Alain-Marc Rieu participe à la recherche organisée par le France-Stanford Center for Interdisciplinary Studies sur « Ethical and societal implications of the Bio-Info-Nano-Cogno Convergence » (1<sup>e</sup> symposium, Avignon, 17-19 décembre 2006. Voir : [www.crea.polytechnique.fr/avignon](http://www.crea.polytechnique.fr/avignon)).**

**Cluster 4 : « Gestion et organisation des systèmes de production et de l'innovation »**

**Le présent projet comporte un fort élément « Gestion de la recherche et de l'innovation » en relation avec des universités japonaises.**

**Cluster 12 : « Dynamiques sociales et territoriales »**

**Les dynamiques territoriales en Asie de l'Est et dans le Nord Pacifique américain sont déterminées par les politiques de recherche et les pôles de R&D. C'est une des spécialités de l'IAO (voir le site : <http://asianclusters.ish-lyon.cnrs.fr/>)**

## 2. Une recherche exprimant la conjoncture présente

La volonté de la Région Rhône-Alpes de structurer sa politique de Recherche et Développement s'inscrit dans une conjoncture internationale de régionalisation de la recherche observable dès le milieu des années 1980 au Japon, aux Etats-Unis et, à une moindre échelle, en Allemagne et en Angleterre. L'enjeu de cette recherche est de situer cette politique de la Région Rhône-Alpes dans le contexte international des initiatives similaires.

Deux idées guident cette recherche :

### - La compétition dans la coopération

La compétition entre les nations ne repose plus seulement sur les activités industrielles et commerciales mais sur les fondamentaux de ces activités, à savoir la production et la distribution des connaissances. C'est pourquoi il est devenu impératif d'étudier de façon comparative les politiques de recherche. En effet, dans chaque pays et chaque région, la conception et la gestion d'une politique de recherche doit prendre en compte l'état, la configuration et la dynamique des politiques de recherche mises en place par des pays, des régions qui sont à la fois des partenaires et des concurrents. Cette situation exige une intelligibilité nouvelle, plus riche, de la recherche. Ce nouvelle conjoncture est l'objet de ce projet.

### - L'environnement institutionnel fait la différence

**Le processus d'innovation dépend de déterminants locaux. La concurrence, l'information, les échanges et les migrations de chercheurs engendrent une homogénéisation progressive de la recherche dans le monde. On observe en même temps des différences majeures entre les régions productrices de savoir. Ces différences reposent moins sur le contenu de la recherche que sur son environnement institutionnel, économique et social, juridique et épistémique.**

## 3. Un projet original

**Cette recherche est actuellement unique au monde.**

**Deux universités japonaises où j'enseigne fréquemment, avancent dans cette direction. Aucune n'a pour le moment conceptualisé et institutionnalisé cette problématique. Elles ont accepté de participer à cette recherche.**

**Cette problématique est présente dans les grandes universités de la Baie de San Francisco, sans qu'elle se voit accordée la même urgence qu'au Japon ou qu'au niveau de la Commission européenne.**

**L'originalité du projet est de se situer dans un Institut d'Asie Orientale et d'organiser ses travaux à partir d'une plate-forme de Recherche et Coopération, le Knowledge Society Network (voir rubrique collaborations internationales).**

## B-2 – Description du projet et résultats attendus :

Réalité ou idéologie : qu'est-ce que la « société de connaissance » ?



**L'objectif est d'analyser pour les évaluer les différents discours et théories sur la « société de connaissance ». Le problème est de savoir de quelle « connaissance » il s'agit et de quelle « société » il est question. L'objectif est d'analyser la construction de cette thématique, les pouvoirs qui s'y expriment et se donnent les moyens de la « performer ».**

**Les responsables politiques et administratifs, économiques et universitaires, doivent reconnaître que toutes les nations industrialisées aussi bien que les « nouvellement industrialisées » se sont lancées dans la même stratégie, sans mesure pleinement le contexte global et les présupposés de ces stratégies, ni leurs effets et conséquences. La situation est beaucoup plus sérieuse qu'il n'en a l'air.**

**C'est pourquoi l'enjeu de ce projet est d'étudier les politiques de recherche, les réformes de la recherche, les relations universités-Etat-entreprises (« triple helix »), les thématiques émergentes d'un point de vue comparatif parce qu'il n'y a pas de norme, ni de modèle mais des expériences inscrites dans les contextes institutionnels et géopolitiques.**

**L'objectif est en même temps d'évaluer l'intelligibilité actuellement disponible pour analyser les conditions de production et de diffusion des connaissances dans les sociétés industrielles avancées. La domination des sciences économiques pour décrire et expliquer les différents processus de recherche scientifique et technique est récente et présente de fortes variations et variantes dans le monde, en particulier au Japon, aux États-Unis et en Europe.**

L'enjeu de cette recherche est donc de structurer dans le continent des sciences de l'homme et de la société et sur une base comparative, une inter-discipline se donnant pour objet l'étude des conditions de formation et de diffusion du savoir dans les sociétés.

**Cadre thématique général :**

- Qu'est-ce qu'une « société de connaissance » ?
- Quels sont les différents types de « société de connaissance » en cours d'émergence ?
- Comment s'opère leur institutionnalisation, dans quels champs et pratiques de communication, selon quelles épistémologies ?
- Comment s'opère la compétition entre eux ? Quelles sont les réformes institutionnelles en cours pour répondre à cette compétition ?

- Quelle connaissance faut-il développer dans les sciences de l'homme et de la société pour comprendre ces évolutions, leurs sources et leurs conséquences ?

#### **Thèmes de Recherche et Collaboration prioritaires :**

- l'évolution actuelle des pratiques et de la formalisation de la **propriété industrielle** en Californie et aux Etats-Unis, l'influence de ces évolutions au Japon. L'enjeu principal sera une nouvelle élaboration de la « triple helix » à partir de ses critiques en cours dans la Baie de San Francisco et dans la recherche japonaise.  
Une attention particulière sera donnée à la théorie des **biens communs** et à la façon dont elle est prise en compte dans différents pays (Japon, Allemagne, Finlande, Danemark)  
Cela conduit dans la Baie de San Francisco et sur la thème de la « convergence » à la conception de nouvelles structures de recherche adaptées à l'évolution des rapports entre la science, la technologie et l'industrie ainsi que le rôle des sciences humaines et sociales dans ces évolutions
- la « **bonne gouvernance de la recherche** » : les connaissances nécessaires pour concevoir, développer, mettre en place une politique de recherche : comparaison du 3<sup>e</sup> Basic Plan for Science and Technology au Japon et du 7<sup>e</sup> Framework Program for Science and Technology de l'Union européenne (voir Rapport A-M Rieu pour la Commission).  
Dans ce cadre seront étudiées les réformes de la recherche au Japon et en France depuis les années 1990, ainsi les politiques régionales de la recherche. Il est proposé en particulier de comparer les projets de la Région Rhône-Alpes avec ceux des Préfectures de Sendai (une coopération est déjà en place avec l'INSA et l'Ecole centrale de Lyon) et de Niigata.
- les **normes et régulations**. Au delà de la « réforme politique » nécessaire pour prendre en compte le rôle de la recherche dans le développement économique et social, il est nécessaire de prendre en compte ces paramètres dans la compétition entre les nations et les régions dans le monde.  
Le rôle de ces normes dans la compétition internationale sera étudié à partir de la bioéthique, de son impact sur la R&D, sur le rôle de l'UNESCO et de la place des travaux en Bioéthique de l'UNESCO dans la stratégie japonaise. D'une façon plus générale, l'impact des politiques de recherche sur la théorie et la pratique des relations internationales sera pris en compte (dans la limite de l'intérêt suscité par ces problèmes en France, considérés de la première importance à l'Université de Tokyo).
- les réformes universitaires dans les grandes régions de R&D, en particulier dans le Bassin Pacifique.

#### **Deux niveaux de communication de la recherche :**

Le cadre thématique général et les thèmes prioritaires indiquent les recherches menées par les membres de l'équipe et du réseau Société de connaissance. Outre leur publication spécialisée, ces recherches conduisent à l'organisation d'un ensemble de présentations, de débats, tables rondes et séminaires destinés à des acteurs politiques, économiques, universitaires et sociaux répondant à trois objectifs

Trois objectifs :

- Fournir à la Région Rhône-Alpes, aux différents acteurs de la recherche et de l'économie, divers objets de réflexion et de débat (invitations de responsables de la recherche, ouverture de coopération, etc) ;
- Organiser une série de tables rondes et de consultation pour la création dans l'Université de Lyon d'un programme préfiguration la création d'une école de gestion de la Recherche et Développement.
- Débat sur la reconfiguration des sciences de l'homme et de la société :
  - a. les nouvelles collaborations entre les sciences dures et les sciences de l'homme et de la société,
  - b. la formation de nouvelles disciplines étudiant les capacités adaptatives des différents systèmes de la recherche,
  - c. la place et le sens de l'éthique dans cette conjoncture.

### **B-3 – Bibliographie et état de la question**

- Berkout, F & Scoones, I (1999) « Knowing how to change. Environmental policy learning and transfer ». *Science and Technology Policy Research (STPR)*, UK.
- Boyer, Robert (2002), *La croissance, début de siècle: de l'octet au gene*, Paris, Albin Michel
- Callon, Michel (1994), "Is science a public good?" *Science, Technology & Human Values*, vol. 19 n° 4, p 395-424.
- Callon, Michel, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe. 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Seuil.
- Callon, Michel. 1998. "Des différentes formes de démocratie technique." *Annales des Mines*
- Coleman, D (1991) « Policy Research - Who Needs It? » *Governance* 4 (4) 420-455
- Collins, Harry and Robert Evans. 2002. "The Third Wave of Science Studies: studies of expertise and experience." *Social Studies of Science*.
- Dasgupta, (Partha) & David (Paul), « Toward a new economics of science », *Policy Research*, Vol. 23, 1994, p 487-521
- Feenberg, Andrew (2004), *Community in the Digital Age*, Rowman and Littlefield
- Foucault, Michel (Senellart, Michel ed.) (2004), « Sécurité, territoire, population », *Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris : Seuil
- Gasper, D & Apthorpe, R (1996) « Introduction: Discourse Analysis and Policy Discourse ». *European Journal of Development Research* 8 (1) 1-15
- Gibbons, Michael (and others), *The new production of knowledge: the dynamics of science and research in contemporary societies*, London, Sage, 1994
- Granovetter, Mark (2005). "The Impact of Social Structure on Economic Outcomes". *Journal of Economic Perspectives*, 19(1 ) (Winter): 33-50.
- Haas, E B (1991), *When Knowledge is Power: Three Models of Change in International Organizations*. University of California Press.
- Habermas, Jurgen (1973) *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973, p. 43.
- Jasanoff, Sheila, (1990). *The Fifth Branch: Science Advisers as Policymakers*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Jasanoff, Sheila. and et al, (1995), *Handbook of Science and Technology Studies*, London: Sage Publications.
- Lascoumes, Pierre & Le Gales, Patrick, 2004 *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de sciences po
- Lascoumes, Pierre. 1999. "Productivité des controverses et renouveau de l'expertise." *Les cahiers de la sécurité intérieure*.
- Latour, Bruno (1995) *La science en action*, Paris, La découverte
- Lee, Chong-Moon & al. (2000), *The Silicon Valley Edge*. Stanford: Stanford University Press.
- Millstone, Eric and Patrick van Zwanenberg. 2000. "Beyond skeptical relativism: evaluating the social constructions of Expert Risk Assessments." *Science, Technology & Human Values* 25.
- Neilson, S (2001) « Knowledge Utilization and Public Policy Processes: A Literature Review ». *Evaluation Unit*. IDRC, Canada.
- Pavitt, Keith (1998) "The social shaping of the national science base", *Research Policy* n° 27, p 793-805.
- Pestre D. (1997), "La production des savoirs entre académies et marché. Une relecture historique du livre *The new production of knowledge* édité par M.Gibbons", *Revue d'Economie Industrielle*, (79), 163-174.
- Porter, Michael (1990) *The comparative advantage of Nations*, New York : Free Press
- Rieu, Alain-Marc, (2001) *Savoir et pouvoir dans la modernisation du Japon*, Paris, PUF
- Rieu, A-M, (2006), *Emerging Knowledge Societies in the EU and Japan: reconfiguring collaboration in the Social Sciences and the Humanities*. A study for the Delegation of the European Commission to Japan, Brussels, EU Reports and Studies, July 2006, 51 pages.
- Roqueplo, Philippe. 1997. *Entre savoir et décision. L'expertise scientifique*. Paris: INRA.
- Ryan, J (2002) « Synthesis Report on Assessing the Impact of Policy-Oriented Social Science Research ». *International Food Policy Research Institute (IFPRI)*, Washington, DC.
- Sabatier, P (ed) (1999) *Theories of the Policy Process*. Westview Press, Boulder.
- Sakaya Taichi, 1991, *The knowledge value revolution*, Tokyo, Kodansha International.
- Skolnikoff, Eugene (1993), *The elusive transformation: science, technology and the evolution of International Politics*, Princeton University Press.

#### **B-4 – Collaborations internationales**

Création d'une plate-forme de coopération entre les spécialistes et les institutions des régions concernées, le *Knowledge Society Network*. Parce qu'il est créé à l'Institut d'Asie Orientale, les collaborations internationales du KSN sont clairement orientées sur le Bassin Pacifique. C'est ce qui explique que le noyau thématique du projet se trouve actuellement au Japon.

L'objectif d'une ouverture sur Lyon et la Région Rhône-Alpes est né de la volonté d'étendre le champ d'étude à l'Union européenne (voir Rapport d'A-M Rieu pour la Délégation de la Commission européenne à Tokyo sur son site web - <http://w3.ens-lsh.fr/amrieu/>-, aussi disponible sur le site de la Commission).

- **Center for Science, Technology and Society**, Santa Clara University, San Jose (Silicon Valley). Directeur Geoffrey Bowker ;
- **Institutional Management of Science and Technology**, (COE program), Tokyo Institute of Technology Science. Directeur : Watanabe Chihiro. Le Professeur Watanabe est aussi responsable au International Institute of Applied System Analysis (IIASA) (Laxenburg, Autriche) d'un programme d'étude et d'évaluation des politiques de recherche dans le monde (voir site A-M Rieu).
- Département **Epistemology and history of science and technology** (correspondant : Professeur Murata) et département **Advanced social and international studies** (correspondant : Professeur Yamawaki Naoshi), Université de Tokyo
- **School of Communication**, Simon Fraser University. Correspondant : Andrew Feenberg, Canada Research Chair in Philosophy of Technology.
- La collaboration en Asie de l'Est (ainsi qu'en Asie du Sud) s'opère en même temps dans le cadre des activités du **Réseau Asie** (directeur : Jean-François Sabouret, CNRS, Paris, Maison des sciences de l'homme)

## **B-5 – Justification scientifique des moyens demandés pour chaque équipe partenaire impliquée dans le projet.**

### **Explication**

De telles activités de recherche ont nécessairement un coût proportionnel à leur ambition et à leurs retombées. Le service rendu auprès de l'Université de Lyon et de la Région Rhône-Alpes doit être pris en compte.

Ces activités et donc leurs résultats seront donc proportionnées aux moyens mis à leur disposition.

Les budgets demandés sont donc importants et se rapprochent par leur montant de ceux alloués aux sciences économiques, voire à certaines sciences expérimentales. Ce changement d'échelle doit être interprété comme un changement de pertinence des travaux.

#### **1. Fonctionnement**

##### **a. Des missions**

Le principe est d'assurer aux cinq chercheurs membres à la base du programme deux missions d'étude de deux semaines chacune dans la région qu'ils étudient. Les frais supplémentaires sont à leur charge et ils devront les financer par des activités spécifiques.

Il est demandé aux chercheurs de participer aux colloques dans le monde pouvant contribuer à leur information et à la communication de leurs travaux.

Des rapports sont demandés à la fin de chaque mission ainsi qu'un rapport d'activité en fin d'année montrant non seulement les publications mais aussi les activités de communication auprès de publics professionnels.

#### b. **La création du *Knowledge Society Network* et le financement de ses activités**

Le directeur du projet, Alain-Marc Rieu, doit disposer des moyens financiers lui permettant de développer le Réseau Société de connaissance, de rencontrer ses partenaires et surtout de négocier régulièrement à Bruxelles les projets du Réseau.

#### c. **Communication : un site web dédié**

Un site web sera mis en place pour communiquer les activités et les résultats ainsi que les activités du Réseau et des organismes ou programmes membres du Réseau.

Ce site aura aussi pour fonction de se servir de plate-forme en France à tous ceux qui sont concernés par l'épistémologie, l'histoire des sciences, des techniques et des industries, les politiques de recherche, etc.

Le site devra offrir tout un ensemble de documents pour l'enseignement dans ces disciplines.

C'est pourquoi il est important que le site soit conçu et géré par une personne dont les intérêts ou le début de carrière soient conformes à nos objectifs.

#### d. **Organisation de séminaires, tables rondes, etc.**

Les travaux réalisés seront communiqués à des **publics professionnels**, à des responsables universitaires, d'entreprise, des élus, des responsables régionaux, etc. Les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce de la Région et au delà sont les cibles privilégiées.

Ces activités auront lieu à Lyon et dans d'autres villes de la Région Rhône-Alpes ainsi que dans tout autre lieu souhaitant les organiser.

Ces activités pourront être organisées (voire financées) en partenariat avec des cabinets de conseil.

#### e. **Accueil et encadrement de doctorants**

C'est un des axes de développement. Il consiste à négocier avec les membres de l'IAO, leurs partenaires, les universités de Lyon et de la Région Rhône-Alpes la possibilité d'accueillir leurs étudiants doctorants.

Etant donné la nature du programme, un effort particulier sera fait en direction des post doc.

La réception et l'encadrement des étudiants étrangers circulant dans le Réseau Société de connaissance sont une priorité.

## **2. Salaires**

Demande d'une allocation de recherche pour M. Akira Hattori, doctorant à l'IAO

## **3. Equipement :**

### **Informatique**

Les cinq membres de l'équipe se verront attribués un ordinateur portable de dernière génération. Pour que ces activités n'aient pas d'impact sur le budget de l'IAO, elles seront dotées d'un environnement dédié complet (imprimantes, scanner, etc).

### **Documentation**

Budgets pour acquisition de livres et rapports excédant les budgets documentaires actuels de l'IAO.

## **Chiffrage**

(voir point « C » ci-dessous)

**Investissement (1<sup>e</sup> année) :**

**a. Documentation :**

5000 €

**b. Matériels informatiques « multi-media »**

15 000 €

**Fonctionnement (par année) :**

**a. Salaires et charges sociales : 0**

**b. Frais d'étude et de recherche**

Frais de mission des responsables du projet à l'IAO :

25 000 €

Frais de déplacement :

9 500 €

Invitation de spécialistes français et étrangers (voyages et hébergement) :

15 000 €

**c. Formation, communication, réception**

Organisation de séminaires, tables rondes à Lyon et dans la Région Rhône-Alpes

8 000 €

Frais de réception, promotion, communication :

8 000 €

Frais de conception de dossier ANR et européen par des cabinets spécialisés :

10 000 €

Création, maintenance et animation d'un site web dédié :

8 000 €

Publications :

6 000 €

## **C - Moyens financiers demandés**

Investissement (année 1) : 25 000 €

Fonctionnement (par année) : 89 500 €

Total : **114 500 €**

### **Appendices :**

1. CV A-M Rieu
2. CV Eric Seizelet
3. CV Béatrice Jaluzot
4. CV Yveline Lecler
5. CV Mathieu Triclot
6. CV Akira Hattori
7. demande d'allocation de recherche

**Alain-Marc RIEU**

Ancien élève, Ecole Normale Supérieure (Saint-Cloud), Agrégé de Philosophie  
Docteur d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne  
Ancien pensionnaire à la Maison franco-japonaise, Tokyo



## Fonctions actuelles

- Professeur, Faculté de philosophie, Université Jean Moulin-Lyon 3, France.
- Chercheur, Institut d'Asie orientale (CNRS UMR 5062), Ecole Normale Supérieure (Lettres et sciences humaines).

Adresse professionnelle :

Institut d'Asie Orientale  
ENS Lettres & Sciences Humaines, 15, Parvis R. Descartes, BP 7000 69342  
LYON Cedex, France  
Tél : (33) 04 3737 6470

Date de naissance : 1<sup>er</sup> juin 1947

## Principales publications et activités récentes

- *La techno-science en question*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 1990 (avec Frank Tinland & Ph. Breton).
- ***Savoir et pouvoir dans la modernisation du Japon, Paris, P.U.F., 2001, 336 p.***
- A-M Rieu (ed.), *Le concept de décollage : réception, appropriation et légitimation des savoirs étrangers*, revue *Daruma*, automne 2001-printemps 2002, 200 p.
- **« Knowledge Society and the problem of a global public sphere » in Jean-Christophe Merle (éd.), *Globale Gerechtigkeit. Global Justice, Stuttgart-Bad-Cannstatt, Frommann-Holzboog (Collection "Problemata") 2005, pp.449-459.***
- "The epistemological and philosophical situation of Mind Techno-Science", dans Stefano Franchi and Güven Güzeldere (ed.), *Mechanical Bodies, Computational Minds. Artificial Intelligence from Automata to Cyborgs*, Cambridge, M.I.T. Press 2005, p 453-470.
- **« What is Knowledge Society ? », *STS Nexus, Santa Clara University, Center for Science, Technology and Society, San Jose, Fall 2005.***
- "The comparative evolution of Science and Technology Policies in Japan and the USA since 1980", Tokyo Institute of Technology, October 31<sup>st</sup>, 2005.
- "The European Union and the limits of Modern Political Theory", Department of Advanced Social and International Studies & Institute for German and European Studies, Tokyo University, February 2<sup>nd</sup>, 2006.
- "Emerging Knowledge Societies: comparing reforms of research in Japan and France", Symposium *Elucidation of Co-evolutionary dynamism between innovation and institutional systems*, Tokyo, Tokyo Institute of Technology, February 27<sup>th</sup>, 2006.
- "Civil society: criticism and issues", Department of Economics, Waseda University, Tokyo, March 18<sup>th</sup>, 2006.
- **« Research and Education at the age of large-scale data bases », Fukuta Azio (ed.), *What are nonwritten cultural materials?*, Kanagawa University COE Program, 2006, p 167-171.**
- "Digital anthropology. Digital materials for multimedia environments", Symposium *Interpreting Human culture through non-written materials*, COE program, Kanagawa University, Yokohama, November 28<sup>th</sup>, 2006.
- "Planting forests or growing flowers: research policies and politics", *Research Policy Analysis Seminar*, Tokyo, Tokyo Institute of Technology, October 31<sup>st</sup>, 2006.
- ***Emerging Knowledge Societies in the EU and Japan: reconfiguring collaboration in the Social Sciences and the Humanities. A study for the Delegation of the European Commission to Japan, Brussels, EU Reports and Studies, July 2006, 51 pages.***

Eric SEIZELET

Date de naissance : 02/06/51

## Diplômes universitaires

- Diplôme supérieur de japonais, INALCO (1975)
- Doctorat d'Etat en droit, Université de Paris II (1984). Prix Paul Deschanel.

Situation actuelle : Directeur de l'Institut d'Asie Orientale de Lyon, UMR 5062 (septembre 2003)

## Autres responsabilités

- Membre du jury des concours Orient et cadre général du ministère des Affaires Etrangères
- Membre du jury du concours des bourses du gouvernement japonais
- Membre du conseil scientifique du pôle Asie de la direction de l'archéologie et des sciences sociales du ministère des Affaires Etrangères
- Membre du jury de l'agrégation de langue et de culture japonaise
- Membre titulaire de la commission de spécialistes de l'Université Marc Bloch de Strasbourg
- Membre du conseil scientifique de la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations

## Publications les plus récentes

Seizelet, Eric (2002), « La réception de la science juridique occidentale : les transferts de technologie institutionnelle à l'époque de Meiji » in *Daruma*, Revue d'études japonaises, n°10-11, pp. 143-181.

**Seizelet, Eric (2003), « Nouvelle problématique de la révision constitutionnelle au Japon : les commissions parlementaires d'investigation en matière constitutionnelle », in *La Constitution et le temps*, Lyon, 2003, L'Hermès, Bibliothèque de droit, pp. 205-222.**

Seizelet, Eric (2004), « Japon : Etat et religion », *Géopolitique*, janvier 2004, n°85, pp. 36-41.

Seizelet, Eric (2004), « Le droit japonais et le harcèlement sexuel dans l'entreprise », *Le Mouvement Social*, janvier-mars 2005, n°210, pp. 87-120.

Seizelet, Eric (2005), « L'institution impériale japonaise et la dynamique de la modernisation », in Jean-François Sabouret éd., *La dynamique du Japon*, Paris, Editions Saint Simon, pp. 73-82.

## Publications les plus significatives

Seizelet, Eric (1988), *La Jeunesse japonaise et le patriotisme*, Paris, Presses Orientalistes de France.

Seizelet, Eric (1990), *Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Seizelet, Eric (1994) « Le droit face au sida en Corée du Sud » et « Sida et droit au Japon », in Jacques Foyer et Lucette Khaïat coord., Paris, CNRS éditions, pp. 111-124, 281-311.

Seizelet, Eric (2000) « La criminalisation de l'étranger au Japon », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.16, n° 1, pp. 65-95.

Seizelet, Eric (2001), *Justice et Magistrature au Japon*, Paris, PUF.

Béatrice JALUZOT

38 ans

2, boulevard Emile Zola 69600 Oullins

Tel. 04 78 62 63 49

Portable 06 98 79 63 65

[beatrice.jaluzot@ens-lsh.fr](mailto:beatrice.jaluzot@ens-lsh.fr)



*Maître de conférences en droit privé  
Spécialité en droit comparé japonais - allemand*

## situation actuelle

Directrice adjointe de l'Institut de Droit Comparé – Edouard Lambert, Université Jean Moulin - Lyon 3, octobre 2005

Institut d'Asie Orientale (CNRS UMR 5062) Chercheur permanent, janvier 2005

Maître de conférences en droit privé, Université Jean Moulin – Lyon 3, septembre 2000

## **cursus**

Doctorat en droit privé

*La bonne foi dans les contrats, étude comparative des droits français, allemand et japonais*

sous la direction du Professeur Frédérique FERRAND ; Université Jean Moulin - Lyon 3 (janvier 2000)

Boursière de l'Union Européenne dans le cadre du Réseau de recherche « Common Principles of European Private Law », the « TMR Programme », (oct. 1998 – avril 1999 ; juillet, août, septembre 2000)

Bourse de recherche, *Japanese Society for Promotion of Science* (JSPS) (mai 1995 - avril 1996).

Bourse de recherche du Centre International de Droit et Politique Comparées de l'Université de Tokyo, (oct. 1993 - avril 1995).

Law Legal Magister, Westfälische Wilhlems Universität, Münster, Allemagne (1993)

DEA en Droit Privé Général, Paris II (1991)

Maîtrise en Droit des Affaires, Paris II (1990)

## **Autres expériences professionnelles**

- Professeure invitée à l'Université d'Osaka, par le professeur Tadaki MATSUKAWA, cours en japonais sur le droit français, janvier 2006
- Assistante, Université de Münster, Allemagne, Chaire d'Histoire du Droit Allemand et du Droit Européen, sous la direction du Professeur Reiner SCHULZE (mai 1996 - octobre 1996).
- Chercheuse invitée Université de Tokyo, Faculté de Droit, par le Pr. Ichiro KITAMURA (septembre 1993 - mai 1996)
- Assistante, Université de Münster, Chaire de Droit Privé et de Théorie du Droit sous la direction du Professeur Jürgen SCHMIDT (mai 1992 - juillet 1993)
- Collaboration en cabinet d'avocats, SCP Benahmou - Turbil Benhamou (Paris) (septembre 1990-juillet 1991).

## **Publications**

- *La bonne foi dans les contrats. Etude comparative de droit français, allemand et japonais*, Editions Dalloz, Coll. Nouvelle Bibliothèque de Thèses, vol. 5, éd. Dalloz, 2001.
- « Méthodologie du droit comparé, bilan et prospective », *RIDC* 2005, p. 29.
- « Transposition de la directive signature électronique : comparaisons franco-allemandes », *Recueil Dalloz* 2004, chr., p. 2866.

## **Autres publications**

- « Les chaînes d'argent en droit comparé », note sous BGH, 10 nov. 2005, en cours de publication
- *L'intérêt de l'enfant en droit allemand*, Rapport rédigé pour le CNRS-Jurisclope, mars 2005
- « L'infraction pénale de l'employé et la négligence grave du commettant », note d'arrêt, ch. Criminelle, 7 novembre 2001, *Petites Affiches* 16 oct. 2002, p. 15.
- Les différences de méthode dans la science juridique, *Himeji International Forum of Law and Politics*, 1997, n° 3 p. 163-174.

## **LECLER Yveline**

Née le 15 juin 1951, nationalité française

**Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon.**

**Membre permanent de l'Institut d'Asie Orientale**, Responsable de l'axe de recherche: " Recomposition des entreprises et mobilités sociales en Asie "

**Formation académique:**

**Doctorat en Sciences Sociales**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris); thèse dirigée par Christian Sautter, soutenue en Décembre 1980 : "l'emploi salarié dans les petites et moyennes entreprises japonaises en tant que régulateur du marché du travail et de l'activité des grandes entreprises (1955-1978)"

**Diplômée de langue japonaise**, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO, Paris), 1975. Mémoire dirigé par Christian Sautter, soutenue en 1975: "les facteurs de motivation des investissements japonais en Europe".

**Situation professionnelle antérieure:**

**De 1998 à 2002** : Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

**De 1992 à 1998**: Maître de conférences à Université Jean Moulin Lyon 3, Faculté des langues, section de japonais.

**De 1983 à 1992**: Ingénieur d'Etudes à l'Université Lumière Lyon 2, laboratoire d'Economie des changements technologiques (URA CNRS).

**De 1976 à 1983** : Assistante de recherche spécialiste à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Centre de recherche sur le Japon Contemporain, Paris.

**Publications**

LECLER Yveline, 1993: *Partenariat industriel, la référence japonaise* (Industrial Partnership, Japan as a Reference), Lyon: L'Interdisciplinaire, 255 p.

LECLER Yveline (avec Humphrey J., Salerno M.) eds., 2000: *Global Strategies and Local Realities: the Auto Industry in Emerging Markets*, London: Macmillan

LECLER Yveline, 2002: "The cluster role in the development of Thai car industry: some evidence from empirical studies", in *International Journal of Urban and Regional Studies*, Volume 26.4, December, 799:814.

LECLER Yveline et Simon Jean-Christophe, 2002: "Post-crisis Asian economies: some new industrial prospects", in Horaguchi H., Shimokawa K. eds, *Japanese Foreign Direct Investment and the East Asian Industrial System: case studies from Automobile and Electronics Industries*, Springer Verlag 2002, 9:40.

LECLER Yveline, 2006: Furansu: "nihonmoderu"ni taisuru gurobaruka no chosen (France: the « Japanese model» confronted by the stake of globalization), in Kudo A., Hook G. dir. : *Gendai nihon kigyô* (the Japanese Contemporary Enterprise), volume 3, Tokyo : Yuhikaku, pp. : 167-196, chapitre 7 (à paraître ultérieurement en anglais).

LECLER Yveline, 2006: The revitalization of Regional Areas in Japan: Incubation and Clustering, contribution to the International Workshop: *Industrial Clusters in Asia: Old and New Forms*, Lyon: ENS-LSH, 29-30 November and 1<sup>st</sup> December.

MATHIEU TRICLOT

30 ans

129 rue Bugeaud, 69006 Lyon

04.78.65.92.23

[mathieu.triclot@free.fr](mailto:mathieu.triclot@free.fr)

CURSUS

---

2004-2006	<b>ATER</b> à l'Université Jean Moulin Lyon 3 <b>Doctorat de Philosophie</b> , sous la direction de Daniel Parrochia : « La constitution de la notion d'information. Le moment cybernétique ». Mention <b>Très Honorable avec Félicitations</b> .
2001-2004	<b>Allocataire Moniteur Normalien</b> à l'Université Jean Moulin Lyon 3 <b>DPCT Génie Informatique</b> au CNAM (Mathématiques pour l'informatique, Algorithmique Programmation, Architecture des machines et systèmes informatiques, Bases de données, Processus d'informatisation)
2000-2001	<b>DEA</b> à l'Université Jean Moulin Lyon 3 « La constitution du discours de l'information », sous la direction de Jean-Claude Beaune. Mention Très Bien.
1999-2000	Admis à l' <b>agrégation de philosophie</b> (rang : 3)

- 1998-1999 **Maîtrise** de philosophie à l'Université Paris IV.  
« La nouvelle méthode pour apprendre et enseigner la jurisprudence de Leibniz », sous la direction de Michel Fichant. Mention Très Bien.
- 1997-1998 **Licence** de Philosophie à l'Université Paris I.
- 1996-1997 Admis à l'**ENS Lettres et sciences humaines de Fontenay/Saint-Cloud** (rang : 2)

## PUBLICATIONS

---

- Mars 2007 **Compte rendu** du livre de Amy Dahan et Dominique Pestre, *Les Sciences Pour La Guerre : 1940-1960*, pour les **Historical Studies in the Physical and Biological Sciences**.  
(à paraître)
- Déc. 2006 « Norbert Wiener's Politics and the History of Cybernetics », **2<sup>nd</sup> International Conference of the European Society for the History of Science**, Electronic Proceedings.
- Janvier 2006 « Les implications politiques de la cybernétique américaine », *Cahiers du GREPH, Arabes*, 3, « *Les réceptions de la science* », pp. 54-63.
- Mars 2004 **Comptes rendus** des livres de Gérard Chazal, *Les Réseaux du sens : De l'informatique aux neurosciences* et de Daniel Parrochia (dir), *Penser les réseaux* pour la **Revue de Synthèse**, Géométrie et Cognition, tome 124.

## HATTORI Akira

23 ans

Nationalité japonaise

[Akira.Hattori@ens-lsh.fr](mailto:Akira.Hattori@ens-lsh.fr)

### Situation Actuelle

**Doctorat en Sciences Politiques, mention Asie Orientale Contemporaine**, Ecole Doctorale Sciences des Sociétés et du Droit, Université Lumière Lyon2

Sujet de thèse : « *La politique des clusters et la redéfinition des rapports entre le pouvoir central et la périphérie au Japon* », sous la direction d'Eric Seizelet, depuis octobre 2006

### Formations Antérieures

#### **Master 2 recherche, Sciences Politiques mention Asie Orientale Contemporaine**

Mémoire de recherche : « *Les politiques publiques en faveur des Clusters industriels au Japon* », sous la direction d'Yveline Lecler, septembre 2006

**Master 1 en Sciences Politiques**, Université Lumière Lyon2, septembre 2005

Séjour en étude intégrée à l'Université Chuo (Tokyo, Japon) septembre 2004 à septembre 2005

**Licence de Sciences Politiques**, Université Lumière Lyon2, juin 2004

**Licence de Droit**, Université Lumière Lyon2, juin 2004

**DEUG de Droit**, Université Lumière Lyon2, juin 2003

### Expérience Professionnelle

**Chercheur Vacataire**, Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 2006

**Journaliste-interprète**, service des sports Tokyo TV (Japon), 2004-2005

**Interprétariat-traduction** pour les préparations de travaux universitaires, Japon, 2004

**Mémoire de recherche de Master2:** « *Les politiques publiques en faveur des Clusters industriels au Japon* », sous la direction d'Yveline Lecler, septembre 2006

**Workshop Industrial Clusters in Asia :** « Public Policies in Japan : the District's Revitalization, Technology Creation and Clustering Legal System », Lyon, November 2006

**Cluster 14**

**DEMANDE D'ALLOCATION DE RECHERCHE**

		RESPONSABLE DE LA THESE	CO-DIRECTEUR EVENTUEL
Classement a l'intérieur du projet :	Appel Titre Nom Prénom Institution	SEIZELET Eric Institut d'Asie Orientale	Mme Yveline Lecler
Ecole doctorale SSD		INTITULE	ETABLISSEMENT Institut d'Asie Orientale
DOMAINE DE RECHERCHE	Rue code/lieu Pays Téléphone Télécopie E-mail	15 Parvis Rene Descartes 69007 Lyon France	
Sciences Politiques			
TITRE DU PROJET			
La nouvelle politique des clusters et la redéfinition des rapports entre le pouvoir central et la périphérie : une comparaison du Japon avec la France et l'Union européenne			
BRÈVE DESCRIPTION			

La mode des clusters qui a sévi dans le paysage industriel mondial à la fin des années 90. Il n'a pas épargné le Japon. Le gouvernement japonais a instauré des mesures de politiques publiques pour implanter ces nouvelles formes de districts industriels. Ces mesures ont une valeur exemplaire, à comparer à des expériences proches en Europe.

L'originalité réside dans le fait que le Japon a distingué deux types de cluster : les « clusters industriels » en 2001 et les « clusters intellectuels » à partir de 2002 afin de renforcer la forme d'une « société de connaissance ».

Le Japon a tradition forte des « districts industriels ». Mais ils sont en déclin ces dernières années en raison d'une reconfiguration de l'économie inégalement répartie sur le territoire. Pour revitaliser les régions marginalisées, le gouvernement met de nouveaux types de clusters en attribuant une plus grande responsabilité aux collectivités locales. A travers ces mesures, les rapports centre/périphérie sont bouleversés. Il est important d'étudier comment ces évolutions se produisent dans l'UE mais surtout en France où la situation est proche de celle du Japon.

#### DEMANDE EVEVENTUELLE D'EQUIPEMENT

Voir dossier général

#### LIEU ET DATE

Lyon le 4 décembre 2006

#### SIGNATURE

Alain-Marc Rieu

## **I - FICHE D'IDENTITE DE L'OPERATION**

**Titre de l'opération de recherche** (*maximum 120 caractères*)

**Internet, technique et culture**

**Projet [axe] du cluster 14 dans lequel s'insère l'opération de recherche**

Projet 2, thème 1

**Mots-clés**

**internet, technologie de l'intellect, culture, écriture, science, pratiques intellectuelles, graphique, argumentation, communication.**

**Résumé de l'opération de recherche** (*maximum 5000 caractères*)

### **contexte scientifique et objectifs du projet**

Nous comptons théoriser l'internet.

Tantôt présenté comme technique, tantôt comme médium, souvent distingué de l'informatique, l'internet est aussi décrit comme une nouvelle technologie à la fois neutre et magique, y compris par les enseignants-chercheurs de sciences de l'information et de la communication, avec tous les glissements vers le déterminisme de l'innovation et sur l'utopie d'un essor industriel et culturel lié aux NTIC que cela suppose.

L'internet nous apparaît avant tout comme une forme d'écriture spécifique, électronique et réticulée, produite par les scientifiques. Cette conception commence à être acceptée par plusieurs chercheurs (Boullier, Licoppe, Jeanneret, etc.) mais ses enjeux réels ne sont pas toujours abordés, du fait de l'engagement de certains chercheurs dans des modèles purement économiques ou purement sémiotiques. Il nous apparaît qu'il y a place pour une approche qui conjugue l'histoire des sciences et l'anthropologie, et que les effets de ce choix théorique et méthodologique sont prometteurs, y compris dans le domaine de l'industrie.

La dynamique engagée par le CS2O de l'ENS-LSH nous invite à développer sur la région Rhône-Alpes une telle problématique.

Il s'agit de montrer les liens entre l'écriture scientifique des 2 derniers siècles et l'internet, de réinterroger le rapport entre science et technique, et celui entre ces deux notions et celle de culture (bien plus proche de la technique que ne le suppose la doxa des sciences humaines et exactes, si l'on se réfère à Malinowski).

### **description du projet, méthodologie**



La recherche s'effectuera sous la forme d'un séminaire, l'AIL (Atelier Internet Lyonnais), où seront invitées les experts européens qui nous apparaissent les plus compétents dans le domaine. Elle commencera par une approche théorique, et, après deux ans, mêlera conceptualisation et pratique, Ajoutons, toujours au plan méthodologique, le caractère interdisciplinaire du séminaire: agrégé de mathématiques, je n'ai aucune difficulté à dialoguer avec des physiciens, métrologues de l'internet, et mathématiciens. Or, les débats relatifs à l'internet souffrent souvent de visions partielles, où les disciplines n'arrivent pas à faire converger leurs approches. Ce séminaire offrira donc une approche originale, qui profitera à l'ensemble des disciplines, par l'intermédiaire de la participation de leurs représentants.

### *Description du séminaire:*

#### *1. Écriture des scientifiques*

Ceci nous invite d'une part à explorer l'histoire de l'élaboration de l'écriture scientifique depuis plus de deux siècles par les mathématiciens, physiciens, chimistes, etc., pour expliciter la façon dont ils ont infléchi notre outillage mental : domestication des nombres, diffusion massive du raisonnement graphique, transformation de la documentation, pour les formes récentes les plus manifestes. Cette approche est aussi réflexive: l'accent sur l'écriture, définie comme technique de l'intellect [Goo94], questionne le statut ancillaire ou appliqué de la technique face à la science, et par là, interroge le statut de la science, celui de ses «outils» (instrumentations, mais aussi réseaux sociaux, modalités de l'échange...), et celui de sa relation à la culture —que Malinowski confond avec la technique [Mal68].

Cette première piste de recherche nous semble féconde pour comprendre la façon dont des représentations héritées du passé (autonomie de la science, singularité de la pensée, opposition entre technique et création, entre sciences exactes et sciences humaines) structurent, au moins en France, celles de l'internet, tout en empêchant une lecture claire. Et elle devrait permettre de préciser les représentations en train de se constituer dans les domaines de la rationalité, des savoirs, et de la culture, et a des applications concrètes : modalités de la numérisation du patrimoine, choix d'investissements «technologiques», etc.

#### *2. Écriture du monde*

Nous comptons d'autre part préciser la relation entre écriture et réalité du monde.

L'idée n'est pas de présenter ce dernier comme virtuel, mais de préciser de façon pragmatique comment, hier et aujourd'hui, certaines formes d'écriture (scientifique, romanesque, artistique) participent de la construction du réel et de ses représentations :

comme la carte produit du territoire [Jac93, Gui06], comme les romans peuvent produire des nations, les outils et méthodes informatiques produisent, en première étape, des conceptions de la connaissance et de son architecture. Par exemple, l'association web-moteurs de recherche ne fait pas que reconfigurer la carte des proximités et distances entre disciplines et espaces de connaissance, elle nous invite à imaginer la recherche d'information comme un parcours au sein d'arborescences, avec des allers et retours, des raccourcis, des carrefours privilégiés : notre pensée se déploie dans un espace géométrique, quasi-matériel, dont la traduction métaphorique, dans le cas du web, emprunte aux références de la géographie [Des01]. Or, nos représentations intellectuelles sont aussi celles que nous nous faisons du monde.

Comment, en deuxième étape, ce recentrage sur l'activité cognitive, sur l'ego pensant, transforme-t-il notre relation au monde ? Comment une nouvelle écriture redéfinit-elle notre relation au réel, ou dévoile-t-elle cette dialectique du monde réel et du monde perçu ? Nous ne présumons pas que nous vivons une révolution (approche qui, avec l'idée d'une perpétuelle innovation, a le principal défaut de nier l'histoire), mais une lente transformation.

La cartographie, entre texte et image, entre illustration du réel et raisonnement scientifique,

témoigne de cette construction du monde par l'écriture. Or, le développement de l'écriture scientifique à l'origine des ordinateurs coïncide avec la fin de l'exploration-description de l'oekoumène : pour Johansson, le temps de la description du monde serait terminé, au profit de son écriture, avec l'informaticien au centre du monde qu'il dessine [Joh00]. Plus que jamais, nous nous demandons jusqu'à quel point le monde n'est pas surtout le fruit de nos constructions intellectuelles, de nos écritures. Les informaticiens n'en doutent pas. Cette conception-construction est évidente pour des catégories retravaillées quotidiennement par les médias, comme celle de l'immigration, ou pour l'art, dont les oeuvres ne sont réelles qu'une fois produites. Depuis la diffusion des ordinateurs et des méthodes statistiques et graphiques héritées de leurs possibilités de calcul, les analyses factorielles réifient des relations sociales, la langue se déploie en des univers sémantiques, le territoire explose à l'écran. Et la sociologie des réseaux devient une affaire de physiciens.

Assistons-nous à un phénomène permanent, où l'écriture affirme sa fonction principale d'écrire le monde, même si cette capacité se dévoile surtout quand cette technique de l'intellect subit des modifications d'importance ? Ou à une réelle transformation, qui témoignerait d'un processus historique menant à une appropriation du monde sensible (humanités, sciences sociales, etc.) par les sciences empirico-analytiques au travers de l'outillage cognitif qu'elles ont mis en place ? La question, en lien avec le point précédent, n'est pas métaphorique : il suffit d'écouter la façon dont ces sciences, ou au moins certains de leurs financeurs et porte-parole, projettent de «designer» l'humain avec les nanotechnologies, l'informatique et la génétique. On aborde ici une autre configuration de l'identité technique-culture, plus directe (transformer l'humain recomposera encore plus «évidemment» la culture que transformer son écriture), qui mérite à notre avis une attention soutenue.

L'approfondissement de cette double problématique devrait permettre d'analyser sereinement la plupart des débats relatifs à la science et la culture (et par extension, à la propriété, à la politique, etc.) qui traversent —souvent avec insistance— nos sociétés et de proposer une grille de lecture claire, opérationnelle et dépassionnée à toute la variété des acteurs pris dans le maelström de ces questions.

### **résultats attendus**

- Offrir un cadre conceptuel pour comprendre l'internet
- accroître le dialogue interdisciplinaire
- prouver l'importance des sciences humaines dans la conduite de la science
- dynamiser des programmes de recherche théoriques et pratiques
- démontrer les liens entre technique, science et culture
- mettre à jour les relations entre épistémologie et inventivité

**Responsable de l'opération de recherche**

Civilité	Nom	Prénom	Discipline	Laboratoire (nom complet)	Type (établissement public, fondation, association, entreprise)
M	Guichard	Eric	71e	Équipe Réseaux Savoirs et Territoires, ENS	et. pub.

**Nombre de personnes impliquées dans l'opération de recherche (en équivalent temps plein : ETP)<sup>3</sup>: 2**

Chercheurs et enseignants-chercheurs permanents \_\_\_ 1,5

Post-doctorant(s) déjà recruté(s) \_\_\_\_\_ Doctorant(s) \_\_\_\_\_ 0,5 Ingénieurs et techniciens \_\_\_\_\_

**Durée du projet :**      48 mois

---

<sup>3</sup> Quelle que soit la catégorie de personnel, il s'agit ici, pour chaque personne impliquée dans le projet, de multiplier son temps de recherche par le pourcentage de temps qu'il consacrerà à ce projet.

## II – Présentation détaillée de l’opération de recherche

### A - Identification du responsable de l’opération de recherche

titre : Internet, technique et culture

#### A-1 – responsable scientifique

Civilité *	Nom *	Prénom *	
M	Guichard	Eric	
Grade *	MCF	Employeur *	ENSSIB
Mail *	Eric.Guichard@enssib.fr		
Tél *		Fax	

Laboratoire (nom complet) *	
Équipe Réseaux Savoirs et Territoires, ENS chercheur associé au laboratoire C2S0 (Communication, Culture et Société) de l'ENS-LSH	
N° Unité (s'il existe)	
Adresse complète du laboratoire *	
ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris	
Code postal *	75005
Ville *	Paris
Établissements de tutelle (indiquer le ou les établissements et organismes de rattachement, souligner l'établissement qui assurera la gestion financière du projet) :	
ENS-LSH	

## Equipe de l'opération de recherche

	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline	% de temps de recherche consacré au projet	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
<i>exemple</i>	<i>MARTIN</i>	<i>Charlotte</i>	<i>Professe ur</i>		<i>30%</i>	
Coordinateur	Guichard	Eric	MCF	71e	50%	Organisation du séminaire, définition des thèmes de recherche
Membres de l'équipe						
	Lafouge	Thierry	PR	71e	20%	participant
	Lallich-Boidin	Genevière	PR	71e	20%	participant
	Flandrin	Patrick	DR CNRS	63e	10%	participant
	Etc. Environ une dizaine de personnes					participant

Pour chacun des membres de l'équipe du projet, fournir une biographie **d'une page maximum** qui comportera :

A/ Nom, prénom, âge, cursus, situation actuelle

B/ Autres expériences professionnelles

C/ Liste des 10 publications (ou brevets) comprenant les 5 publications les plus récentes et les 5 publications les plus significatives

**Ce programme est en projet et sa réalisation dépend du financement qui sera reçu. Il est donc difficile de solliciter la dizaine de personnes qui commencent à y participer pour leur demander de remplir un dossier si complexe, ressemblant à celui d'une demande ANR. Aussi, je (E. Guichard) me limiterai à l'exposé de mes publications personnelles.**

*Direction ou codirection d'ouvrages*

-

**Mesures de l'internet, Dir. E. Guichard, Paris, éd. Les Canadiens en Europe, 2004.**

- *Odyssée internet : enjeux sociaux*, Dir. E. Guichard et J. Lajoie, Montréal, éd. Presses de l'Université du Québec, 2002.

- *Comprendre les usages d'internet*, Dir. E. Guichard, Paris, éd. Rue d'Ulm, 2001

#### *Chapitres de livres*

- "Géographie de l'internet", in *Lieux de Savoir*, Dir. Ch. Jacob, Paris, Belin, à paraître.

- "L'atlas Clio. Un atlas en ligne interactif de l'immigration", in *Les historiens, leurs revues et Internet* (France, Espagne, Italie), Dir. Ph. Rygiel et S. Noiret, Paris, éd. Publibook Université, 2005, (pp.93-102).

- "L'internet, une technique intellectuelle", in *Mesures de l'internet*, Dir. É. Guichard, Paris, Les Canadiens en Europe, 2004, (pp. 19–49).

- «Does the 'Digital Divide' Exist?», in *Globalization and its new divides : malcontents, recipes, and reform*, Dir. Paul van Seters, Bas de Gaay Fortman & Arie de Ruijter, Amsterdam, Dutch University Press, 2003 (pp. 69–77).

- «Usages de l'internet chez les chercheurs en sciences humaines», in *Odyssée Internet*, Dir. É. Guichard et J. Lajoie, Montréal, éd. Presses Universitaires du Québec, 2002 (pp. 113–124).

#### *Articles de revues avec comités de lecture*

-

«L'internet : retrouvailles de l'écriture et de la cartographie», *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, num. 24, à paraître.

- «Spatial structure of the internet traffic», *Physica A*, num. 319, 2003 (pp. 633–642) ; avec Marc Barthélémy et Bernard Gondran.

- «Large scale cross-correlations in Internet traffic», *Physical Review E*, vol. 66, 056110 (nov. 2002) ; avec Marc Barthélémy et Bernard Gondran.

## **B - Description de l'opération de recherche**

titre de l'opération de recherche

*Les objectifs, l'originalité de l'opération prévue, la problématique, les méthodologies employées et les modalités d'accès aux terrains, le programme des travaux et ses différentes phases, la bibliographie et l'état de l'art, les modalités de valorisation des connaissances doivent être présentées. Les modalités de mise en œuvre de l'interdisciplinarité éventuelle et des diverses collaborations doivent être précisées et justifiées en accord avec l'orientation du projet. Les modalités de coordination et de travail en commun des différents partenaires doivent être décrites.*

*La capacité de l'équipe doit être attestée par la qualification et les productions scientifiques antérieures de ses membres. Les moyens demandés doivent être justifiés au regard des objectifs scientifiques du projet et du programme des travaux.*

*(Arial 11, simple interligne)*

**B-1 – Objectifs, contexte, problématique, originalité : (en particulier, préciser dans quel projet [axe] du cluster se situera l'opération de recherche et le lien éventuel avec d'autres opérations de recherche ; souligner les liens éventuels avec les problématiques d'autres clusters de recherche)**

Je ne reprendrai pas les points précédemment exposés, mais insisterai sur la très faible conceptualisation de l'internet au sein des chercheurs de la région lyonnaise, et sur les difficultés qu'ils ont à engager un dialogue interdisciplinaire. Nouveau venu dans la région, je dois souligner la bouffée d'oxygène apportée par les recherches du C2SO, et donc par les responsables de l'axe 2 du cluster 14, qui interrogent de façon scientifique le fonctionnement de la science. Et la mise en place de ce séminaire (depuis mars 2006, en association avec les

débuts du cluster) a rencontré un écho très favorable auprès des scientifiques de la région qui ont fait le choix d'une posture réflexive: à savoir, ne pas se contenter de s'adapter aux appels d'offre français ou européens, mais tenter de donner le maximum d'homogénéité à leur pratique, en situant leurs recherches dans une problématique à la fois sociale et épistémologique.

Par ailleurs, cette thématique science-technique-culture a évidemment des liens avec le cluster 13 «Culture, patrimoine et création», ainsi qu'avec d'autres (clusters 1,2, 8).

## **B-2 – Description du projet et résultats attendus : (10 pages, grand maximum !)**

Cf. fiche d'identité de l'opération

## **B-3 – Bibliographie et état de la question (on peut s'appuyer sur l'état des lieux par projet présenté dans le dossier du cluster 14 envoyé à la région)**

Cf. articles et ouvrages d'Éric Guichard ci-dessus, de Joëlle Le Marec, Igor Babou, de Dominique Pestre. Pour résister à la tendance pseudo-scientifique qui veut que tout nouvel article ou ouvrage efface les conclusions d'oeuvres plus anciennes, je citerai les références suivantes: Bachelard, Kuhn, Simondon, Bourdieu, Pestre, Goody, Latour.

## **B-4 – Collaborations internationales, le cas échéant.**

Université Toronto, Canada  
Université de Göteborg, Suède  
Université d'Uppsal, Suède  
Université de Hamburg, Allemagne

## **B-5 – Justification scientifique des moyens demandés pour chaque équipe partenaire impliquée dans le projet.**

*On présentera ici une justification scientifique des moyens demandés, en distinguant les demandes en équipement et fonctionnement.*

Équipement: néant

Fonctionnement: invitation de conférenciers français et étrangers, aide à la publication.

Total: 5000 Euros par an

## **C - Moyens financiers demandés**

Investissement : 0

Fonctionnement : 5000 Euros par an sur 4 ans

Total : 20~000 Euros



## Cluster 14 ERSTU

# ENJEUX ET REPRESENTATIONS DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LEURS USAGES

## APPEL A PROJETS 2007

### FORMULAIRE

Date limite d'envoi des dossiers : **04.12. 2006**

**Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à**  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES  
Jean-claude.zancarini@ens-lsh.fr

## I - FICHE D'IDENTITE DE L'OPERATION

**Titre de l'opération de recherche** (*maximum 120 caractères*)

**Médias, communication et santé en Rhône-Alpes**

**Projet 2 volet 2 du cluster 14 dans lequel s'insère l'opération de recherche**

Sciences, techniques et communication

**Mots-clés**

**Santé, prévention, information, médecins, patients**

**Résumé de l'opération de recherche** (*maximum 5000 caractères*)

- 4- contexte scientifique et objectifs du projet
- 5- description du projet, méthodologie
- 6- résultats attendus

### 1. Contexte

Tirant des enseignements de travaux réalisés dans le cadre du laboratoire, le Gresec (post doctorat pour l'institut national du cancer, étude sur l'insertion des techniques d'information et de communication dans le domaine de la santé, la réforme du système de santé publique, les politiques publiques de santé, etc.), il s'agit de produire une approche communicationnelle des mutations du domaine de la santé.

L'originalité de ce projet est d'analyser le domaine de la santé où les SHS sont en train d'être intégrées aux différents instituts de recherche. Le plus bel exemple est sans aucun doute constitué par l'INCa qui accueille en son sein un département SHS et qui a organisé un colloque sur les SHS et le cancer l'an dernier.

En effet, à travers des travaux précédemment réalisées, le Gresec a constaté que face à la dimension multifactorielle du cancer, à ses conséquences humaines et sociales souvent considérables, la médecine, seule, connaît ses limites. Le renfort que peuvent lui apporter les sciences humaines et sociales des approches complémentaires permettant d'être mieux et autrement à l'écoute des patients, d'être plus efficace non seulement dans les pratiques de soin mais aussi dans celles de la prévention, de travailler sur les représentations sociales liées à la maladie, aux corps malades pour modifier à terme des comportements, et les discours médiatiques produits sur le cancer. Un apport des sciences humaines et sociales, pouvant s'avérer fort utile tant dans le domaine des soins que dans ceux du dépistage, de la prévention ou bien encore de la recherche clinique, comme l'a indiqué le Professeur David Khayat dans son discours d'ouverture du colloque SHS et cancer en mai 2006. Rappelons d'ailleurs que le Plan cancer, lancé en 2003, a souhaité donner une impulsion forte à la recherche en sciences sociales.

Notre propos est ici de décrire l'émergence d'un « problème » lié aux questions de santé dans la sphère publique, et d'analyser en quoi il est l'enjeu d'opérations de sélection et de focalisation, pour déclencher et maintenir une attention publique, et l'enjeu également de rapports de force entre les acteurs. Il nous semble qu'il existe une spécificité de la santé dans la sphère publique, liée à la constitution du secteur médical, aux caractéristiques des professionnels de l'information et à la complexité des structures de médiation et d'encadrement.

- 2. Description du projet et méthodologie : il s'agit de comprendre les modalités de mise en visibilité de maladies comme le Sida et le Cancer : dans le champ médiatique (avec un corpus d'articles de la presse

quotidienne mais aussi de la presse spécialisée (vulgarisation et presse féminine) mais aussi de comprendre les logiques d'acteurs (associations, institutions publiques –le cancéropole de la région Rhône-Alpes par exemple- les laboratoires, les collectivités territoriales, les industries pharmaceutiques, les mutuelles) à travers des entretiens. C'est la région Rhône-Alpes, bien pourvue de ces acteurs, qui sera l'espace de l'étude.

### **3. Résultats attendus**

Il s'agit d'identifier les modalités de construction et de circulation de l'information dans le cadre du Sida et du Cancer, il s'agit ensuite de comprendre les formes d'appropriation de ces informations et de ces discours par les patients, il s'agit enfin de considérer que cette connaissance constitue un des éléments permettant d'ajuster les recommandations et les paroles issues du secteur médical aux évolutions sociales et aux pratiques des patients.

**Responsable de l'opération de recherche**

Civilité	Nom	Prénom	Discipline	Laboratoire (nom complet)	Type (établissement public, fondation, association, entreprise)
Mme	Pailliant	Isabelle	Sciences de l'information et de la communication	Gresec (groupe de recherche sur les enjeux de la communication)	Université Stendhal

**Nombre de personnes impliquées dans l'opération de recherche (en équivalent temps plein : ETP)<sup>4</sup> :**

Chercheurs et enseignants-chercheurs permanents \_\_\_\_\_

Post-doctorant(s) déjà recruté(s) \_\_\_\_\_ Doctorant(s) \_\_\_\_\_ Ingénieurs et techniciens \_\_\_\_\_

**Durée du projet :** 24 mois (année 2007, année 2008)

---

<sup>4</sup> Quelle que soit la catégorie de personnel, il s'agit ici, pour chaque personne impliquée dans le projet, de multiplier son temps de recherche par le pourcentage de temps qu'il consacrerà à ce projet.

II – Présentation détaillée de l'opération de recherche  
**A - Identification du responsable de l'opération de recherche**

<b>titre : Médias, communication et santé en Rhône-Alpes</b>
--

**A-1 – responsable scientifique**

<b>Civilité *</b>	<b>Nom *</b>	<b>Prénom *</b>	
Mme	Pailliar	Isabelle	
<b>Grade *</b>	professeure	<b>Employeur *</b>	Université Stendhal
<b>Mail *</b>	Isabelle.pailliar@u-grenoble3.fr		
<b>Tél *</b>	0456528713	<b>Fax</b> 0456528710	

<b>Laboratoire (nom complet) *</b>	
Gresec (groupe de recherche sur les enjeux de la communication), équipe d'accueil n°608, Université Stendhal	
<b>N° Unité (s'il existe)</b>	
<b>Adresse complète du laboratoire *</b>	
Gresec, Université Stendhal BP 25x	
<b>Code postal *</b>	38040
<b>Ville *</b>	Grenoble Cedex 09
<b>Etablissements de tutelle (indiquer le ou les établissements et organismes de rattachement, souligner l'établissement qui assurera la gestion financière du projet) :</b>	

## Equipe de l'opération de recherche

	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline	% de temps de recherche consacré au projet	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
<i>exemple</i>	<i>MARTIN</i>	<i>Charlotte</i>	<i>Professeur</i>		<i>30%</i>	
Coordinateur	Pailliant	Isabelle	Professeu e	SIC	20%	Coordination, responsabilité scientifique, suivi de l'opération et de son échéancier, co-conception des grilles d'entretien et d'analyse, co-auteur du rapport final,
<b>Membres de l'équipe</b>	<b>Romeyer</b>	<b>Hélène</b>	<b>MCF</b>	<b>SIC</b>	<b>20%</b>	Définition des grilles d'entretien, prise en charge plus particulière des acteurs et des discours de la sphère médiatique, (conception de la grille d'analyse et traitement de celle-ci), entretiens
	<b>Lafon</b>	<b>Benoit</b>	<b>MCF</b>	<b>SIC</b>	<b>20%</b>	Participation aux réunions de travail, prise en charge des stratégies de communication des acteurs de la sphère politique, spécialiste de la télévision
	<b>Martin-Juchat</b>	<b>Fabienne</b>	<b>Professeu re</b>	<b>SIC</b>	<b>15%</b>	Participation aux réunions de travail, prise en charge des acteurs et des institutions de la sphère scientifique et médicales, apports sur la représentation du corps et sur la prévention
	<b>Clavier</b>	<b>Viviane</b>	<b>MCF</b>	<b>SIC</b>	<b>15%</b>	<i>Spécialiste de l'analyse de discours et du traitement informatique quantitatif des données textuelles, apport sur les registres de discours</i>

Pour chacun des membres de l'équipe du projet, fournir une biographie **d'une page maximum** qui comportera :

A/ Nom, prénom, âge, cursus, situation actuelle

B/ Autres expériences professionnelles

C/ Liste des 10 publications (ou brevets) comprenant les 5 publications les plus récentes et les 5 publications les plus significatives

Pailliant Isabelle, professeure en sciences de la communication, directrice du Gresec (ea n°608), 52 ans, a travaillé sur les politiques publiques locales puis sur la notion d'espace public et enfin sur la notion d'espace public scientifiques, et a mis en place (et a géré pendant 6ans) le Dess puis le master communication scientifique et technique de l'université Stendhal, membre du comité d'orientation SHS de l'Institut National du Cancer, membre du conseil scientifique du colloque Cancer et SHS (juin 2007),

Ouvrages :

PAILLIART Isabelle, (en coll avec Bouquillion Philippe), *Le déploiement des Tics par les collectivités territoriales*, PUG, 2006,

PAILLIART Isabelle, *La publicisation de la science*, (dir), PUG, 2005,

PAILLIART Isabelle, *L'espace public et l'emprise de la communication*, (direction), Ellug, 1995, traduction et publication en Roumanie, 2002.

Articles :

Co-direction du numéro de la revue *Questions de communication*, intitulé « Malades et maladies dans l'espace public »,

PAILLIART Isabelle et STRAPPAZZON Géraldine, « La médiatisation locale du cancer », *Questions de communication*, à paraître 2007

PAILLIART, Isabelle, AZEDDINE Leila, BALICCO Marie-Paule, « Dits et non-dits des récits médiatiques : malades et maladies, communication » au colloque *Les récits médiatiques*, IFP, juin 2005

Romeyer Hélène, maître de conférences, chercheuse associée au Gresec, spécialiste de l'autoréflexivité chez les journalistes, elle travaille sur les espaces publics délibératifs dans le domaine scientifique,

- ROMEYER Hélène, « La santé à la télévision : émergence d'une question sociale », *Question de communication*, printemps 2007, à paraître.

- ROMEYER Hélène, PAILLIART Isabelle, « Les mutations de l'information publique : le cas de la santé », colloque international « Mutations des industries de la culture de l'information et de la communication, MSH Paris Nord, 25, 26, 27 Septembre 2006.

- ROMEYER Hélène, Kenia Ferreira MAIA, « La fonction et le rôle d'Ombudsman au Brésil et en France », colloque franco-brésilien, Grenoble, 29 et 30 septembre 2006.

- ROMEYER Hélène, « Quelle place pour les Sciences de l'Information et de la Communication dans le débat sur l'information », Actes du Congrès de la SFSIC, Bordeaux, mai 2006.

- ROMEYER Hélène, « La science en débat : le cas des questions de santé », Actes du colloque de l'Association Internationale de Sociologie en Langue Française : sciences, innovations technologiques et société, Grenoble, mai 2006.

- ROMEYER Hélène, BERNIER Marc-François, « les médiateurs de France 2 et Radio Canada », revue *Les Enjeux*. ([http://www.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/](http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux/))

Fabienne Martin-Juchat, professeure, chercheuse au Gresec, 37 ans, travaille sur la culture

Martin-Juchat, F., 2005, « Quelle place pour les objets dans l'observation des pratiques communicationnelles ? », *actes des journées d'études Org&Co*, à paraître.

Martin-Juchat, F., 2005, « Communautés d'intérêts en secteur santé : le cas des réseaux ville-hôpital », Colloque *Ecritures en ligne : pratiques et communautés*, Université de Rennes II, 26-27 septembre 2002, actes du colloque, à paraître.

Martin-Juchat, F., 2005, « La construction des stéréotypes sociaux sur le corps : la télé-réalité », in *actes JIES XXVI*, D. Raichwarg, A. Giordan (dir).

Martin-Juchat, F., 2005, « Le corps comme nouveau média », Colloque international *Old Media, new media*, dans le cadre de *CoMundus*, Université de Bourgogne.

Martin-Juchat, F., 2005, « Représentation de corps en interaction : quels modèles de l'interprétation ? », 2<sup>ème</sup> congrès de *l'International Society of Interacting Bodies*, Lyon, ENS.

Martin-Juchat, F., 2004, « La construction sociale du corps dans la télé-réalité », *Les XXVIes Journées Internationales sur la Communication, l'Education et la Culture Scientifiques, Techniques et Industrielles : Le corps, objet scientifique – objet technologique dans l'éducation et la culture*, Chamonix.

Benoit Lafon, maître de conférences à l'Université Stendhal, chercheur au Gresec, 34ans, docteur en sciences politiques, spécialiste de la télévision, travaux en cours sur la représentation de la santé et des maladies à la télévision,

LAFON Benoît, « Le cancer en *prime time*. L'émergence d'une confrontation distanciée avec la maladie par les fictions télévisées », revue *Questions de communications*, à paraître 2007

LAFON Benoît, « Contribution à une problématique médias-pouvoir dans une perspective historique : le cas de la télévision régionale », in SFSIC, *Les recherches en information et communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode*, actes du XIII<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'Information et de la Communication, SFSIC, 2002, pp. 65-72.

LAFON (B.), « Images de la vie politique - Les archives du journal télévisé régional depuis 1963 (France 3 Sud) », actes du colloque « La mémoire historique », Toulouse, 8 nov. 2000, Université Toulouse I – Archives de Toulouse.

LAFON Benoît, « Les émissions de la mairie de Toulouse sur TLT : dix années de journalisme municipal à la télévision », actes du colloque « Le journalisme territorial : enjeux politiques et juridiques », Angers, 4 nov. 1999, co-édition CNFPT - Université d'Angers, pp. 127-136.

LAFON Benoît, « Les journaux télévisés régionaux en Midi-Pyrénées sous l'ORTF » in : BOURDON (J.), CHAUVEAU (A.), DENEL (F.), GERVEREAU (L.), MEADEL (C.), dir., *La grande aventure du petit écran. La télévision française (1935-1975)*, éd. BDIC-INA, Paris, 1997, pp. 145-146.

Viviane Clavier, maître de conférences à l'Université Stendhal, chercheure au Gresec, 37 ans,  
docteure en sciences du langage,  
CLAVIER Viviane, « Le genre comme point d'accès au document : analyse comparée de textes  
scientifiques en mécanique et linguistique », journées ATALA, décembre 2006



## B - Description de l'opération de recherche

titre de l'opération de recherche

**Médias, communication et santé en Rhône-Alpes**

*Les objectifs, l'originalité de l'opération prévue, la problématique, les méthodologies employées et les modalités d'accès aux terrains, le programme des travaux et ses différentes phases, la bibliographie et l'état de l'art, les modalités de valorisation des connaissances doivent être présentées. Les modalités de mise en œuvre de l'interdisciplinarité éventuelle et des diverses collaborations doivent être précisées et justifiées en accord avec l'orientation du projet. Les modalités de coordination et de travail en commun des différents partenaires doivent être décrites.*

*La capacité de l'équipe doit être attestée par la qualification et les productions scientifiques antérieures de ses membres. Les moyens demandés doivent être justifiés au regard des objectifs scientifiques du projet et du programme des travaux.*

*(Arial 11, simple interligne)*

**B-1 – Objectifs, contexte, problématique, originalité : (en particulier, préciser dans quel projet [axe] du cluster se situera l'opération de recherche et le lien éventuel avec d'autres opérations de recherche ; souligner les liens éventuels avec les problématiques d'autres clusters de recherche)**

Notre propos est ici de décrire l'émergence d'un « problème » lié aux questions de santé dans la sphère publique, et d'analyser en quoi il est l'enjeu d'opérations de sélection et de focalisation, pour déclencher et maintenir une attention publique, et l'enjeu également de rapports de force entre les acteurs. Il nous semble qu'il existe une spécificité de la santé dans la sphère publique, liée à la constitution du secteur médical, aux caractéristiques des professionnels de l'information et à la complexité des structures de médiation et d'encadrement. Cette opération se situe dans le projet 2 du cluster, il a pour objectif d'établir des liens avec le cluster 10 consacré à la cancérologie et le cluster 6 (environnement et risques).

**B-2 – Description du projet et résultats attendus :**

Tirant des enseignements de travaux réalisés dans le cadre du laboratoire (post doctorat pour l'institut national du cancer, étude sur l'insertion des techniques d'information et de communication dans le domaine de la santé, la réforme du système de santé publique, les politiques publiques de santé, etc.), il s'agit de produire une approche communicationnelle des mutations du domaine de la santé.

L'originalité de ce projet est d'investiguer le domaine de la santé où les SHS sont en train d'être intégrées aux différents instituts de recherche. Le plus bel exemple est sans aucun doute constitué par l'INCa qui accueille en son sein un département SHS et qui a organisé un colloque sur les SHS et le cancer l'an dernier.

En effet, à travers une vague d'entretiens réalisée dans le cadre d'un post doctorat, le Gresec a constaté que face à la dimension multifactorielle du cancer, à ses conséquences humaines et sociales souvent considérables, la médecine, seule, connaît ses limites. Le renfort que peuvent lui apporter les sciences humaines et sociales se situe dans des approches complémentaires permettant d'être mieux et autrement à l'écoute des patients, d'être plus efficace non seulement dans les pratiques de soin mais aussi dans celles de la prévention, de travailler sur les représentations sociales liées à la maladie, aux corps malades pour modifier à terme des comportements, et les discours médiatiques produits sur le cancer. Un apport des sciences humaines et sociales, pouvant s'avérer fort utile tant dans le domaine des soins que dans ceux du dépistage, de la prévention ou bien encore de la recherche clinique, comme l'a indiqué le Professeur David Khayat dans son discours d'ouverture du colloque SHS et cancer en mai 2006. Rappelons d'ailleurs que le Plan cancer, lancé en 2003, a souhaité donner une impulsion forte à la recherche en sciences sociales.

► Il s'agit donc d'étudier les différentes interactions entre sciences de la communication et santé. Le Gresec souhaite plus particulièrement analyser trois phénomènes à l'œuvre :

- La tendance ces dernières années à voir passer les problèmes de santé, du statut de problème social à celui de problème public, et les conséquences que cela entraîne ;

Si la santé était de l'ordre du domaine privé il y a encore quelques décennies, désormais, les thématiques sanitaires, en France ont rejoint l'arène publique. Ce faisant, elles mobilisent l'attention publique et deviennent à termes des problèmes publics (SIDA). Toutefois, certaines thématiques suivent le chemin inverse en fonction des modalités d'action de leurs acteurs : d'abord des problèmes publics, puis des problèmes sociaux (Cancer). C'est ce processus complexe que le Gresec souhaite analyser.

- Un problème public est construit et stabilisé, thématisé et interprété dans un contexte d'interactions. Son existence se joue dans une dynamique de production et de réception de récits descriptifs et interprétations ainsi que de propositions de solution. Ces récits lui confèrent sa réalité et sa légitimité ; ils campent les protagonistes et les intrigues qui le constituent. Ils engagent des connaissances de sens commun, partagées par ses producteurs et ses récepteurs. Cette configuration narrative est aussi une configuration dramatique, sa mise en récit se doublant souvent d'une mise en scène qui ne lui est pas réductible. L'une et l'autre ont pour caractéristique de rendre sensibles et dicibles des thèmes et de les articuler dans des contextes de sens.
- Cependant, la dynamique de la construction et de la réception des problèmes publics ne peut être seulement restituée par une analyse de contenus de discours qui en délivre le noyau de signification, ou par une analyse d'indicateurs et de variables qui la fige dans des séries de causes ou de fonctions. Tout le travail de leur temporalisation et de leur contextualisation par les acteurs collectifs est partie prenante de la constitution des problèmes publics. Ils n'existent et ne s'imposent comme tels, qu'en tant qu'ils sont des enjeux de définition et de maîtrise de situations problématiques, et donc des enjeux de controverses et d'affrontements entre acteurs collectifs dans des arènes publiques.  
Notre propos est ici de décrire l'émergence d'un problème dans la sphère publique, et d'analyser en quoi il est l'enjeu d'opérations de sélection et de focalisation, pour déclencher et maintenir une attention publique, lui permettant de devenir un « problème » public.

- Les enjeux politiques de ces mutations

Dans toutes les sociétés, la maladie met en jeu des rapports de pouvoir. Elle les exprime dans les corps à travers les différences entre les individus face aux risques de l'existence ou aux possibilités de se soigner, qui sont autant de façons d'inscrire physiquement l'ordre social. Elle les révèle dans l'intervention de ceux que l'on crédite de la capacité de guérir, mais aussi dans les relations qui s'instaurent entre les professions de santé et les pouvoirs publics. Elle les dévoile enfin dans la recherche de réponses collectives dont l'efficacité représente toujours un test pour l'autorité.

- Les responsables politiques qui se doivent d'être à l'écoute des citoyens obéissent à plusieurs logiques de perception et d'action : ils ne peuvent répondre à toutes les demandes qui leur sont adressées, et les sélectionnent en fonction de l'anticipation d'un profit électoral, de l'appréciation de la justice en cause, de la conformité avec une ligne politique, d'une stratégie interne à leur parti.  
L'ordre des priorités et des urgences dans l'agenda des institutions publiques, enfin, n'est pas seulement lié à la réalisation de programmes pré établis : il dépend aussi, pour ses acteurs dotés d'un pouvoir de décision, de la force dramatique ou rhétorique avec laquelle une affaire est plaidée par ses défenseurs (actions symboliques de défense de malades), de la nécessité de préserver l'ordre public contre sa perturbation par des grèves ou des manifestations (grève infirmière ou des urgentistes), de la provocation d'un sentiment d'injustice ou d'inhumanité en face de certaines situations, de l'attente de profits politiques sous la firme de conquête de parts du marché électoral et de la production ou de la captation d'une légitimité.

Si le pouvoir médical ne relève pas *a priori* du politique, il peut s'y inscrire de différentes manières : Parce que les qualités que l'on attribue au thérapeute lui servent à acquérir des postes de responsabilités publiques, parce que ses compétences lui font jouer un rôle dans la maîtrise d'un problème sanitaire collectif, parce que ses prérogatives font l'objet de mesures étatiques visant à les contrôler ou encore

parce qu'il intervient dans la production de normes individuelles. Autrement dit, ce n'est pas l'activité du thérapeute qui, dans l'absolu, est, ou n'est pas, politique, c'est l'angle sous lequel on l'étudie qui met en évidence, ou non cette dimension.

- Enfin, les mutations (et leurs conséquences) des relations entre science, malades et espace public.

**Comme l'ont montré de récents travaux sur le sida et les maladies génétiques, les articulations entre science, malades et pouvoirs publics ont été renouvelées par les dynamiques qui ont été initiées par les associations de malades depuis une quinzaine d'années. En définissant le malade non comme un simple patient mais comme expert de sa propre expérience, les associations ont posé différemment les relations avec les acteurs médicaux et scientifiques, et ont pu jouer un rôle non négligeable dans l'orientation des recherches.**

**Cette émergence des urgences scientifiques s'inscrit dans un mouvement plus général de distribution des savoirs entre scientifique, médecins et malades, voire usagers et population exposées à des risques.**

**La conjonction de ces deux processus (encadrement accru de la publicité par des institutions scientifiques ; montée des urgences scientifiques, dans le cadre d'un mouvement général de distribution des savoirs) est à l'origine du nœud critique sur lequel portera notre analyse.**

► Terrain : cancers (dont les cancers d'origine professionnelle par exemple liés à l'amiante) et sida

Mise en évidence de l'émergence de ces thématiques dans la sphère publique :

- Emergence médiatique : via l'outil Europresse, base de données médiatique disponible au Gresec, étude de la visibilité du cancer (1995-2006), du Sida (1980-1995), et de l'amiante (1990-2005) dans les titres nationaux suivants : *Libération, Le Monde, Le Nouvel Observateur, La Croix, L'Express*.

Il s'agit de repérer quantitativement la mise en visibilité de ces trois pathologies, de comparer les chronologies, les pics de visibilité, les acteurs en présence.

Etude quantitative complétée par un repérage à la télévision via les archives de l'INAthèque et les liens privilégiés existants entre le Gresec et l'INA.

Une fois repéré quantitativement, l'étude se poursuivra par une analyse de contenu sur le corpus ainsi constitué.

- Emergence scientifique : recensement d'articles scientifiques parus sur le cancer, le sida et l'amiante, dans des revues spécialisées, des colloques, et des revues de SHS, suivi d'une analyse de contenu (période 95-2005). C'est dans ce cadre que sera établi un travail avec le canceropole de la région Rhône-Alpes et avec les autres clusters (il s'agit dans ces cas d'étudier le positionnement des acteurs (par rapport aux autres sphères : politiques et médiatiques).

**- Emergence politique : il s'agit de constituer un corpus des discours politiques (Président de la République, Premier ministre et ministre de la santé) sur ces trois thématiques. Le premier travail est de repérer les chronologies de ces discours, puis par une analyse de contenu étudier leurs sémantiques, et enfin repérer les modalités de l'action publique (période 95-2005)**

- Les enjeux de ces mutations :

**Pour retracer les enjeux pour les différents acteurs, il s'agira dans un premier temps de retracer l'activité et les discours des associations pour analyser les formes et les acteurs du militantisme et ses évolutions.**

**Une série d'entretiens semi directifs ensuite, avec les professionnels du monde médiatique, les professionnels du monde médical, ceux du monde scientifique et ceux du monde associatif, doit nous permettre de travailler sur les enjeux professionnels de ces mutations. Les pratiques professionnelles et leurs évolutions seront ainsi questionnées. Au final, cette étude permettra d'interroger les identités professionnelles et leur porosité.**

**L'intérêt de ce travail se situe dans la comparaison des chronologies, des acteurs et des modalités d'actions des différentes sphères. Seul ce travail de comparaison nous permettra de réellement travailler sur l'émergence et la constitution de problème public, en essayant de se détacher de tout déterminisme médiatique. C'est ici l'interaction entre les différentes sphères qui est porteuse de sens.**

#### Résultats attendus

Il s'agit d'identifier les modalités de construction et de circulation de l'information dans le cadre du Sida et du Cancer, il s'agit ensuite de comprendre les formes d'appropriation de ces informations et de ces discours par les patients, il s'agit enfin de considérer que cette connaissance constitue un des éléments permettant d'ajuster les recommandations et les paroles issues du secteur médical aux évolutions sociales et aux pratiques des patients.

### **B-3 – Bibliographie et état de la question (on peut s'appuyer sur l'état des lieux par projet présenté dans le dossier du cluster 14 envoyé à la région)**

#### **Références :**

CAUNE Jean, « Les discours sur les nanos : construction d'une nouvelle science et/ou controverses sur le progrès ? », in *Quaderni* n° 51, *La fabrique des nanotechnologies*.

CLAVIER Viviane, « Le genre comme point d'accès au document : analyse comparée de textes scientifiques en mécanique et linguistique », journées ATALA, décembre 2006

**FASSIN Didier, *Les enjeux politiques de la santé. Etudes sénégalaises, équatoriennes et françaises*, EHESS Editions, Paris, 2000**

**FASSIN Didier, *Espace politique de la santé. Essai de généalogie*, PUF, 1996.**

**HENRY Emmanuel, *Un scandale improbable amiante : d'une maladie professionnelle à une crise de santé publique*, thèse, Université de Compiègne, 2000.**

**HERZLICH Claudine, ADAM Philippe, *Sociologie de la santé*, A.Colin, col. 128, 2005**

**HERZLICH Claudine, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, EHESS, 2005**

LAFON Benoit, PAILLIART Isabelle, direction du numéro « Malades et maladies dans l'espace public », de la revue *Questions de communications*, à paraître (2007)

MARCHETTI Dominique, « Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. À propos d' "événements sida" et du "scandale du sang contaminé" », Paris, doctorat de sociologie, EHESS, 1997.

PAILLIART Isabelle (dir.), *La publicisation de la science*, PUG, coll. Communication, Médias et société, 2005.

ROMEYER Hélène, « La science en débat : le cas des questions de santé », Actes du colloque « Sciences, innovations technologiques et société », Grenoble, du 3 au 5 mai 2006.

**SONTAG Susan, *Le sida et ses métaphores*, Christian Bourgeois Editeur, 2005**

TRISTANI-POTTEAUX Françoise, *Les journalistes scientifiques. Médiateurs du savoir*, Paris, Economica, 1997.

*Les Cahiers du journalisme*, « Médias et science », hiver 2006.

**B-4 – Collaborations internationales, le cas échéant.**

**B-5 – Justification scientifique des moyens demandés pour chaque équipe partenaire impliquée dans le projet.**

*On présentera ici une justification scientifique des moyens demandés, en distinguant les demandes en équipement et fonctionnement.*

*Demande pour l'année 2007*

*Investissement : matériel informatique (ordinateur et logiciels de traitement) : 2000 euros*

*Fonctionnement : vacations recherche (un an à mi-temps) 12 000 euros*

*Frais de déplacement : 1500 euros*

*Petit matériel : 500 euros*

## **C - Moyens financiers demandés**

Investissement : 2 000 euros

Fonctionnement : 14 000 euros

Total : 16 000 euros

## **Cluster 14 ERSTU**

# **ENJEUX ET REPRESENTATIONS DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LEURS USAGES**

## **APPEL A PROJETS 2007**

### **FORMULAIRE**

Date limite d'envoi des dossiers : **04.12. 2006**

**Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à**  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
Ludivine.raimondo@ens-lsh.fr

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES  
Jean-claude.zancarini@ens-lsh.fr

## I - FICHE D'IDENTITE DE L'OPERATION

**Titre de l'opération de recherche** (*maximum 120 caractères*)

**Soutien à l'édition de journées d'étude et de colloque**

**Projet du cluster 14 dans lequel s'insère l'opération de recherche**

Projet 2 volet 2 : sciences, techniques et communication

**Mots-clés**

**Nouvelles techniques de l'information et de la communication, pratiques sociales, politiques publiques, nouveaux contenus**

**Résumé de l'opération de recherche** (*maximum 5000 caractères*)

- 7- contexte scientifique et objectifs du projet
- 8- description du projet, méthodologie
- 9- résultats attendus

Conformément à la déclaration scientifique du Gresec au sein du projet 2, se tiendra en mars 2007 un colloque scientifique qui se veut interdisciplinaire sur la question des nouvelles techniques d'information et de communication.

Il fait suite à deux journées d'étude, organisées en 2006, sur le thème de l'insertion sociale des techniques, les textes des chercheurs et les débats vont donner lieu à une publication qui sera disponible en ligne sur le site du Gresec (et de la revue électronique *Les Enjeux*). Ces journées et cette publication s'inscrivent donc dans les engagements scientifiques pris par le Gresec dans le cadre de sa déclaration scientifique au sein du projet 2 du cluster 14.

Le colloque Meotic, qui fait suite à ces journées, est en particulier organisé par deux laboratoires, le GRESEC (Université Stendhal) en partenariat avec PLC (Université Pierre Mendès-France). Les responsables scientifiques en sont Jean Caune (Gresec) et Jean-Yves Goffi (PLC). Intitulé *Du mode d'existence des Objets Techniques à l'ère de l'Information et de la Communication*, il se tiendra les 7 et 8 mars 2007.

### **1. La problématique**

Si le titre de ce colloque fait explicitement référence à l'ouvrage capital de Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, qui date de 1958, il n'a pas pour objectif de participer, directement, à l'actualisation de la pensée de Simondon. En revanche, son œuvre nous engage à refuser l'opposition facile entre la culture et la technique, entre l'homme et la machine. Il s'agit aujourd'hui, au-delà de la réflexion de Simondon sur la technoscience et la technoesthétique, de penser les techniques dans leurs dimensions de médiation et de relation entre les hommes.

L'objectif de ce colloque est de s'interroger sur le rôle des objets et des dispositifs techniques, dans le cadre d'une mondialisation pour laquelle la production-diffusion des connaissances et les pratiques culturelles sont de plus en plus conditionnées par les techniques de l'information et de la communication. Ce colloque se propose d'examiner la place laissée à la personne et au sujet de parole, par les innovations



techniques et les dispositifs de transmission. Ce sont à la fois la mise en forme des informations et l'inscription des représentations symboliques qu'il s'agit de décrire et d'analyser. Quatre axes sont ainsi proposés pour examiner les processus développés par les TIC.

Ce colloque scientifique est organisé en collaboration avec L'Hexagone de Meylan (*Rencontre Imaginaire*), scène nationale qui mettra en place, dans cette même période, des ateliers et une conférence.

**2. Description.** La préparation du colloque est maintenant bien avancée : l'appel à communications, a été largement diffusé, les organisateurs ont reçu plus d'une cinquantaine de propositions, de chercheurs en SHS. Le comité scientifique s'est réuni et a validé un certain nombre de propositions. Il reste maintenant à établir le programme et à diffuser l'information et les modalités d'inscription. Ce colloque comprendra par ailleurs une conférence « grand public » donnée à l'Hexagone de Meylan, par le philosophe Yves Michaud, membre également du conseil scientifique de Meotic.

### **3. Résultats.**

Les résultats sont de plusieurs ordres : il y a d'abord le travail scientifique de production des connaissances et d'échanges scientifiques au sein de la communauté scientifique en Sciences de l'Homme et de la Société. La mise en visibilité se fera par la publication des actes de ce colloque qui seront donc mis en ligne. Ce support permettant une circulation plus facile des travaux puisque moins déterminée par les publications propres à chaque discipline.

L'autre résultat se traduira par une publication –un ouvrage- reposant sur d'autres auteurs (5 ou 6) avec une ligne éditoriale réelle, une écriture plus accessible, des textes qui se répondent et qui en fassent un ouvrage cohérent (et non une succession d'approches).

### Responsables de l'opération de recherche

Civilité	Nom	Prénom	Discipline	Laboratoire (nom complet)	Type (établissement public, fondation, association, entreprise)
M	Caune	Jean	Sciences de l'information et de la communication	Gresec (groupe de recherche sur les enjeux de la communication)	Etablissement public (université Sendhal)
M	Goffi	Jean-Yves	Philosophie	PLC (Philosophie, Langage, Cognition)	Université Pierre Mendès France

### Nombre de personnes impliquées dans l'opération de recherche (en équivalent temps plein : ETP)<sup>5</sup> :

Chercheurs et enseignants-chercheurs permanents 3 (ETP : 65%)

Post-doctorant(s) déjà recruté(s) \_\_\_\_\_ Doctorant(s) \_\_\_\_\_ Ingénieurs et techniciens \_\_\_\_\_

**Durée du projet :** 3 mois

<sup>5</sup> Quelle que soit la catégorie de personnel, il s'agit ici, pour chaque personne impliquée dans le projet, de multiplier son temps de recherche par le pourcentage de temps qu'il consacrerà à ce projet.

**II – Présentation détaillée de l’opération de recherche**  
**A - Identification du responsable de l’opération de recherche**

titre : soutien à la mise en ligne des actes et à l’édition d’un ouvrage
--

**A-1 – responsable scientifique (en collaboration avec Jean-Yves Goffi)**

<b>Civilité *</b>	<b>Nom *</b>	<b>Prénom *</b>	
M	Caune	Jean	
<b>Grade *</b>	professeur	<b>Employeur *</b>	
<b>Mail *</b>	Jean.caune@wanadoo.fr		
<b>Tél *</b>	0456528713	<b>Fax</b> 0456528710	

<b>Laboratoire (nom complet) *</b>	
Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (Gresec) : EA n°608	
<b>N° Unité (s’il existe)</b>	
<b>Adresse complète du laboratoire *</b>	
Gresec, Université Stendhal, BP 25x, 38040, Grenoble Cedex 09	
<b>Code postal *</b>	<b>Ville *</b>
38040	Grenoble
<b>Établissements de tutelle (indiquer le ou les établissements et organismes de rattachement, souligner l’établissement qui assurera la gestion financière du projet) :</b>	
Université Stendhal	

## Equipe de l'opération de recherche

	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline	% de temps de recherche consacré au projet	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
<i>exemple</i>	<i>MARTIN</i>	<i>Charlotte</i>	<i>Professeur</i>		30%	
Coordinateurs	Caune	Jean	professeur	SIC	25%	Coordination, co-responsabilité scientifique de l'ouvrage, écriture de l'introduction, lectures des textes
	Goffi	Jean-Yves	professeur	Philosophie	25%	Responsable scientifique du colloque, aide à la conception et à la définition du positionnement éditorial de l'ouvrage, coordination de la partie consacrée à la dimension philosophique
Membres de l'équipe	Martin-Juchat	Fabienne	professeure	SIC	15%	aide à la conception de l'ouvrage, travail de lecture et de correction des textes

Pour chacun des membres de l'équipe du projet, fournir une biographie **d'une page maximum** qui comportera :

A/ Nom, prénom, âge, cursus, situation actuelle

B/ Autres expériences professionnelles

C/ Liste des 10 publications (ou brevets) comprenant les 5 publications les plus récentes et les 5 publications les plus significatives

## B - Description de l'opération de recherche

titre de l'opération de recherche

Les objectifs, l'originalité de l'opération prévue, la problématique, les méthodologies employées et les modalités d'accès aux terrains, le programme des travaux et ses différentes phases, la bibliographie et l'état de l'art, les modalités de valorisation des connaissances doivent être présentées. Les modalités de mise en œuvre de l'interdisciplinarité éventuelle et des diverses collaborations doivent être précisées et justifiées en accord avec l'orientation du projet. Les modalités de coordination et de travail en commun des différents partenaires doivent être décrites.

La capacité de l'équipe doit être attestée par la qualification et les productions scientifiques antérieures de ses membres. Les moyens demandés doivent être justifiés au regard des objectifs scientifiques du projet et du programme des travaux.

(Arial 11, simple interligne)

**B-1 – Objectifs, contexte, problématique, originalité : (en particulier, préciser dans quel projet [axe] du cluster se situera l'opération de recherche et le lien éventuel avec d'autres opérations de recherche ; souligner les liens éventuels avec les problématiques d'autres clusters de recherche)**

**Valorisation de travaux scientifiques par le soutien à l'édition d'un ouvrage issu du colloque Meotic**

**B-2 – Description du projet et résultats attendus :**

### 1. La problématique

Si le titre de ce colloque fait explicitement référence à l'ouvrage capital de Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, qui date de 1958, il n'a pas pour objectif de participer, directement, à l'actualisation de la pensée de Simondon. En revanche, son œuvre nous engage à refuser l'opposition facile entre la culture et la technique, entre l'homme et la machine. Il s'agit aujourd'hui, au-delà de la réflexion de Simondon sur la technoscience et la technoesthétique, de penser les techniques dans leurs dimensions de médiation et de relation entre les hommes.

L'objectif de ce colloque est de s'interroger sur le rôle des objets et des dispositifs techniques, dans le cadre d'une mondialisation pour laquelle la production-diffusion des connaissances et les pratiques culturelles sont de plus en plus conditionnées par les techniques de l'information et de la communication. Ce colloque se propose d'examiner la place laissée à la personne et au sujet de parole, par les innovations techniques et les dispositifs de transmission. Ce sont à la fois la mise en forme des informations et l'inscription des représentations symboliques qu'il s'agit de décrire et d'analyser. Quatre axes sont ainsi proposés pour examiner les processus développés par les TIC.

Ce colloque scientifique est organisé en collaboration avec L'Hexagone de Meylan (*Rencontre Imaginaire*), scène nationale qui mettra en place, dans cette même période, des ateliers

Axe 1 : L'artefact :

- La distinction entre objet naturel et artefact semble garantie par la perception naturelle et attestée par le bon sens. L'objet naturel se développe de lui-même jusqu'à la réalisation de sa propre forme ; l'artefact reçoit sa forme de l'extérieur. Mais cette différence est brouillée par toutes sortes de considérations : quel est le statut d'une prothèse ? D'un organisme génétiquement modifié ? D'une Prime Holstein, familièrement qualifiée d'usine à lait ? Les avancées technologiques semblent, en permanence, brouiller les choses. Il s'agit donc de s'interroger sur les tentatives, contemporaines ou déjà plus anciennes, visant à préciser le statut de l'artefact.

### Axe 2 : Techniques et imaginaire :

- En un premier sens, l'objet technique est lié à l'imaginaire ; il est le produit d'une intelligence visuelle et pratique, laquelle invente des configurations et procède à des ajustements inédits. Mais en un second sens, l'objet technique et son milieu sont lestés de fantasmes : l'ordinateur fou de *2001-Odyssée de l'espace*, le scénario du *grey goo* en sont des exemples parmi bien d'autres. Il semble qu'à l'arrière-plan de ces fantasmes, se trouve la crainte d'une autonomisation des techniques, lesquelles ne prendraient plus, selon la remarque de B. Bensaude-Vincent, l'allure d'un projet, mais celle d'un phénomène. Il s'agit ici d'analyser les relations complexes et enchevêtrées entre imaginaire et technique.

### Axe 3 : Modes de symbolisation des techniques :

- La notion de forme symbolique développée par Cassirer se présente comme un cadre qui conduit à voir le monde, à le représenter, à partir d'une organisation formelle implicite. Si la perspective, comme l'a montré Panofsky, a construit un cadre de représentations, elle a également été un système de signification, fondé sur un point de vue fixe. Ce dernier organise les rapports intellectuels entre l'homme et les choses et propose les moyens propres pour les rendre perceptibles.
- Les savoirs et les pratiques développés par les dispositifs techniques de l'information et de la communication ont-ils contribué à construire une forme symbolique dominante ? L'interpénétration réciproque des pratiques culturelles et des processus de communication interactifs ainsi que la convergence entre l'audiovisuel, l'informatique et la télécommunication ont-elles modifié les modes de symbolisation ?

### Axe 4 : Mondialisation et singularité des cultures :

- En cette période de diffusion généralisée des œuvres et des produits, les conceptions de l'espace et du temps sont affectées par les techniques de représentation et de transmission. La pluralité des formes culturelles et leur diffusion dans un espace mondial, qui paraît ignorer les frontières, questionnent la stabilité du pôle de la singularité.

La diffusion et la convergence des techniques de communication ont réalisé la prophétie de Paul Valéry : l'espace occupé, maîtrisé et investi par l'homme et ses productions a trouvé sa limite. Cette finitude de l'espace, ainsi que le rapprochement entre le temps de la production et celui de la réception ont contribué à une relative homogénéisation des objets culturels. L'art n'aurait-il pas préfiguré, comme il l'a fait pour d'autres phénomènes, la mondialisation ? La rencontre ne se fait plus seulement au Musée mais dans l'hypertexte disponible sur les réseaux offerts à la jouissance esthétique. Un nouvel espace-temps est-il à l'horizon de ce que certains appellent la cyberculture ?

### **B-3 – Bibliographie et état de la question (on peut s'appuyer sur l'état des lieux par projet présenté dans le dossier du cluster 14 envoyé à la région)**

### **B-4 – Collaborations internationales, le cas échéant.**

### **B-5 – Justification scientifique des moyens demandés pour chaque équipe partenaire impliquée dans le projet.**

*On présentera ici une justification scientifique des moyens demandés, en distinguant les demandes en équipement et fonctionnement.*

La richesse de la production scientifique et des débats issus des colloques donne rarement lieu à une diffusion large. Pour remédier à ce problème, les organisateurs proposent deux types de supports de valorisation : le premier – les actes de colloque- seront mis en ligne (mais la mise en ligne sur un site de laboratoire) exige des compétences de mises en formes particulièrement rigoureuses (d'où la demande de vacations). Mais le sujet est propice à la réalisation d'ouvrage spécifique sur les nouvelles techniques qui veut dépasser le cadre des participants au colloque et mettre à disposition du plus grand nombre les résultats des travaux de chercheurs. Une attention toute particulière sera portée sur le registre d'écriture et sur la présentation de l'ouvrage.

## **C - Moyens financiers demandés**

Investissement :

Fonctionnement : (vacations pour la réalisation des actes et de l'ouvrage) : 3000 euros

Soutien à l'éditeur : 2000 euros

**Total** : 5000 euros

# Récapitulatif des financements 2007



**Subventions 2007**

	Fonctionnement	Equipement
Lyon 1 :	14000	2500
Lyon 3	12050	4500
IUFM de Lyon	1500	2500
ENS LSH	28500	5500
ENSSIB	4000	
IEP de Lyon	20825	7325
ENTPE	7825	1000
INSA	16300	2000
CNRS Rhône (UMR ICAR)	2500	2500
UJM (St Etienne)	14350	3000
IEP de Grenoble	6000	2825
Grenoble 1	4500	3500
Grenoble 2	23000	
Grenoble 3	57000	5500
<b>TOTAUX</b>	<b>212350</b>	<b>42650</b>

TOTAL Général

**255 000 euros**

# Répartition des Crédits par établissements

Budget	Laboratoires	F	I	Total	Etablissements affectataires
<b>Projet 1</b> <b>50 050 €</b>	Vernant/Roux PLC	12 000 €		12 000 €	UPMF - Grenoble 2
	Parrochia	9 550 € (dt 6000 pilotage+2000 ADR 2007)	2 000 €	11 550 €	U. Jean Moulin – Lyon 3
	Auroux/Franceschelli/Roy	10 000 €	2 000 €	12 000 €	ENS-LSH
	Rieu. IAO	3000 €	2 000 €	5 000 €	U. Jean Moulin – Lyon 3
	CREUSET (Bellet)	6 000 €	1 000 €	7 000 €	U.J.F – St-Etienne
	Centre Desanti (Besnier)	1 000 €	1 500 €	2 500 €	ENS-LSH
<b>Projet 2</b> <b>50 500 €</b>	C2SO	13500 € (dt 3000 pilotage+2000 € ADR 07)	2000 €	15500 €	ENS LSH
	ENSSIB	4000 €		4000 €	ENSSIB
	GRESEC	28 000 €(dt 3000 €pilotage+2000 €ADR 07)	3 000 €	31 000 €	U. Stendhal – Grenoble 3
<b>Projet 3</b> <b>34 000 €</b>	C.R.I	10000 (dt 6000 pilotage)		10 000 €	U. Stendhal – Grenoble 3
	L.I.R.D.H.I.S.T	4 000 €		4 000 €	U. Claude Bernard – Lyon 1
	éq.acc.TRAVERSE	8 000 €		8 000 €	U. Stendhal – Grenoble 3
	C.E.M.R.A	4 000 €		4 000 €	U. Stendhal – Grenoble 3
	LIRE	4 000 €		4 000 €	U. Stendhal – Grenoble 3
	C.E.R.P.H.I	4 000 €		4 000 €	ENS LSH
<b>Projet 4</b> <b>35 000 €</b>	L.I.R.D.H.I.S.T	10 000 € (dt 6000 pilotage)	2 500 €	12 500 €	UCBL - Lyon 1
	Institut Joseph Fourier	4 500 €	3 500 €	8 000 €	UJF- Grenoble 1
	UMR ICAR Lyon 2	2 500 €	2 500 €	5 000 €	CNRS
	I.U.F.M de Lyon	1 500 €	2 500 €	4 000 €	IUFM de Lyon
	LIDILEM	3 000 €	2 500 €	5 500 €	U. Stendhal -Grenoble 3
<b>Projet 5</b> <b>44150 €</b>	S.T.O.I.C.A	14 500 € (dt 6000 pilotage)	2 000 €	16 500 €	INSA de Lyon
	G.R.E.P.H	3 000 €	1500 €	4 500 €	IEP de Lyon
	C.R.E.S.A.L	8 350 €	2000 €	10 350 €	UJF- St-Etienne
	C.R.I.S.T.O	11 000 €		11 000 €	UPMF - Grenoble 2
	EDU	1 800 €		1 800 €	INSA de Lyon
	P.A.C.T.E/C.E.A	0 €	0 €		pas de projet déposé
	I.C.P	0 €	0 €		pas de projet déposé
<b>Projet 6</b> <b>41300</b>	P.A.C.T.E	6 000 €	2 825 €	8 825 €	IEP Grenoble
	T.R.I.A.N.G.L.E UMR 5206	17825 € (dt 2000 pilotage+2000 ADR 07)	5825 € (dt 2000 € pilotage)	23 650 €	IEP Lyon
	RIVES UMR 5600	7 825 €	1 000 €	8 825 €	ENTPE

# ADR 2007

## Annexe : Descriptif

Cluster 14 : Enjeux et représentations de la science, de la technologie et de leurs usages <b>ADR 2007 : 4 ADR demandées</b>			
Théorie de Galois et histoire de la structure de groupe. Directeur de thèse : Daniel Parrochia, Lyon 3.	Laboratoire : CRP	ED 332 Lettres (systèmes, images et langages)	Université Jean Moulin – Lyon 3
Pratiques de communication des chercheurs dans des communautés de recherche en cours de structuration : approche diachronique. Directeur de thèse : Joëlle Le Marec, ENS LSH.	Laboratoire : C2SO	ED Humanité et sciences humaines	ENS LSH
Sciences, techniques et communication. Directeur de thèse : Isabelle Pailliar, Grenoble 3.	Laboratoire : GRESEC	ED Lettres, langues et communication	Université Stendhal - Grenoble 3
Savoirs, instruments et enjeux de l'internationalisation des pouvoirs locaux. Directeur de thèse : Gilles Pollet, IEP de Lyon.	Laboratoire : TRIANGLE	ED SSD – Lyon 2	IEP de LYON

### Autres ADR ayant reçu un avis favorable :

L'étude des marques linguistiques du positionnement et du raisonnement dans les écrits scientifiques dans la perspective d'un traitement automatique de corpus.	Laboratoire : LIDILEM (Grenoble 3)	ED Grenoble 3	Université Stendhal – Grenoble 3
Prise en compte des problématiques sociétales dans les activités de recherche en laboratoire : le cas des risques associés aux nanotechnologies.	Laboratoire : PACTE	ED OISP	UPMF- Grenoble 2

## DEMANDE D'ALLOCATION DE RECHERCHE

Classement a l'intérieur du projet : _____	Appel Titre Nom Prénom Institution	<b>RESPONSABLE DE LA THESE</b> Professeur Daniel Parrochia Université Jean Moulin – Lyon III	<b>CO-DIRECTEUR EVENTUEL</b>
Ecole doctorale Lettres et Sciences humaines _____ DOMAINE DE RECHERCHE Histoire et philosophie des sciences _____	Rue code/lieu Pays Téléphone Télécopie E-mail	<b>INTITULE.</b> _____	<b>ETABLISSEMENT</b> Université Jean Moulin – Lyon III Faculté de philosophie 7 rue Chevreul 69007 - Lyon
<b>TITRE DU PROJET</b> Projet : Algèbres géométriques et géométrie algébrique Titre de la thèse: Théorie de Galois et histoire de la structure de groupe			

### BRÈVE DESCRIPTION

Le développement de l'algèbre au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle nous laisse en droit de nous demander s'il est pertinent de réduire l'épistémologie des mathématiques à une recherche qui aurait exclusivement pour objet *la théorie des ensembles* et *la méthode axiomatique*. Il s'avère que la construction progressive de la structure de groupe est loin d'avoir pour seule source des propositions indémontrables et primitives qui énonceraient respectivement la propriété d'associativité, l'existence d'un neutre et d'un inverse. Autant de règles que devrait respecter la loi de composition interne de l'ensemble sur lequel on raisonne, pour qu'il devienne un groupe.

A dire vrai, l'introduction de ce concept est conditionnée par la tentative de résoudre des problèmes que l'algèbre classique n'était pas parvenue à surmonter. Parmi eux, on peut évoquer la résolution par radicaux des équations générales. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les méthodes introduites successivement par Cardan, Scipio del Ferro, Ferrari ou encore Descartes s'avéraient opérantes pour les équations de degré strictement inférieur à 5. En revanche, au-delà du quatrième degré, les algébristes durent se confronter à des impasses dont ils ignoraient les raisons. Si l'on veut surmonter cette difficulté, suffit-il d'inventer de nouvelles méthodes de résolution algébrique qu'il aurait été permis de généraliser à des équations de n'importe quel degré ? Telles furent les convictions que l'on retrouve parmi des mathématiciens comme Tschirnhaus et Euler. En fait, la théorie des équations affronte des piétinements sans précédent jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et pour cause : les algébristes restent attachés à un faux problème. Persuadés que la résolution

d'équations polynomiales à l'aide de l'addition, de la soustraction, de la multiplication, de la division et de l'extraction de racines est généralisable, ils ne se demandent pas s'il est seulement possible de se contenter de ces cinq opérations au-delà du quatrième degré.

On en déduit que l'introduction de la structure de groupe, d'abord tâtonnante, est conditionnée par une *critique préalable* des faux problèmes qui désorientaient les recherches menées par les algébristes et qui, parallèlement, faisaient apparaître les limites de la théorie classique des équations. Voilà pourquoi Lagrange fit une synthèse des méthodes de résolution de Cardan, Ferrari, Scipio del Ferro et Descartes, pour dégager les conditions qui expliquent pourquoi elles fonctionnent en deçà du cinquième degré. Pour ce faire, il introduisit de *nouvelles opérations*, à savoir les substitutions des  $n$  racines d'une équation de degré  $n$  sur une fonction  $f$  à  $n$  variables. Il répartit les substitutions en question suivant qu'elles laissent invariante la valeur que prend  $f$ . Il *conjectura* qu'il devait être impossible d'étendre la résolution algébrique des équations générales de degré supérieur ou égal à cinq.

Mais c'est sans doute à Abel et à Galois que l'on doit d'avoir définitivement mis de côté les vaines interrogations qui avaient conduit l'algèbre classique à des impasses insurmontables. Voici, en substance, ce qu'affirme Abel à titre posthume : « En effet, on se proposait de résoudre les équations sans savoir si cela était possible. Dans ce cas, on pouvait bien parvenir à la résolution, quoique cela ne fût nullement certain ; mais si par malheur la résolution était impossible, on aurait pu la chercher une éternité sans la trouver... Au lieu de demander une relation dont on ne sait pas si elle existe ou non, il faut demander si une telle relation est en effet possible. » De même, le premier Mémoire de Galois (1831) n'a pas pour objet la résolution effective d'équations polynomiales, mais les conditions générales qui les commandent. Par conséquent, la structure de groupe des substitutions présuppose deux points de rupture avec l'algèbre classique : 1. il n'est plus question de considérer les équations comme le *centre* de cette branche des mathématiques ; 2. il importe d'identifier des *critères* certains de résolubilité par radicaux des équations générales.

La nécessité de la structure de groupe dans le développement des mathématiques ne saurait donc être suspendue à des considérations purement formelles sur le caractère consistant et complet de l'axiomatique qu'elle ferait intervenir au moins à titre implicite. En fait, ce concept voit le jour dans la seule mesure où il permet de dépasser les limites de l'algèbre classique grâce à l'introduction de nouvelles opérations, à savoir les substitutions sur les racines d'une équation, dont la portée est éminemment générale. D'où l'importance d'une étude rigoureuse de ce pan de l'histoire des mathématiques, encore largement délaissée en épistémologie. Qui plus est, les théorèmes de Galois peuvent être qualifiés de paradigmatiques au sens qu'assigne Cavaillès à cet adjectif dans son ouvrage *Sur la Logique et la Théorie de la Science*. Cavaillès évoque à ce propos des « fractures d'indépendance » qui mettent en valeur l'existence de ruptures dans le développement de l'algèbre. D'un côté, les innovations de Galois opèrent un véritable décrochage par rapport à la théorie classique

des équations, de l'autre elles permettent d'accéder, de manière longitudinale, à un niveau de généralité sans précédent à propos des critères de résolution d'équations polynomiales par les radicaux.

Cela étant, la structure de groupe est seulement esquissée par Lagrange, Cauchy et Galois, encore qu'il revienne presque exclusivement au dernier d'en avoir dégagé toute la portée. En effet, ces trois mathématiciens restent attachés à un seul type d'opération, à savoir les substitutions que l'on peut effectuer sur un ensemble fini d'objets. Et, comme le fait remarquer Cavailles : « la formalisation n'est réalisée que lorsqu'au dessin des structures se superposent systématisées les règles qui les régissent. » C'est pourquoi, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'opère un nouveau moment d'abstraction relatif à la structure de groupe, qui permet la mise au jour de son caractère *transversal*. Bref, il s'agit progressivement de négliger la nature des ensembles sur lesquels on raisonne de façon à savoir s'ils se conforment aux « règles qui régissent » la structure de groupe dont le champ d'application enveloppe les géométries. Pour reprendre le mot de Cavailles, il est alors question d'un processus de thématization, suspendu à une pensée qui prend pour objet *la manière* dont se structure un ensemble tout en étant « dirigée transversalement ». Là sont seulement à replacer les tentatives d'axiomatisation du concept de groupe, qui ne seront achevées qu'en 1900 avec Pierpont.

Revenons à notre préjugé de départ. On peut maintenant comprendre pourquoi il est discutable de suspendre entièrement l'histoire de la théorie des groupes aux axiomes qui la régissent actuellement. Tout d'abord, ce serait commettre un anachronisme et barrer d'un trait les tâtonnements successifs et les tentatives partielles de formalisation qu'elle a pu connaître. Ensuite, ce serait prêter exclusivement attention au processus qui permet de concevoir le concept de groupe de manière transversale. On néglige alors le fait qu'il a d'abord été introduit pour résoudre un problème régional de l'algèbre : la résolubilité d'équations générales par les radicaux. Enfin, comme le dit clairement Cavailles, le paradigme conditionne la thématization et, par là même, il serait absurde de se focaliser exclusivement sur la seconde lorsque l'on s'interroge sur le développement des mathématiques.

Trois objectifs orientent nos recherches. Le premier revient à resituer historiquement les travaux de Lagrange, Abel et Galois de manière à comprendre pourquoi ils ont permis de rompre avec la théorie classique des équations. D'où, en particulier, l'avènement de l'algèbre moderne. Le second concerne le statut, la portée et les conditions qui président à la formalisation progressive de la structure de groupe. Etant donné le caractère transversal de ce concept, on devra également se demander pourquoi il a pu servir de pierre de touche en vue d'unifier les mathématiques via leur algébrisation. Le dernier consiste à mettre à l'épreuve les distinctions introduites par Cavailles pour rendre compte du développement des mathématiques. A ce propos, on mesurera d'autant mieux la pertinence du paradigme et de la thématization qu'on saura les appliquer à la théorie des groupes.

LIEU ET DATE : LYON, le 9 décembre 2006.

SIGNATURE Daniel PARROCHIA

ANNEXE



## DEMANDE D'ALLOCATION DE RECHERCHE

		RESPONSABLE DE LA THESE	CO-DIRECTEUR EVENTUEL
Classement a l'intérieur du projet :	Appel Titre Nom Prénom Institution	LE MAREC JOELLE ENS-LSH	MCF BABOU IGOR ENS-LSH
Ecole doctorale Humanité et sciences humaines	Rue code/lieu Pays Téléphone Télécopie E-mail	INTITULE  15 parvis René Descartes 69342 Lyon cedex  jlemarec@ens-lsh.fr	ETABLISSEMENT ENS-LSH
DOMAINE DE RECHERCHE			

### TITRE DU PROJET

Pratiques de communication des chercheurs dans des communautés de recherche en cours de structuration : approche diachronique

### BREVE DESCRIPTION

Des travaux en sciences de la communication sur l'histoire des pratiques de vulgarisation dans les musées et les médias ont fait apparaître une dynamique mal explorée à ce jour : ce sont des communautés de recherche émergentes, en cours de structuration, qui semblent s'être fortement impliquées dans des actions de vulgarisation, par exemple lors de la création du Palais de la Découverte (une des premières expositions portait sur l'hérédité et regroupait une communauté interdisciplinaire à un stade où la génétique n'était pas encore autonomisée) ou bien plus tard celle des premiers centres de culture scientifiques et techniques (où les neurosciences ont joué un rôle moteur notamment à Marseille).

A l'appui des recherches en cours sur les pratiques de communication des chercheurs, nous demandons une allocation doctorale de recherche pour analyser les pratiques de communication, et particulièrement de vulgarisation, dans des communautés de recherche qui sont en phase de structuration. La recherche demandée portera sur l'analyse des pratiques de communication pour des communautés émergentes à deux périodes au moins, passée (plus de trente ans) et récente.

### DEMANDE EVENTUELLE D'EQUIPEMENT

LIEU ET DATE Lyon le 4 décembre 2006

SIGNATURE

ANNEXE

## DEMANDE D'ALLOCATION DE RECHERCHE

		RESPONSABLE DE LA THESE	CO-DIRECTEUR EVENTUEL
Classement a l'intérieur du projet :1	Appel Titre Nom Prénom Institution	Professeure en sciences de la communication, directrice du Gresec, Pailliar Isabelle Gresec, (ea n°608) Université Stendhal	
Ecole doctorale : Lettres, langues et communication		INTITULE Les nouvelles formes de l'expression scientifique : le cas des blogs	ETABLISSEMENT
DOMAINE DE RECHERCHE Sciences de la communication	Rue code/lieu Pays Téléphone Télécopie E-mail	Université Stendhal, BP 25x, 398040 Grenoble Cedex09, France 0456528735 télécopie :0456528710 isabelle.pailliar@u-grenoble3.fr	

### TITRE DU PROJET

Sciences, techniques et communication

### BRÈVE DESCRIPTION

#### Brève description :

La place des sciences dans l'espace public s'est traditionnellement réalisée par la mise en œuvre de plusieurs actions de publicisation : journaux de vulgarisation scientifique, rubriques spécialisées dans les médias généralistes, interventions de figures de l'autorité scientifique (pour cautionner, alerter ou informer). Par ailleurs, au sein de la communauté scientifique, les chercheurs continuent de disposer de leurs propres modalités de communication. Cependant, les dernières années ont illustré une transformation des modalités de « l'expression scientifique » dans la sphère publique, ce que met particulièrement bien en évidence l'internet, ce support mêlant des discours traditionnellement répartis dans des médias ou cantonnés dans des formats spécifiques. L'objectif de cette recherche est ainsi d'analyser les blogs et les formes d'échanges qui s'ouvrent sur le web collaboratif en considérant qu'ils témoignent des nouvelles formes que prend la discussion publique sur les sciences et les techniques. Ainsi les sites et les blogs institutionnels (sites des centres culturels scientifiques et techniques, sites des collectivités territoriales) mais également les blogs des associations militantes concourent tout à la fois à la production d'informations, à la réflexion sur les enjeux sociaux des nouvelles techniques et à la diffusion de prises de position. Le sujet ne porte donc pas seulement sur les nouvelles formes du militantisme (ni sur le renouveau militantisme local) ou sur la communication institutionnelle mais sur les nouvelles modalités d'appropriation par la société et ses composantes des enjeux sociaux de l'activité scientifique. La question étant de savoir comment se réalise l'articulation entre ces nouvelles formes de l'expression et de la discussion scientifiques avec les dispositifs et les structures de médiation traditionnelles. En termes scientifiques cela concerne à la fois l'élargissement de l'information du domaine des médias, les nouvelles formes d'activation de l'espace public sociétal, et l'individualisation des pratiques d'information.

## DEMANDE EVEVENTUELLE D'EQUIPEMENT

Achat d'un ordinateur portable : 1000,00 euros

Achat de disque dur externe (pour garder les blogs) et logiciels « d'aspiration » des blogs : 500 euros

Achat d'un dictaphone numérique (et petit matériel): 300 euros

Total : 1800 euros

LIEU ET DATE : Gresec, Institut de la Communication, 11 avenue du 8 mai 1945, Echirolles, 38130

Le 10 décembre 2006 (allocation de recherche : durée septembre 2007-septembre2009)

SIGNATURE: Isabelle Pailliar

ANNEXE

**DEMANDE D'ALLOCATION DE RECHERCHE**

		RESPONSABLE DE LA THESE	CO-DIRECTEUR EVENTUEL
Classement a l'intérieur du projet : 1	Appel Titre Nom Prénom Institution	Professeur Pollet Gilles IEP de Lyon	MCF Payre Renaud Université Lyon 2, FDSP.
Ecole doctorale SSD	Rue code/lieu Pays Téléphone Télécopie E-mail	INTITULE Sciences des sociétés et du droit (SSD)	ETABLISSEMENT Université Lyon 2
DOMAINE DE RECHERCHE  Science politique		IEP Lyon, 14 avenue Berthelot 69365 Lyon cédex 07 04 37 28 38 20  04 37 28 38 21 gilles.pollet@lyon2.fr	

**TITRE DU PROJET**

Savoirs, instruments et enjeux de l'internationalisation des pouvoirs locaux.

**BRÈVE DESCRIPTION**

La recherche portera sur l'internationalisation des villes ou des régions dans une perspective de comparaison transnationale. En privilégiant les coopérations horizontales, leurs conditions de possibilités ainsi que leurs effets sur l'action publique, il s'agit de s'interroger sur la capacité des pouvoirs locaux à agir comme des acteurs internationaux. La recherche pourra privilégier un type de politique (politique de développement économique, politique des transports, politique culturelle, etc.) pour mieux analyser ce possible dépassement du rapport centre-périphérie au profit d'une nouvelle forme de gouvernement des villes.

**DEMANDE EVENTUELLE D'EQUIPEMENT**

LIEU ET DATE : Lyon, le 20.12.2006

SIGNATURE

ANNEXE

## Autres ADR ayant reçu un avis favorable :

CLUSTER 14, projet 4.

Opération « La construction du savoir dans le discours scientifique -Etude des structures linguistiques »

F. Boch ; A. Tutin

**Objet : demande d'allocation doctorale de recherche pour le laboratoire LIDILEM**

L'étude des marques linguistiques du positionnement et du raisonnement dans les écrits scientifiques dans la perspective d'un traitement automatique de corpus
--

Bref descriptif du sujet

**Dans le cadre de l'opération « La construction du savoir dans le discours scientifique -Etude des structures linguistiques » du projet 4, du cluster 14, nous souhaiterions bénéficier d'une allocation doctorale de recherche permettant de contribuer au développement de notre opération et, plus largement, au développement du projet 4 en particulier à travers l'exploitation de corpus électroniques et d'outils informatiques qui pourront être adaptés aux données de toutes les équipes. Le sujet proposé a pour objectif final de rendre accessible aux chercheurs et aux enseignants un large corpus de textes scientifiques, traité d'un point de vue linguistique. L'analyse linguistique vise à mettre en lumière le positionnement et le raisonnement du chercheur/auteur à travers des corpus relevant de plusieurs sous-genres du discours scientifique et de plusieurs disciplines. Elle s'effectuera selon une typologie fine et formalisée qui permettra une implémentation dans des outils de traitement automatique du langage.**

**Les enjeux d'une telle étude sont considérables : d'un point de vue didactique, une meilleure connaissance du genre « écrit scientifique » et de certains sous-genres qui le composent est propice à une acculturation à ces écrits, en termes de compréhension et de production de textes. D'autre part, sur un plan épistémologique, la description fine des caractéristiques des écrits de recherche produits au sein d'une discipline donnée informe sur la construction identitaire de cette discipline. Enfin, ce travail permettra d'effectuer des recherches ciblées dans les textes pour des applications en recherche d'information.**

**Le candidat doit avoir une solide formation en linguistique, en particulier dans les domaines de la syntaxe, de l'énonciation et de la lexicologie, mais également en traitement automatique du langage, puisque une implémentation des modélisations linguistiques est envisagée.**

### **Problématique**

**La recherche effectuée dans le cadre de la thèse repose sur le constat qu'il existe à la fois une spécificité des discours scientifiques et des sous-genres qui le composent : articles, résumés d'articles, thèses, mémoires de recherche. Ces spécificités génériques sont observables dans les structures lexicales, syntaxiques et énonciatives, et ces marques linguistiques permettent de retracer le positionnement et le raisonnement de l'auteur, et plus largement sa manière de construire le savoir. Cette entrée permet d'examiner plusieurs caractéristiques essentielles du discours scientifique, et de distinguer les différents genres qui en relèvent. La question du lexique méthodologique et celle des aspects énonciatifs propres aux discours scientifiques seront au centre de l'étude. Il y a en effet un enjeu important, en particulier du point de vue de la production, à entraîner les étudiants à maîtriser ces deux dimensions lexicale et énonciative (très liées dans les faits). Il est fréquemment demandé aux étudiants – francophones et non francophones – de rédiger un mémoire de recherche dans un domaine spécifique, voire, pour les plus avancés, de rédiger un article. La mobilisation de ce type de lexique relève de deux compétences complémentaires : il s'agit d'une part de connaître la phraséologie propre à ce genre d'écrits et les collocations que l'on y rencontre (*faire une hypothèse,***

*traiter des données* etc.) ; mais il s'agit aussi d'être en mesure d'intégrer ces connaissances lexicales dans une compétence plus large, permettant au scripteur de se constituer comme auteur et d'adopter un point de vue, en se démarquant éventuellement d'autres positions tenues dans le champ scientifique considéré.

La problématique proposée permet d'examiner deux caractéristiques essentielles du texte scientifique. L'expression « positionnement scientifique » renvoie, dans un projet scientifique ou une recherche, au cadre théorique dans lequel s'inscrit le chercheur/auteur, à ses partis pris épistémologiques ainsi que sa filiation intellectuelle ; le « positionnement scientifique » comprend aussi souvent un rapide état de la question permettant de justifier le choix d'un thème scientifique, et la manière dont il doit être traité.

L'étude du positionnement dans les discours scientifiques permet donc d'embrasser deux aspects différents, bien que complémentaires :

- a la question du **contexte scientifique, du cadre théorique et des références** propres à un auteur ou à une équipe, de la filiation intellectuelle, des choix épistémologiques et méthodologiques ;
- b dans le sens plus restreint de « prise de position », l'étude du positionnement permet d'observer **les moyens linguistiques utilisés pour exprimer un parti pris, un jugement ou une évaluation** (sur un point théorique, sur un résultat, sur une épistémologie, sur ses pairs, etc.).

L'étude du positionnement implique l'idée d'un sujet épistémique effectuant des choix à l'intérieur d'un champ de connaissances donné. Il existe un certain nombre d'invariants de la démarche scientifique, par exemple le fait que tout raisonnement scientifique, au moins dans son exposition discursive, nécessite que soit précisé le mode de validation des résultats. Or, même dans les sciences empiriques, la « preuve » d'une proposition scientifique n'est possible que sous réserve de son intégration dans une théorie plus globale, qui seule peut lui donner valeur explicative. La question du raisonnement ne se peut donc être coupée de celle du positionnement. L'articulation entre positionnement épistémique, logique causale et validation des inférences définit en ce sens la pratique scientifique elle-même et se décline de différentes façons, selon les disciplines, les cadres épistémologiques et les chercheurs.

Si d'autres opérations que le positionnement ou le raisonnement sont mises en œuvre dans le discours scientifique (la synthèse, la description, ...), elles semblent moins spécifiques, puisqu'elles apparaissent également dans d'autres types de textes expositifs (écrits « académiques » au sens large, par exemple, manuels de cours) ou écrits journalistiques ...). Les deux opérations intellectuelles faisant l'objet de l'étude sont essentielles pour la compréhension du discours scientifique et déterminent à elles seules toute une série d'enjeux épistémologiques, didactiques et linguistiques.

C'est donc à une description principalement énonciative du genre que s'attellera le doctorant, en raison de l'intérêt de cette dimension pour l'analyse des textes, en particulier dans une perspective didactique où elle est souvent au centre des difficultés des étudiants mises en évidence dans les travaux sur leurs pratiques d'écriture

La thèse prendra comme objets d'analyse deux sous-genres dominants dans les écrits scientifiques : l'article et le mémoire. L'article constitue une pratique communicative fondamentale dans l'activité de recherche ; il concourt à la socialisation de la recherche d'un double point de vue : d'une part en tant que lieu de la production et de la certification des savoirs, donc de l'avancée intellectuelle de la recherche, et parce qu'il favorise d'autre part la reconnaissance du chercheur en tant que tel dans la communauté du discours scientifique.

On peut concevoir a priori l'article comme un genre, c'est-à-dire qu'étant à la fois produit et élément structurant des interactions sociales au sein de la communauté du discours scientifique, il présenterait des propriétés linguistiques régulières et conventionnelles.

Le mémoire est le premier écrit long confrontant l'étudiant à la démarche de recherche et aux règles scripturales qui gouvernent son exposition. Proposé aujourd'hui de plus en plus tôt dans les cursus de sciences humaines et sociales, il représenterait un enjeu fondamental en termes

**d'acculturation aux modes de production de savoirs universitaire ; c'est sans doute lorsque l'étudiant se frotte concrètement à la construction d'un cadre théorique, d'une problématique et d'un protocole de recueil et de traitement de données qu'il prend la mesure de la nécessaire pluralité des voix et du caractère relatif de toute théorie. Quelles sont les caractéristiques scripturales de ces mémoires d'initiation à la recherche ? En quoi différent-elles de celles de l'article ? A partir de cette double description, peut-on dessiner les grandes lignes de l'évolution de l'étudiant dans sa façon d'appréhender l'écrit de recherche ? Quelles conséquences en tirer d'un point de vue didactique ?**

Méthode

**La thèse s'attachera en premier lieu à analyser les marques énonciatives au sein de deux sous-genres du discours scientifiques, emblématiques de l'écrit de recherche :**

**- un corpus de 220 articles de recherche (appartenant à différentes disciplines des sciences humaines et expérimentales), rédigés pour partie par des doctorants et mastérisants ;**

**- un corpus de 80 mémoires d'étudiants de Licence 3ème année en sciences de l'éducation, et 30 mémoires d'étudiants de master 1 ou 2 en sciences du langage.**

**Il s'agira de dégager de ce corpus les marques énonciatives, lexicales et syntaxiques permettant de caractériser le positionnement et le raisonnement de l'auteur observable dans ces deux écrits de recherche, en travaillant dans une perspective contrastive.**

**Les phénomènes observés seront modélisés et donneront lieu à une implémentation informatique, visant à développer des grammaires locales en exploitant les travaux disponibles en TAL. Les corpus ainsi traités et dotés d'une interface conviviale seront in fine mis en ligne et pourront être exploités par les autres membres du projet 4. Les méthodes employées pourront également être appliquées aux corpus utilisés dans les autres opérations.**

## DEMANDE D'ALLOCATION DE RECHERCHE

Classement a l'intérieur du projet : 1	RESPONSABLE de la these Appel Professeur Vinck Dominique Université P.Mendès France  BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 04 76 82 78 48 04 76 82 58 43 Dominique.Vinck@upmf-grenoble.fr  Téléphone Télécopie E-mail	Co-DIRECTEUR eventuel	
Ecole doctorale OISP (Organisation industrielle et système de production) - Sociologie  DOMAINE DE RECHERCHE		INTITULE	ETABLISSEMENT

### TITRE DU PROJET

**La prise en compte des problématiques sociétales dans les activités de recherche en laboratoire : le cas des risques associés aux nanotechnologies.**

### BRÈVE DESCRIPTION

L'objectif du projet est de produire de la connaissance sur la manière dont les acteurs (chercheurs, techniciens, gestionnaires...) des sciences et de la recherche technologique prennent effectivement en compte les problématiques sociétales dans la réflexion et la gestion stratégique des activités de recherche, en particulier la question des risques associés aux nanotechnologies.

### Demande eventuelle d'EQUIPEMENT

Un ordinateur portable équipé de l'office et d'un logiciel d'analyse qualitative.

### LIEU ET DATE

Grenoble, le 4 déc 2006

### SIGNATURE

### ANNEXE